

Indicateurs Economiques et sociaux de la CGT

Comprendre
les chiffres
pour mener
la bataille
des idées



Édition 2021

la
cgt

« Les pensées de la classe dominante sont aussi, à toutes les époques, les pensées dominantes. »

Karl Marx,

L'idéologie allemande (publié en 1932, rédigé entre 1845 et 1846).

Indicateurs économiques et sociaux de la CGT

**Comprendre les chiffres
pour mener
la bataille des idées**



2^e édition – Mars 2021

Conception – réalisation :

Pôle économique / Espace information et communication de la CGT

Illustrations : Freepik.com, Vecteezy.com

SOMMAIRE

- 6** **Des chiffres pour convaincre**
- 7** **Des indicateurs statistiques toujours « discutables » mais utiles**
- 8** **Chapitre I / Travail et emploi**
- 9 Un-e travailleur-se sur cinq privé-e d'un emploi à taux plein
- 10 Chômage de longue durée, près d'un-e demandeur-se d'emploi sur deux est concerné-e
- 11 16 demandeur-se-s d'emploi par emploi vacant
- 12 Précaires : variable d'ajustement en temps de crise
- 13 Temps partiel : un symptôme du sous-emploi
- 14 Temps de travail et chômage
- 15 L'aberration des heures supplémentaires
- 16 Des conditions de travail toujours plus dégradées
- 17 Les microentrepreneur-se-s expliquent 85 % de la hausse des créations d'entreprises
- 18 Microtravail : le travail en miettes
- 19 Robotisation : 3 emplois sur 10 devraient être profondément transformés
- 20** **Chapitre II / Pouvoir d'achat et inégalités**
- 21 Part salariale : chute il y a 40 ans, stagnation ensuite
- 22 Salaires : la grande stagnation
- 23 Inégalités salariales femmes-hommes
- 24 Le salaire est inversement proportionnel à l'utilité sociale
- 25 Surmortalité liée au coronavirus : les personnes immigrées premières touchées
- 26 Les plus riches vivent douze ans de plus que les plus pauvres
- 27 Des dépenses de plus en plus contraintes
- 28 Logement : révélateur des inégalités
- 29 Les 10 % les plus riches détiennent près de la moitié du patrimoine
- 30 Concentration des richesses... et du pouvoir !
- 31 Paradis fiscaux : un manque à gagner colossal pour les finances publiques
- 32** **Chapitre III / Sécurité sociale et services publics**
- 33 Financement de la Sécurité sociale : le paritarisme en danger
- 34 Taux de pauvreté : triste record d'Emmanuel Macron
- 35 La grande efficacité de la redistribution pour lutter contre la pauvreté
- 36 Besoin de redistribution et de prestations sociales
- 37 Il est impératif de renforcer notre système de retraites
- 38 Nous vivons plus longtemps... mais dans quelles conditions ?
- 39 L'emploi public : moteur du développement économique
- 40 La recherche publique à l'abandon

41	L'abandon des étudiant-e-s	63	La politique monétaire continue de pousser dans le vide
42	2020, année noire pour la culture	64	Le danger de la déflation
43	Accès à la médecine : l'abandon des pouvoirs publics	65	C'est la dette privée qui doit nous inquiéter
44	Des territoires à l'abandon	66	Plus d'une banque systémique sur dix est française
45	Chapitre IV / Le coût du capital	67	Balance des opérations courante en Europe
46	Part des actionnaires dans le revenu global	68	La balance commerciale française : symptôme du malaise industriel
47	L'industrie sacrifiée	69	Chapitre VI / Environnement
48	Les versements aux actionnaires au détriment de l'investissement	70	Les 10 % les plus riches ont une empreinte carbone 2,4 fois supérieure aux 10 % les plus pauvres
49	Recherche et développement : sous-investissement chronique	71	Artificialisation des sols
50	Impôts sur les sociétés : la chute dans les économies avancées	72	Énergies renouvelables : un échec inévitable sans politique industrielle
51	Des baisses d'impôts mal ciblées	73	Fret ferroviaire : un abandon aux lourdes conséquences environnementales
52	Emmanuel Macron, président des ultra-riches	74	Précarité énergétique : + 22,2 % d'interventions suite à des impayés en deux ans
53	Le CAC 40 raffole des paradis fiscaux	75	Passoires thermiques : 4,8 millions de logements concernés
54	Les niches sociales du capital	76	Plus de la moitié de notre empreinte carbone est liée à nos importations
55	Exonérations de cotisations, une trappe à bas salaires !	77	Diminuer le temps de travail : une mesure écologique
56	Ces profits qui échappent à l'impôt	78	Biodiversité
57	4 actifs financiers sur 10 s'expliquent par l'évitement fiscal	79	Conclusion
58	Chapitre V / Éléments macroéconomiques	80	Glossaire
59	Une chute historique de l'activité avec la crise sanitaire		
60	Crise du Covid : un impact très hétérogène		
61	Une hausse du déficit et de la dette du fait de la crise		
62	La France continue d'emprunter à taux négatifs		

Édito /

DES CHIFFRES POUR CONVAINCRE



Un extrait d'un texte d'Audiard résume à merveille ce qui se discute chaque jour sur les plateaux : « *Le langage des chiffres a ceci de commun avec le langage des fleurs; on peut lui faire dire ce que l'on veut.* » C'est tout le problème du discours dominant et du gouvernement par le chiffre. Le chiffre serait neutre, objectif, imposant des solutions (toujours les mêmes) : baisse d'effectifs, baisse de salaires, dérégulation du marché du travail... La liste est bien connue.

L'autre enjeu de ce gouvernement par les nombres, c'est leur apparente complexité. Les indicateurs, les statistiques seraient affaire de spécialistes. À la CGT, nous refusons catégoriquement cette idée. Ce livret, que nous produisons chaque année, ne réinvente pas la roue statistique. Il donne simplement à voir ce qui est bien souvent passé sous silence, mal compris ou mal connu. En partant de sujets de notre quotidien, de notre activité revendicative, les six chapitres de ce livret donnent une analyse CGT des données économiques et sociales. Ils constituent dès lors un outil pour notre travail d'argumentaire et d'explication vis-à-vis des salarié-e-s. Chacune de ses pages est conçue pour aider à la construction des revendications. Ce « baromètre » peut servir de ressource pour des tracts, facilitera la formation sur les questions économiques autour de journées d'étude, pour s'approprier collectivement ces enjeux.

Le document que vous tenez entre les mains est la deuxième édition de nos indicateurs, qui seront renouvelés et actualisés chaque année. La crise du Covid est bien sûr l'évènement de cette année 2021. La crise sociale, qui suit la crise sanitaire, rappelle l'urgence d'un changement de politique économique, et plus généralement d'un changement de modèle, en rupture nette avec le capitalisme.

Pour terminer, ce livret aide à la compréhension d'un monde où capital et travail s'affrontent. L'économie et les choix économiques sont l'objet de rapports de force, et pas d'une sorte de « mécanique » qui s'imposerait à nous. Comprendre ces choix, c'est comprendre qu'on peut en faire d'autres ; autre répartition des richesses, autre pouvoir des salarié-es dans l'entreprise, autre modèle de développement économique, soucieux de la planète et de ceux qui l'habitent. Des chiffres pour comprendre, et, en ouvrant la voie à nos revendications, pour convaincre.

Alors bonne lecture !

Véronique MARTIN

Membre du bureau confédéral de la CGT

Préambule /

DES INDICATEURS STATISTIQUES TOUJOURS « DISCUTABLES » MAIS UTILES

Ce baromètre reprend et commente un certain nombre d'indices et d'indicateurs statistiques. Ils sont issus essentiellement de la statistique publique. Plusieurs d'entre eux ont été sérieusement déstabilisés cette année. Ils sont quand même utiles. Mais, plus que jamais, ils doivent ouvrir des discussions et non les clore.

Prenons un exemple frappant : le chômage. Il a baissé au deuxième trimestre 2020 alors que, tout le monde le savait, le nombre de privés d'emplois augmentait considérablement. Pourquoi ce paradoxe apparent ? À cause de la définition même du chômage par le bureau international du travail.

Pour avoir une idée correcte de la situation de l'emploi et du chômage, on ne pouvait se contenter d'un seul indicateur, le taux de chômage. Il fallait aussi, au moins, en considérer d'autres qui définissent notamment le sous-emploi et le « halo du chômage ». C'est pourquoi on les présente dans ce baromètre, à côté du taux de chômage.

Un indicateur ne peut résumer à lui seul une réalité complexe. Il est toujours insuffisant, parfois trompeur.

De même, cette année, l'indice des prix à la consommation a décrit particulièrement mal la réalité du coût de la vie pour de nombreux ménages. Il reste assez pertinent pour apprécier globalement l'inflation. Mais faut-il continuer à l'utiliser pour calculer le Smic, les pensions ou les minima sociaux ? La question est posée.

Quelques chiffres soi-disant magiques, indicateurs utilisés comme des dictateurs, ont été heureusement remis en cause. Ainsi en est-il des fameux « critères de Maastricht » qui prétendaient notamment fixer l'endettement public autorisé à 60 % du PIB. On ne les regrettera pas et on n'espère pas leur retour ! Mais il ne faut pas jeter le bébé de l'information avec l'eau du bain de la mystification. Les statistiques sont utiles à la connaissance de la société et de l'économie par les citoyens et des militant·e·s. Ce baromètre entend y contribuer.

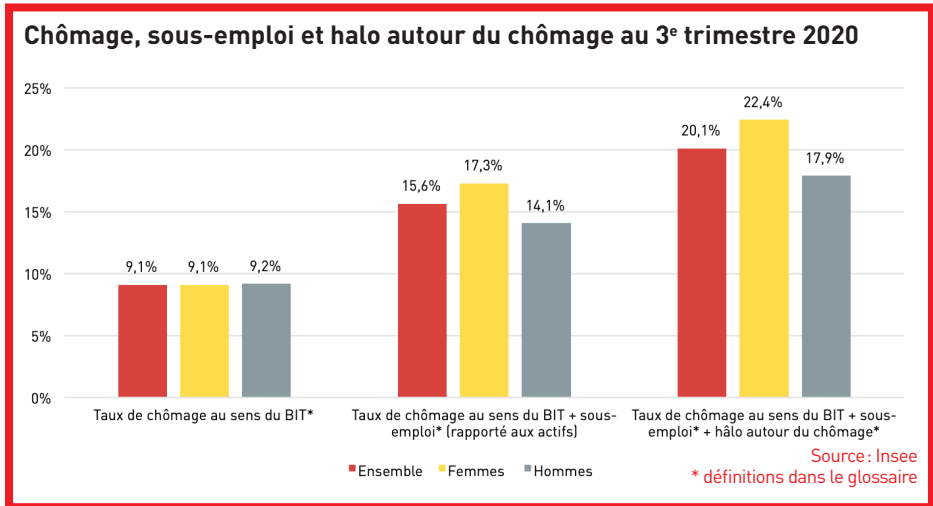
Chapitre I / **TRAVAIL ET EMPLOI**

Le travail est un élément structurant de notre société. Au-delà de la place qu'il y occupe, le travail – ou au contraire l'absence de travail – est prépondérant dans la vie de chacun-e. Ainsi, en France, un-e salarié-e à temps complet passe 18,3 % de sa vie au travail. Si on retire les temps physiologiques (sommeil, alimentation et hygiène), c'est même 35,7 % du temps des salarié-e-s qui est passé au travail. Conscient de ces chiffres, il est d'autant plus important que le travail soit émancipateur et que chacun-e y trouve sa place.

Alors qu'une crise économique et sociale se dresse devant nous et que des centaines de milliers d'emplois sont détruits, la question du partage du travail se pose plus que jamais. Travailler moins pour travailler tout-e-s et mieux n'est donc pas un simple slogan, c'est un impératif économique et social et un véritable projet de société !

Les indicateurs que nous présentons dans ce chapitre pointent les éléments clés liés au travail et à l'emploi : chômage, emplois vacants, productivité... Les sujets traités permettent de déconstruire certains poncifs bien ancrés dans le débat public. Ils rappellent également la nécessité, si besoin était, de lutter pour conquérir de nouveaux droits.

Un-e travailleur-se sur cinq privé-e d'un emploi à taux plein



Le taux de privation d'emploi pour mieux saisir la réalité

Le taux de chômage tel qu'il est repris généralement dans les médias est insuffisant pour comprendre la situation détériorée du marché du travail. Nous proposons un autre indicateur : le taux de privation d'emploi à taux plein. Alors que le taux de chômage officiel est de 9 %, le taux de privation d'emploi à temps plein, comprenant le sous-emploi et le halo du chômage, est quant à lui de 20 %. Une personne active sur cinq est donc privée d'un emploi à temps plein.

Les femmes premières concernées

Les chiffres du chômage selon le BIT pourraient laisser penser que la situation des femmes est similaire à celle des hommes, avec un chômage se situant autour de 9 %. Il faut intégrer le sous-emploi (essentiellement les

temps partiels subis) pour que l'écart se creuse, passant à 17,3 % pour les femmes contre 14,1 % pour les hommes. Lutter contre le sous-emploi est autant affaire de justice sociale que d'égalité entre les femmes et les hommes.

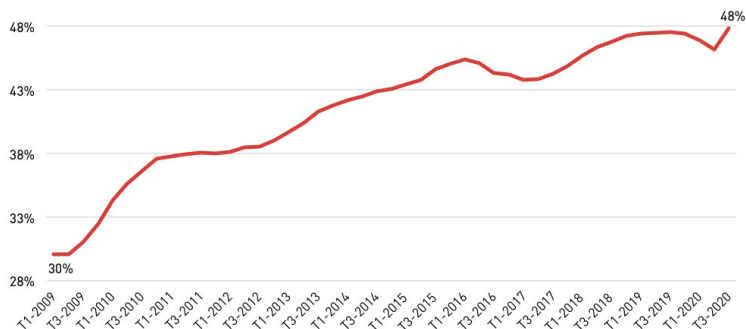
Il faut une politique économique d'envergure

Il ne suffira pas de « traverser la rue » pour résoudre le problème massif de la privation d'emploi. Deux leviers doivent être activés : la réduction du temps de travail par le passage aux 32 heures, et une politique d'investissement massive seule à même de résoudre le chômage de masse.

POUR ALLER PLUS LOIN : voir la [Lettre économique](#) n° 42 de novembre 2020.

Chômage de longue durée, près d'un-e demandeur-se d'emploi sur deux est concerné-e

Part des chômeurs de longue durée (un an ou plus) dans le chômage total (catégories A, B, C)



Sources : STMT, Pôle emploi-Dares

N.B. : la baisse du T2 2020 est uniquement due à la hausse du chômage liée au confinement, c'est un effet dénominateur. Une partie de ces chômeur-se-s récent-e-s ont retravaillé au T3, l'indicateur a donc retrouvé son niveau d'avant.

La durée du chômage s'allonge

Si le nombre de privé-e-s d'emploi donne une indication de l'état de l'emploi, on peut affiner le panorama en regardant combien de temps ces dernier-ère-s restent éloigné-e-s de l'emploi. Le constat est alarmant : entre 2009 et 2020, le nombre de demandeur-se-s d'emploi de longue durée a été multiplié par 2,8, passant de 30 % à 48 % du total des demandeur-se-s d'emplois (catégories A, B, C). Pire encore, 17,6 % sont au chômage depuis trois ans ou plus (contre 9 % en 2008).

Ainsi, entre décembre 2008 et décembre 2019, la durée moyenne d'inscription des sortant-e-s de Pôle emploi est passée de 213 jours à 324, soit en moyenne 111 jours de chômage en plus – près de quatre mois.

Les conséquences de la crise et de l'incurie des gouvernements

La croissance du chômage de longue durée à partir de 2008 est la conséquence de la crise dite des « *subprimes* » qui a éclaté la même année. Sa progression constante jusqu'à aujourd'hui montre l'incapacité des gouvernements successifs à apporter une réponse à cette crise. Par conséquent, ce sont plusieurs millions de personnes qui sont durablement éloignées de l'emploi, et c'est toute la cohésion sociale qui est mise en péril. Quelle est la réponse du gouvernement actuel ? La lutte contre les chômeur-se-s par un contrôle accru, au lieu de lutter contre le chômage par une politique d'investissement que nous appelons de nos vœux et par la sécurisation des parcours grâce à la sécurité sociale professionnelle.

16 demandeur-se-s d'emploi par emploi vacant



Un problème marginal pour les employeurs

Le nombre d'emplois vacants est souvent mis en avant pour expliquer le niveau du chômage en France. Certes, ce nombre est au plus haut depuis le nouveau mode de calcul de fin 2015, mais cela coïncide simplement avec la baisse du chômage observée avant la crise sanitaire et économique. Pour les entreprises de plus de 10 salarié-e-s, le taux d'emplois vacants est estimé à 1,39 % au deuxième trimestre 2020. Il est tout à fait normal que moins il y a de chômeur-se-s, plus il est difficile de trouver un-e salarié-e pour un-e employeur-se.

De plus, une partie de ces emplois ne sont pas pourvus à cause des conditions de travail et salaires trop dégradés, comme c'est le cas dans la restauration et la santé par exemple. Le gouvernement mène la « politique du pire » en réduisant les droits des demandeur-se-s d'emplois afin de les for-

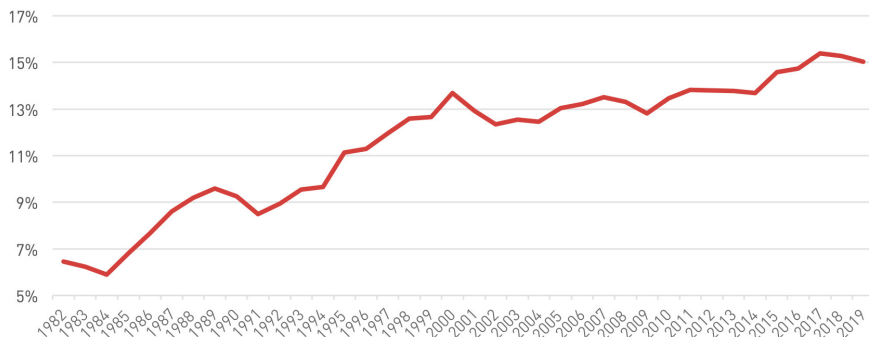
cer à prendre ces emplois mal payés et aux conditions très pénibles. La solution réside plutôt dans l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail.

Les emplois vacants, une goutte d'eau dans l'océan du chômage

Il est important de mettre en lien le nombre d'emplois vacants et le nombre de demandeur-se-s d'emploi. Ainsi, si tous les emplois vacants étaient pourvus, seul-e-s 6 % des demandeur-se-s d'emploi auraient retrouvé un emploi. Autant dire que même dans ce cas, le problème du chômage de masse serait loin d'être résolu. Il s'agit de l'arbre qui cache la forêt. Le gouvernement ne cesse de mettre ce sujet sur le devant de la scène pour se dédouaner et faire reposer la responsabilité du chômage sur les demandeur-se-s d'emploi, mais c'est une imposture.

Précaires : variable d'ajustement en temps de crise

Part des « formes particulières d'emploi » (CDD, intérimaires, apprentis) dans l'emploi salarié



Source : Insee, Enquête Emploi

Note de lecture : En France, en 2019, 15 % des salariés étaient concernés par une « forme particulière d'emploi »

15 % de travailleur-se-s précaires

Depuis le milieu des années quatre-vingt, la part des travailleur-se-s en situation de précarité ne cesse d'augmenter pour s'élever aujourd'hui à 15 %.

Plus de 85 % des embauches se font actuellement en CDD alors même que la durée de ces derniers a considérablement baissé. En 2017, la moitié des CDD durait moins de cinq jours. Pire, 25 % des CDD duraient moins d'une journée.

Plus d'un-e jeune travailleur-se sur deux en emploi précaire

Les jeunes sont les premières victimes de cette augmentation de la précarité. Par exemple, seulement 60 % des travailleur-se-s de moins de 30 ans en emploi sont en CDI et ce sans compter le chômage qui touche également davantage les jeunes. Ainsi, sur les 15-24 ans, le taux de précarité s'élève à plus de 55 %. Cette réalité trop souvent intériorisée et acceptée doit être combattue avec force. La précarité n'a pas à être un rite de

passage pour les plus jeunes. C'est pourquoi nous nous battons pour l'accès à un CDI dès l'entrée sur le marché du travail.

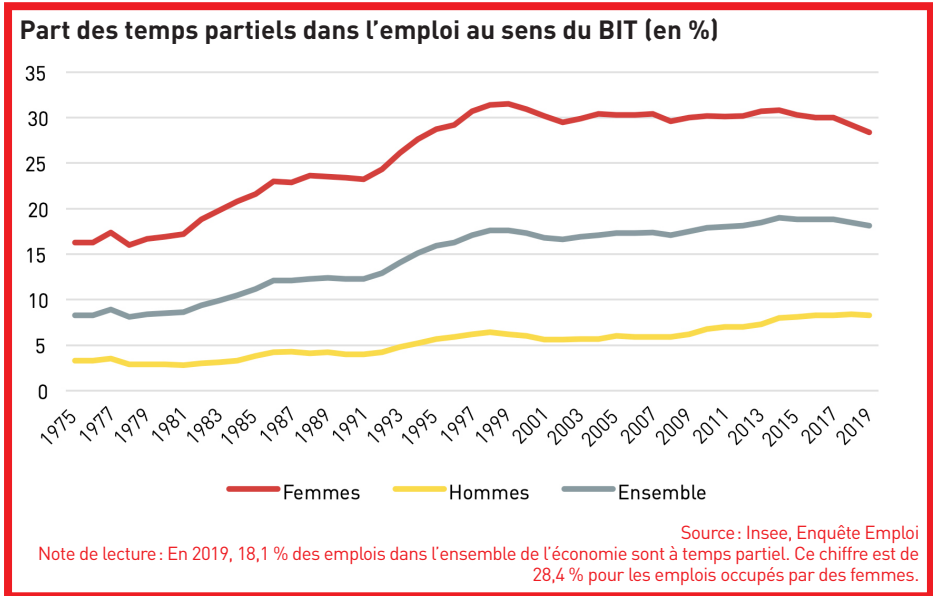
Les travailleur-se-s précaires durement touché-e-s par la crise

La crise sanitaire et économique rappelle la dure réalité des contrats « atypiques » : ils servent de variable d'ajustement. Le recours aux intérimaires a baissé de 55 % au plus fort de la crise (avril 2019). Il y a également eu 850 000 inscrit-e-s supplémentaires en catégorie A, venant notamment des catégories B et C (demandeur-se-s en activité réduite).

Taux de rotation : augmentation inquiétante

Le taux de rotation – moyenne du nombre d'entrées et de sorties pour 100 salarié-e-s – a explosé dans le tertiaire, passant de 40 % en 1993 à 130 % en 2017, nuisant fortement à la syndicalisation.

Temps partiel : un symptôme du sous-emploi



Temps partiel : subi pour près de la moitié des salarié-e-s concerné-e-s

Près de 5 millions de salarié-e-s français-es travaillent à temps partiel, soit 18 % de la population active en France. Plus d'un tiers de ces travailleur-se-s à temps partiel souhaiteraient travailler davantage. Il s'agit alors de temps partiel subi ou contraint, qui ne se limite toutefois pas à cela. Cette forme de précarité touche plus particulièrement les femmes, qui représentent 76 % de l'ensemble des temps partiels.

Temps partiel subi : la double peine

Pour ces travailleur-se-s à temps partiel subi, le revenu moyen en 2013 était de 746 € par mois, soit pratiquement 300 € en dessous du seuil de pauvreté. Pire encore, plus d'un tiers d'entre elles et eux (37,3 %) n'est pas en CDI ; à la pauvreté monétaire vient s'ajouter la pré-

carité. Pour l'ensemble des temps partiels, la situation est difficile, la moitié des temps partiels du privé gagnaient moins de 863 € par mois en 2018.

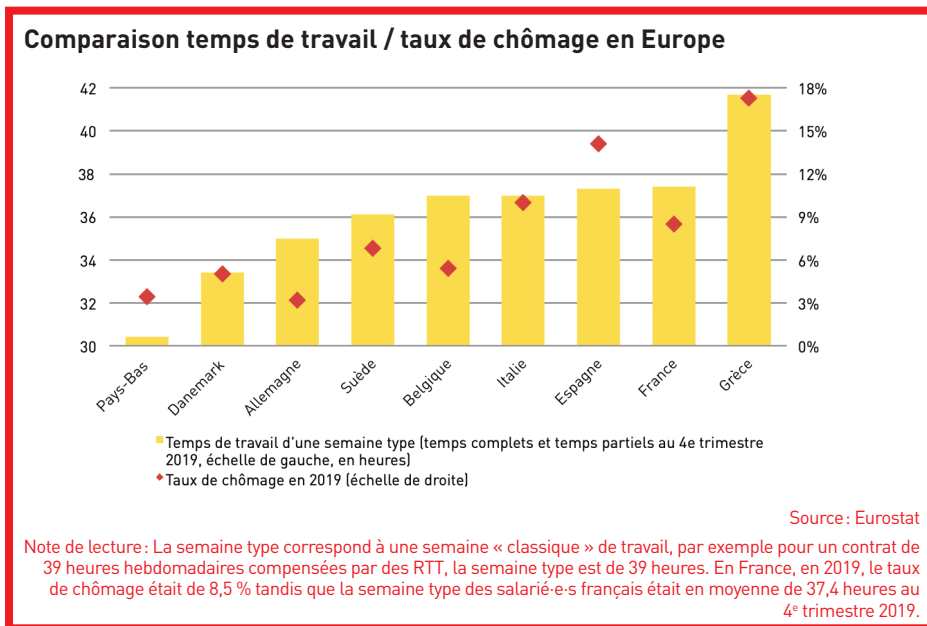
Un facteur majeur des inégalités entre les femmes et les hommes

À eux seuls, les temps partiels sont responsables de plus de 40 % des inégalités salariales. De plus, la moindre présence des femmes au travail nuit à leur évolution de carrière et les maintient dans la précarité.

La différence de temps de travail entre les femmes et les hommes vient aussi renforcer les inégalités en termes de répartition des tâches domestiques.

Il y a urgence à interdire les temps partiels imposés par l'employeur comme nous le revendiquons.

Temps de travail et chômage



Deux idées sur le temps de travail sont particulièrement tenaces en France :

1. **Les Français-es travailleraient moins que leurs voisin-e-s ;**
2. **La réduction du temps de travail « tue-rait » l'économie.**

Les statistiques d'Eurostat donnent pourtant à voir un tableau différent.

Nous ne travaillons pas moins que nos voisin-e-s

Pour les salarié-e-s (temps plein et temps partiel), la semaine type est de 37,4 heures en France. Ce nombre est systématiquement

inférieur chez nos voisins ; 37,3 en Espagne, 37 en Italie et Belgique, 35 en Allemagne et 30,4 aux Pays-Bas ! Il est non seulement faux de dire que nous travaillons moins, mais c'est même l'inverse !

Il y a une relation inverse entre-temps de travail et chômage

Deuxième constat : les pays où le temps de travail est le plus faible sont aussi ceux qui affichent le taux de chômage le plus faible !

La réduction du temps de travail est bien un instrument de lutte contre le chômage. Le problème c'est que cette réduction est « sauvage » dans les pays concernés (près de 50 % de temps partiels aux Pays-Bas, « mini-jobs » et temps partiel subi en Allemagne) au lieu d'une réduction coordonnée pour tou-te-s comme nous le revendiquons.

Productivité du travail

Les travailleur-se-s français-es sont parmi les plus productif-ve-s d'Europe (source : OCDE), loin devant l'Italie (+ 27 %) ou le Royaume-Uni (+ 13 %). La question de l'efficacité (et donc du partage) du travail est bien plus centrale que celle de la durée.

POUR ALLER PLUS LOIN : voir la campagne 32 heures : l'économie au service de l'emploi.

L'aberration des heures supplémentaires

800 000 000

heures supplémentaires en 2018



500 000

emplois équivalent temps plein



2 milliards



de recettes en moins par an
pour la Sécurité sociale



Sources : Dares, Insee, calcul des auteurs

N.B. : il s'agit d'une estimation basse, le Projet de loi de finances de 2018 estimait le nombre d'heures supplémentaires à 872 millions.

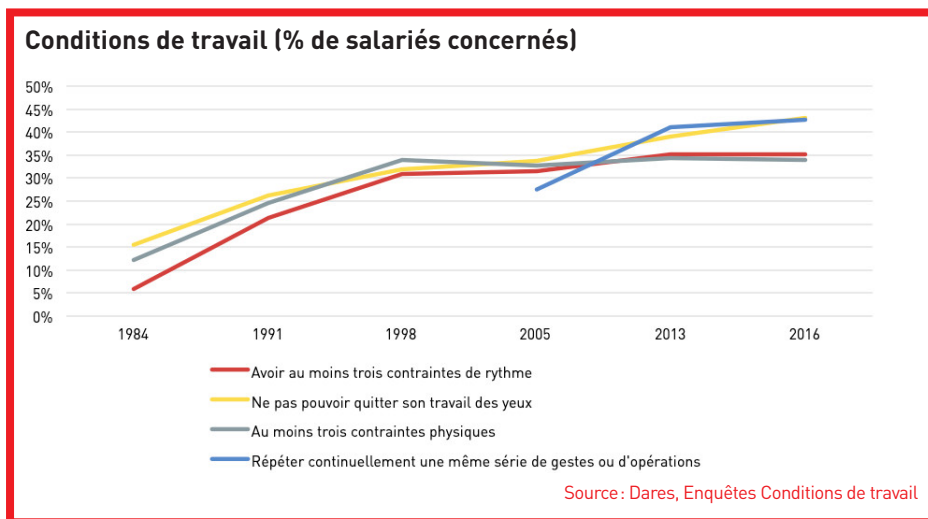
500 000 emplois transformés en heures supplémentaires

Les heures supplémentaires alimentent un partage sauvage du temps de travail. Faire travailler davantage des salarié-e-s déjà à temps complet alors que près de 6 millions de personnes sont en recherche d'emploi n'a aucun sens d'un point de vue de la justice sociale. En prenant une estimation basse du vivier d'heures supplémentaires effectuées en 2019, le partage de ces heures aurait pu permettre de créer plus de 500 000 emplois, ce qui aurait correspondu à une baisse du chômage d'environ 10 %. Par ailleurs, ces chiffres ne prennent en compte que les heures supplémentaires rémunérées, or ce sont chaque année des millions d'heures qui ne sont pas payées aux salarié-e-s.

Les incitations du gouvernement

Le gouvernement incite aux heures supplémentaires de plusieurs façons. D'une part une exonération de cotisations patronales forfaitaire de 1,50 € par heure supplémentaire pour les entreprises de moins de 20 salarié-e-s. D'autre part une réduction des cotisations salariales et une défiscalisation des heures supplémentaires. Au-delà de la problématique de justice sociale, ces incitations vont représenter une perte de ressources de 2,3 milliards d'euros en 2021, dont une partie ne sera pas compensée par l'État auprès de la Sécurité sociale. À cela s'ajoutent 2,1 milliards de pertes de recettes fiscales pour l'État du fait de la défiscalisation des heures supplémentaires.

Des conditions de travail toujours plus dégradées



La difficile mesure des conditions de travail

Les conditions de travail ne sont pas aisément mesurables, du fait de leur caractère éminemment subjectif et variable (notamment en fonction des secteurs d'activité). La Dares fournit pourtant quelques indicateurs globaux, comme le rythme du travail, la contrainte physique ou la répétition des tâches, qui racontent tous la même histoire : celle d'une intensification et d'une dégradation des conditions de travail.

Conditions de travail : tous les indicateurs au rouge

Le graphique ci-dessus rend visible cette réalité : toutes les courbes sont ascendantes, ce qui signifie que toutes les contraintes augmentent. Attardons-nous sur la répétition des gestes : elle explose littéralement entre 2005 (date à laquelle on a commencé à le mesurer) et 2016. Plus de 40 % des salarié-e-s

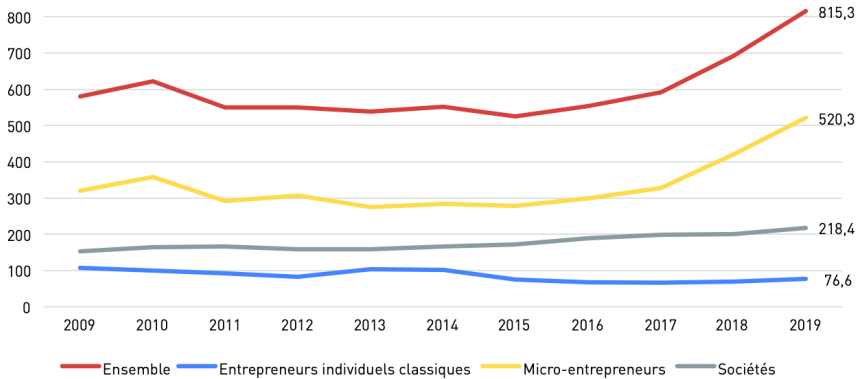
déclarent ainsi devoir répéter les mêmes gestes continuellement. Alors que le progrès technique devait nous libérer de ce genre de contraintes, les statistiques nous donnent à voir une réalité bien différente. Les résultats de l'enquête menée en 2019 devraient sortir cette année, ils seront à surveiller de près.

L'hôpital, champion de la dégradation du travail

Le secteur hospitalier est certainement le plus touché par la dureté des conditions de travail. La crise sanitaire a fait éclater au grand jour cette réalité. En effet, 42,4 % (contre 35,2 % pour l'ensemble des salarié-e-s) déclaraient subir au moins 3 contraintes de rythme et 52,2 % au moins 3 contraintes physiques intenses (contre 34,9 % pour l'ensemble des salarié-e-s).

Les microentrepreneur-se-s expliquent 85 % de la hausse des créations d'entreprises

Créations d'entreprises entre 2009 et 2019 (en milliers)



Sources : Insee, Sirene, Répertoire des entreprises et des établissements.
Les données concernent l'ensemble des activités marchandes non agricoles en France.
Note de lecture : En 2019, 815300 entreprises ont été créées en France.

Un statut précaire et de dernier recours

Le mythe de l'autoentrepreneur-se libre et financièrement indépendant-e a du mal à résister à la confrontation des chiffres. En réalité, il s'agit surtout d'un statut très précaire qui devient la seule issue pour de nombreux-ses travailleur-se-s privé-e-s d'emploi. Ainsi, en 2018, parmi celles et ceux qui ont créé une microentreprise pour en faire leur activité principale, 59 % étaient sans emploi et 6 % étaient des travailleur-se-s précaires.

Pour ces travailleur-se-s, l'histoire est souvent de courte durée : seules 30 % des microentreprises sont encore actives trois ans après leur création.

L'ombre de la platformisation du travail

Ce statut permet surtout au gouvernement de faire reposer la responsabilité du chômage sur les travailleur-se-s en leur offrant cette fausse solution. C'est également un vivier majeur pour les plateformes. Dans le secteur des transports, parmi les nouvelles inscriptions à ce régime, 2 sur 3 sont faites par des travailleur-se-s dépendant des plateformes. Cet accroissement est donc inquiétant sur plusieurs aspects, notamment car plus ces travailleur-se-s sont nombreux-ses, plus le pouvoir des plateformes est important puisqu'elles peuvent les mettre en concurrence. C'est dire l'urgence de la syndicalisation de ces travailleur-se-s, pour laquelle la CGT joue un rôle moteur.

Microtravail: le travail en miettes



Derrière l'intelligence artificielle, le travail invisible

Que se cache-t-il derrière la voix des assistants virtuels comme Siri, ou Alexa (le petit boîtier d'Amazon)? Comment le GPS vous suggère-t-il le meilleur trajet? Comment encore une application vous propose un film adapté à vos goûts? « L'intelligence artificielle » masque en réalité le travail de milliers de femmes et d'hommes pour entraîner et vérifier les algorithmes qui lui servent de base. Des chercheur·se·s ont dénombré 260 000 « travailleur·se·s du clic » en France, qui pour quelques centimes cliquent à la chaîne sur des images, saisissent des données, modèrent des contenus ou répondent à des questionnaires.

Un complément de revenus extrêmement faible

Selon cette étude, le microtravail est majoritairement fourni par des femmes (56 %) jeunes (entre 25 et 44 ans). Le revenu men-

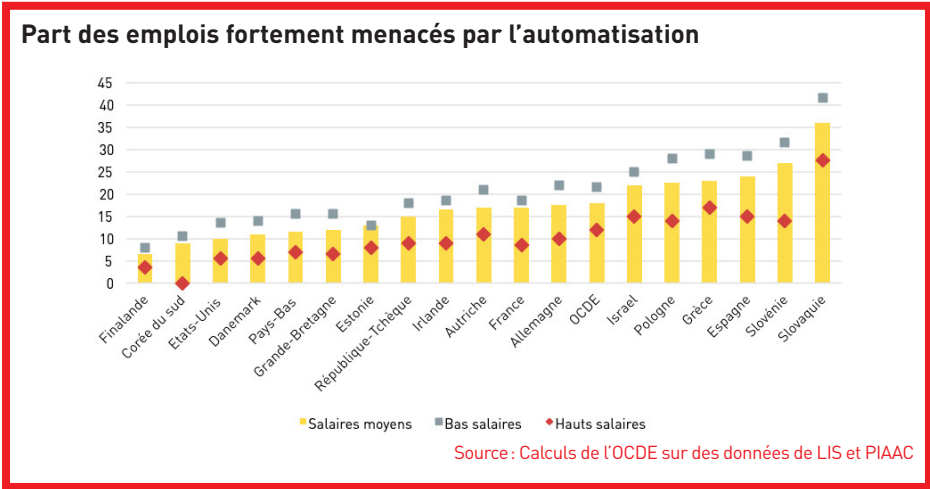
suel moyen pour ces activités est de 21 € en moyenne. Il s'agit souvent d'un complément de revenus pour des personnes en situation de précarité.

La plateformes du travail: un enjeu syndical majeur

L'enjeu en termes d'emploi est potentiellement très important. Les travailleur·se·s outre-atlantique sont les premier·ère·s à subir ces mutations de plein fouet. Selon certaines études, plus de 10 % des actif·ve·s pourraient devenir des travailleur·se·s des plateformes aux États-Unis (Huws, 2020). Le transport à vélo ou l'exemple d'Uber sont les plus médiatisés en France. Mais l'économie numérique, portée par des grandes firmes (Gafam¹) transforme le travail en profondeur, en le morcelant, l'isolant et en l'invisibilisant. Il y a là un enjeu majeur pour organiser et protéger celles et ceux qui travaillent et qu'on ne voit pas.

1. Acronyme regroupant Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft.

Robotisation : 3 emplois sur 10 devraient être profondément transformés



La prospective est un art délicat. Diverses études nous donnent pourtant un aperçu des mutations que pourrait rencontrer le marché du travail demain. Selon un récent rapport de l'OCDE¹, 14 % des emplois sont susceptibles d'être automatisés dans les pays de l'OCDE, et 32 % « *profondément transformés* ». Entre 15 et 20 % des emplois sont ainsi menacés en France selon le rapport.

Les bas salaires premiers concernés

Le graphique ci-dessus issu du rapport montre que ce sont d'abord celles et ceux qui gagnent le moins qui sont le plus susceptibles de voir leur emploi disparaître. Il se pourrait que les effets de l'automatisation soient les mêmes que ceux de la mondialisation : des gains pour les plus riches, des pertes pour les plus pauvres. La majorité des études conduites pour l'instant concluent à des pertes d'emplois et de salaires.

Des gains pour le capital

Toutes les études s'accordent sur un point : peu importe l'hypothèse retenue sur l'emploi ou les salaires, il y aura d'abord des gains pour le capital et donc pour ses détenteur-riche-s. L'effet le plus immédiat de l'automatisation sera donc un accroissement des inégalités.

Réduire le temps de travail

Ces changements éventuels, et notamment la hausse de la productivité plaident pour une diminution du temps de travail, *via* le passage aux 32 heures seul à même de garantir un emploi de qualité à tous et toutes. L'adversaire du travail ce n'est pas la machine : c'est celui qui la détient.

1. <http://www.oecd.org/fr/emploi/perspectives/>.

Chapitre II /

REVENUS ET INÉGALITÉS

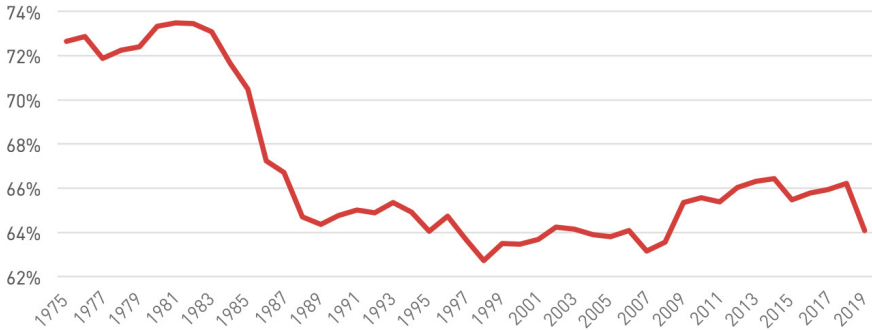
C'est peu dire que le capitalisme financiarisé a conduit à une concentration extrême des richesses. Un constat simple suffit parfois à mettre en perspective : les 26 personnes les plus riches du monde détiennent autant de richesses que la moitié de l'humanité (Oxfam). Les penseur-se-s libéraux-les, et avec elles et eux les gouvernements successifs depuis une trentaine, d'années cherchent à justifier ces inégalités extrêmes par la « théorie du ruisellement » (dont on ne trouve d'ailleurs aucune trace dans les manuels économiques). Accroître la richesse des plus riches serait en quelque sorte le prix à payer pour que le reste de la population bénéficie des décisions d'investissement des plus aisé-e-s. Ce raisonnement n'a jamais, et répétons-le, jamais été vérifié – et c'est même l'inverse.

En effet, il est désormais connu que les inégalités nuisent au développement économique. Répartir les richesses est un enjeu de justice sociale autant que d'efficacité économique. C'est la direction inverse qui est prise par ce gouvernement, qui a décidé, dans la plus pure tradition libérale, d'organiser en quelque sorte la redistribution des plus pauvres vers les plus riches. Noblesse d'État et puissances financières marchent main dans la main.

Les indicateurs de ce chapitre donnent à voir la grande polarisation des revenus et du patrimoine ainsi que la multi-dimensionnalité des inégalités.

Part salariale : chute il y a 40 ans, stagnation ensuite

Part de la rémunération des salarié-e-s dans la valeur ajoutée des sociétés non financières entre 1975 et 2019



Source : Insee, Comptes nationaux annuels, base 2014

Note de lecture : La part de la rémunération des salarié-e-s dans la valeur ajoutée des sociétés non-financières était de 64 % en 2019.

D'une manière schématique, la valeur ajoutée (VA), c'est-à-dire la richesse supplémentaire créée par le travail, est répartie entre le travail (*via* les salaires) et le capital (*via* les profits). Cette répartition fait l'objet d'âpres conflits entre syndicats et patronat. Il y a dans notre histoire économique récente, une grande rupture qu'illustre le graphique ci-dessus. Les années quatre-vingt marquent la fin des « trente glorieuses », où la croissance économique était assise sur un accroissement continu des salaires. Elles voient aussi une chute de la part de la VA dévolue aux salaires, passant de 73 points en 1980 à 66 aujourd'hui. Très concrètement, cela signifie que les richesses produites rémunèrent bien plus le capital depuis une trentaine d'années qu'auparavant et que la part rémunérant le travail a chuté puis stagné. La justification peut être trouvée dans le « théorème de Schmidt », selon lequel « *les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain* ». Donner plus aux actionnaires devait

favoriser l'investissement et l'emploi. Or que s'est-il produit ?

Une financiarisation sans conséquences

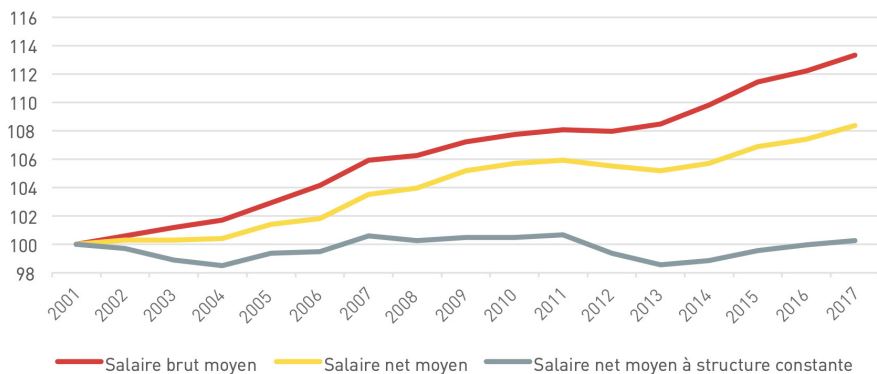
L'investissement a stagné, l'emploi s'est détérioré au fil de la financiarisation de l'économie, les services publics ont été détruits et, sans surprise, le patrimoine des plus riches a littéralement explosé. Dernière conséquence en date de cette distorsion du partage de la VA en faveur des profits : la crise de 2008, dont nous payons encore les conséquences et qui n'est certainement pas la dernière.

Une remontée en 2009 ?

On voit que la part des salaires remonte en 2009. Est-ce à dire que les salaires ont augmenté ? Pas du tout ! La crise a fait chuter la croissance, et donc la valeur ajoutée créée, ce qui a fait mécaniquement augmenter la part des salaires alors même qu'ils stagnaient. C'est ce qu'on appelle un « effet dénominateur ».

Salaires : la grande stagnation

Évolution, en euros constants, des salaires du secteur privé et des entreprises publiques (base 100 en 2001)



Source : Insee
 Note de lecture : Entre 2001 et 2017, le salaire net moyen en euros constants a augmenté de 8,4 %. À structure constante (si la proportion de cadres, employés, ouvriers, etc. était restée la même), l'augmentation n'aurait été que de 0,3 % entre 2001 et 2017.

Très faible augmentation du salaire réel

Le graphique ci-dessus nous montre que l'augmentation du salaire réel (c'est-à-dire une fois l'augmentation des prix prise en compte) est très faible depuis le début du millénaire. En effet + 8,4 % pour le salaire net moyen en seize ans, cela correspond à seulement + 0,5 % par an en moyenne. De plus, cette légère augmentation des salaires est liée au fait que les salarié-e-s sont de plus en plus qualifié-e-s.

Faible augmentation entièrement imputable à la structure de l'emploi

Logiquement, si la proportion de cadres augmente, sachant que ce sont les salarié-e-s les mieux payé-e-s, le salaire moyen augmente de même. Ces 8,4 % d'augmentation du salaire net moyen ne sont donc

pas un progrès pour les salarié-e-s mais un simple effet mécanique de la hausse des qualifications.

C'est évidemment une bonne chose que la montée en qualifications se voit dans les salaires, cependant c'est d'une augmentation *générale* des salaires dont nous avons besoin, à commencer par le Smic. La crise du Covid a montré que des métiers, souvent mal reconnus par la société, tenaient notre pays à bout de bras. Il est temps que le salaire de ces travailleur-se-s soit en adéquation avec leur utilité sociale.

POUR ALLER PLUS LOIN : Note éco – « [les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune](#) » Chiche !

Inégalités salariales femmes-hommes

		Revenu salarial net (en euros) en 2017		Salaire net en EQTP (en euros) en 2017			
		Femmes	Hommes	Écart (en %)	Femmes	Hommes	Écart (en %)
Diplôme	Inférieur au Bac	13056	18872	30,8	20051	23809	15,8
	Bac à Bac + 2	18686	25501	26,7	24341	29547	17,6
	Bac + 3 ou plus	29080	45798	36,5	35896	50851	29,4
Nombre d'enfants	Aucun enfant	13613	16618	18,1	22692	24398	7
	Un enfant	17751	23402	24,1	24932	28281	11,8
	Deux enfants	19948	29482	32,3	26514	33640	21,2
	Trois enfants ou plus	15662	29824	47,5	24419	35540	31,3
Ensemble		16299	22793	28,5	24467	29394	16,8

Champ : postes du secteur privé, France métropolitaine, hors apprenti-e-s et stagiaires, hors agriculture, hors salarié-e-s des particuliers.

Source : Insee

Note de lecture : Les femmes salariées du secteur privé avec un diplôme inférieur au bac ont gagné en moyenne 13056 € en 2017, soit 30,8 % de moins que les hommes à diplôme équivalent.

Des inégalités insoutenables

En 2017, en France, le salaire moyen des hommes salariés du secteur privé en équivalent temps plein était près de 16,8 % supérieur à celui des femmes. En réalité, les inégalités sont supérieures puisque les femmes sont davantage soumises au temps partiel. Tout confondu, les femmes salariées du secteur privé gagnent en moyenne 28,5 % de moins que les hommes. Dit autrement, les hommes gagnent en moyenne 40 % de plus que les femmes !

Diplôme et enfants, facteurs d'inégalités

Plus les femmes sont diplômées, plus elles subissent d'inégalités par rapport aux

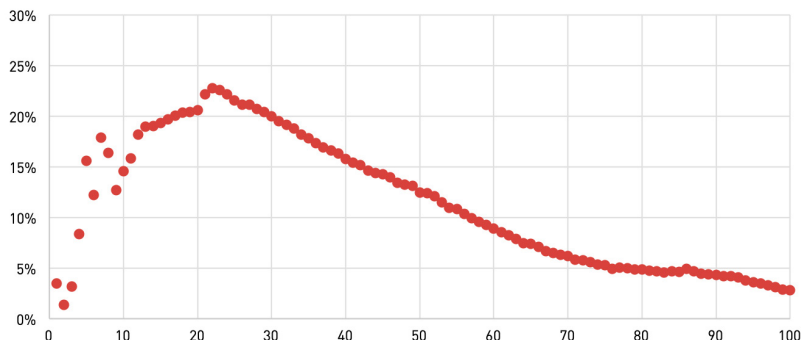
hommes qui ont les mêmes diplômes. C'est l'illustration concrète du plafond de verre auquel se heurtent les femmes. Les inégalités sont de plus en plus fortes à mesure qu'on s'éloigne du Smic.

Les chiffres montrent également l'impact des enfants sur la carrière et le salaire des femmes et des hommes. Les hommes qui ont 3 enfants ou plus gagnent près du double des femmes dans le même cas. L'allongement de la durée du congé paternité ne suffira pas pour contrer ce constat.

Des mesures fortes doivent être prises pour que la maternité ne pénalise pas les carrières professionnelles des femmes.

Le salaire est inversement proportionnel à l'utilité sociale

Part de postes dans les secteurs essentiels par centile de salaire, hors banques et assurances



Source: DADS 2017, Graphique issu d'un travail de l'Institut des politiques publiques

Note de lecture: Parmi les salariés du 20e centile de salaire, 20,6 % travaillent dans un secteur essentiel.

Les premiers centiles sont difficilement interprétables et peuvent souffrir de biais statistiques.

Le salaire inversement proportionnel à l'utilité sociale ?

La crise sanitaire a permis de mettre en lumière l'utilité sociale de métiers souvent décriés et mal reconnus dans la société.

En effet, pendant que la majorité des « cols blancs » étaient en télétravail, les « cols bleus » continuaient leur activité et faisaient vivre le pays. Pourtant ces salarié-e-s sont souvent mal payé-e-s. Comme le montre ce graphique, à mesure que le salaire horaire augmente, la proportion de salarié-e-s travaillant dans un secteur classé comme essentiel lors du confinement diminue. Des promesses ont été faites pour remédier à cela. Comme toujours avec ce gouvernement, ces promesses ont accouché d'une souris: le « Ségur de la santé » pour le personnel soignant et des primes à caractère exceptionnel à la discrétion de l'employeur pour les autres.

Augmenter le Smic est un impératif de justice sociale

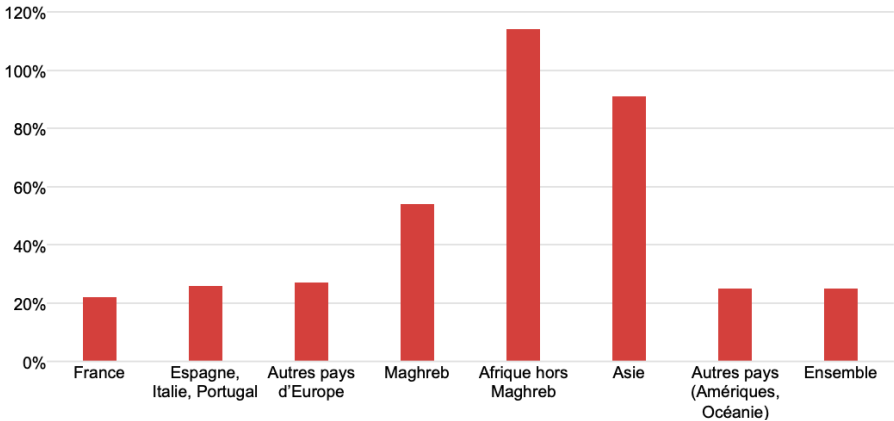
La seule solution pour reconnaître véritablement le caractère indispensable du travail de ces salarié-e-s, est d'augmenter le Smic et l'ensemble des salaires. Il faut cesser cette mode des primes utilisées par le patronat et le gouvernement comme des carottes ou comme des récompenses pour les salarié-e-s. À l'inverse des primes, le salaire est garanti, ouvre des droits sociaux et n'est pas soumis à l'appréciation de l'employeur. L'augmentation des « premières de corvées » est également une problématique d'égalité femmes-hommes la surreprésentation des femmes dans ces emplois creuse les inégalités salariales.

POUR ALLER PLUS LOIN: Note éco - « Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune » Chiche !

Selon le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 qui spécifie la liste des secteurs dont les établissements étaient autorisés à rester ouverts pendant la première période de confinement. Le secteur « activités financières et assurance » est très particulier, il a donc été choisi de l'exclure.

Surmortalité liée au coronavirus : les personnes immigrées premières touchées

Surmortalité (en %) en France en mars-avril 2020 par rapport à 2019, selon le pays de naissance



Source : Insee

Le constat : surmortalité nord-africaine

L'étude de la surmortalité durant la première vague du coronavirus nous donne des résultats édifiants. On remarque qu'en France, les personnes nées à l'étranger ont subi une surmortalité bien plus importante que les personnes nées en France. Chez les personnes nées en Afrique (hors Maghreb), la surmortalité a été de 114 % contre « seulement » 22 % pour les personnes nées en France. Un fort écart s'observe également pour les personnes nées en Asie et au Maghreb.

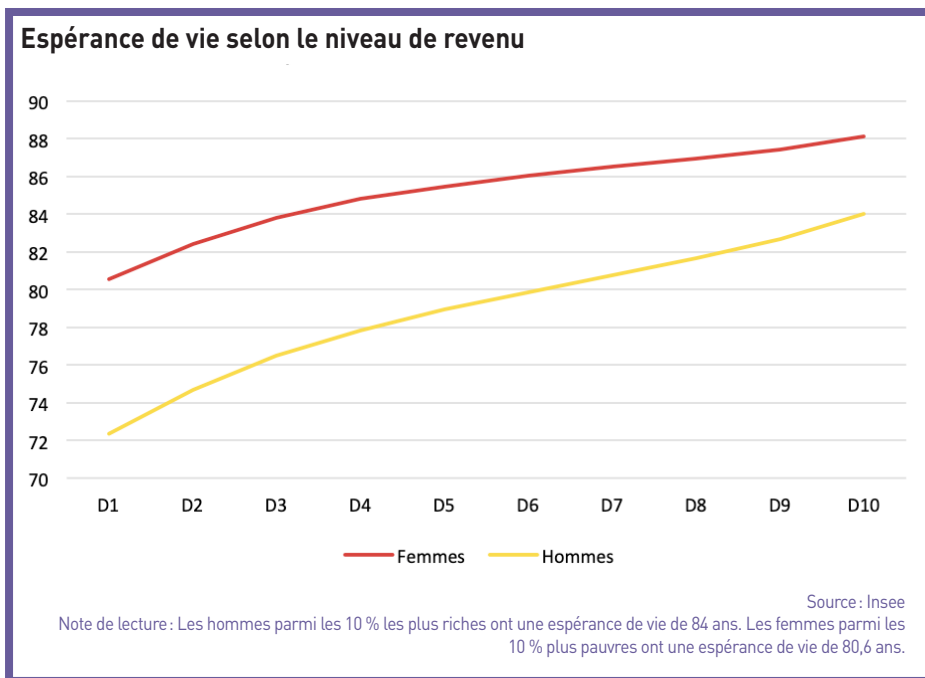
Les personnes nées à l'étranger en première ligne

Si les personnes nées à l'étranger, notamment dans des régions plus pauvres, ont tant souffert du coronavirus, on peut

supposer que c'est parce qu'elles ont continué à travailler et à tenir les services essentiels à bout de bras durant le confinement. Elles ont donc de fait été plus exposées au virus. Ce sont notamment elles qui se trouvent derrière l'expression « premier-ère-s de corvée ».

De plus, les personnes immigrées sont surreprésentées en banlieue parisienne, où les services publics de santé sont moins performants (faute de moyens) et la densité de population y est plus importante. Cela se traduit très brutalement dans les chiffres. En Seine-Saint-Denis par exemple, la surmortalité s'est établie à 127 %. Ce chiffre monte même à + 368 % pour les personnes nées en Afrique (hors Maghreb) et vivant en Seine-Saint-Denis. Un cocktail d'inégalités mortel...

Les plus riches vivent douze ans de plus que les plus pauvres



« Face à la mort on est tous égaux »

On entend souvent cette phrase aux résonances quasi-mystiques, pourtant les chiffres démontrent bien l'inverse. En effet, les inégalités sociales se traduisent par des inégalités très fortes en termes d'espérance de vie.

Pour les hommes, on peut observer près de douze années d'écart d'espérance de vie entre les 10 % les plus pauvres et les 10 % les plus riches. Pour les femmes, les inégalités se chiffrent autour de huit années.

Réduire ces inégalités doit être une priorité

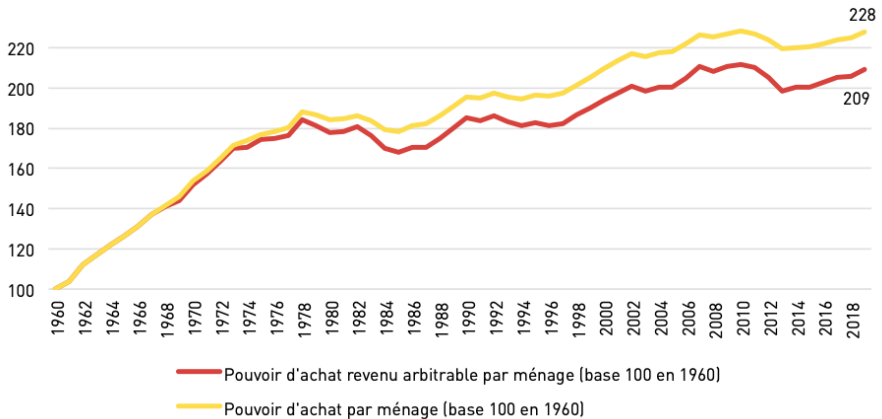
Il existe plusieurs explications possibles à ces chiffres, comme l'accès difficile aux soins, à

une alimentation de qualité ou encore le fait que le travail pénible est souvent lié à un salaire faible. Ces inégalités sont tout à fait inacceptables. Elles justifient amplement le départ en retraite plus tôt pour les salarié-e-s confronté-e-s aux travaux pénibles – bien qu'il ne s'agisse que d'un palliatif à des problèmes devant être traités en amont.

L'augmentation du niveau de vie des plus pauvres et la réduction des inégalités sont donc loin d'être un luxe, mais constituent une nécessité vitale pour des millions de Français-es. En France, en 2020, la pauvreté continue de tuer précocement des millions d'individus parce qu'ils n'ont pas la chance d'être riches.

Des dépenses de plus en plus contraintes

Évolution du pouvoir d'achat et du pouvoir d'achat arbitrable des ménages depuis 1960



Source : Insee

Note de lecture : Entre 1960 et 2019, le pouvoir d'achat arbitrable par ménage a été multiplié par 2,09 tandis que le pouvoir d'achat par ménage a été multiplié par 2,28.

Le pouvoir d'achat arbitrable permet de tenir compte des dépenses pré-engagées comme le loyer, les abonnements TV, assurances, cantines, etc.

Le décrochage du pouvoir d'achat arbitrable

Alors que le pouvoir d'achat par ménage et le pouvoir d'achat arbitrable évoluaient de concert jusqu'aux années quatre-vingt, le pouvoir d'achat arbitrable a ensuite décroché et l'écart ne cesse de se creuser. C'est le résultat de la hausse des dépenses contraintes à commencer par le prix de l'immobilier et des loyers.

En 2019, le pouvoir d'achat arbitrable reste inférieur à celui observé en 2007. La sensation de libre arbitre sur son revenu s'en trouve donc amoindrie.

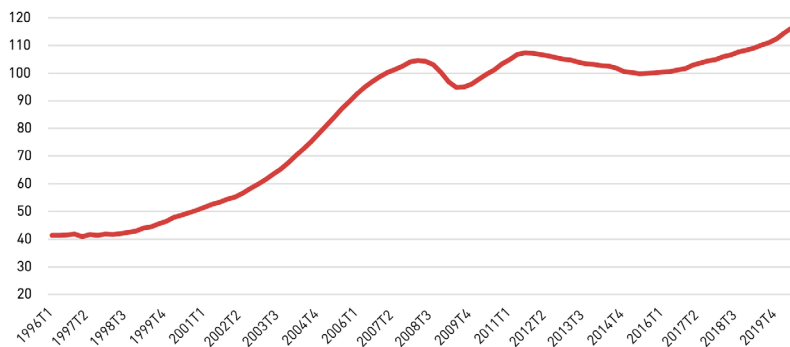
Des ménages en difficultés constantes

Les conséquences de cette augmentation des dépenses pré-engagées ont été observées très concrètement durant le confinement. Alors même que les dépenses « superflues », de loisir étaient réduites à peu de chagrin, les ménages parmi les 20 % les plus modestes ont dû s'endetter pour faire face à leurs dépenses, qui étaient donc des dépenses de première nécessité. Preuve que pour de nombreux ménages, une fois les dépenses pré-engagées réglées, il ne reste plus grand-chose, si ce n'est plus rien. Preuve aussi de la nécessité d'augmenter les revenus, à commencer par le Smic !

POUR ALLER PLUS LOIN : [« Note éco - Pouvoir d'achat, comprendre la réalité des chiffres »](#)

Logement : révélateur des inégalités

Évolution des prix des logements dans l'ancien, à qualité constante (base 100 en 2015)



Source : Indice Notaires-Insee des prix des logements anciens
 Note de lecture : Entre 2015 (moyenne annualisée) et le 2^e trimestre 2020, les prix des logements dans l'ancien ont augmenté en moyenne de 16,4 %.

Le prix de l'immobilier creuse les inégalités

Entre le 2^e trimestre 2019 et le 2^e trimestre 2020, les prix de l'immobilier ont encore augmenté de 5,7 %. Cette augmentation se répercute sur l'ensemble des ménages qui ne sont pas déjà propriétaires de leur logement, c'est-à-dire près de 50 % de la population.

Évidemment, cette situation ne fait pas que des perdant-e-s. En effet, elle profite aux propriétaires qui louent leurs logements de plus en plus chers et plus marginalement à celles et ceux qui avaient acquis leur logement il y a plusieurs années et le revendent aujourd'hui avec plus-value.

Cette hausse bénéficie donc aux ménages qui ont déjà un patrimoine bien établi. Au contraire, pour les ménages modestes, l'effort consenti pour se loger est toujours plus

important. Ces ménages sont par exemple obligés de s'éloigner de leur lieu de travail.

La concentration des logements

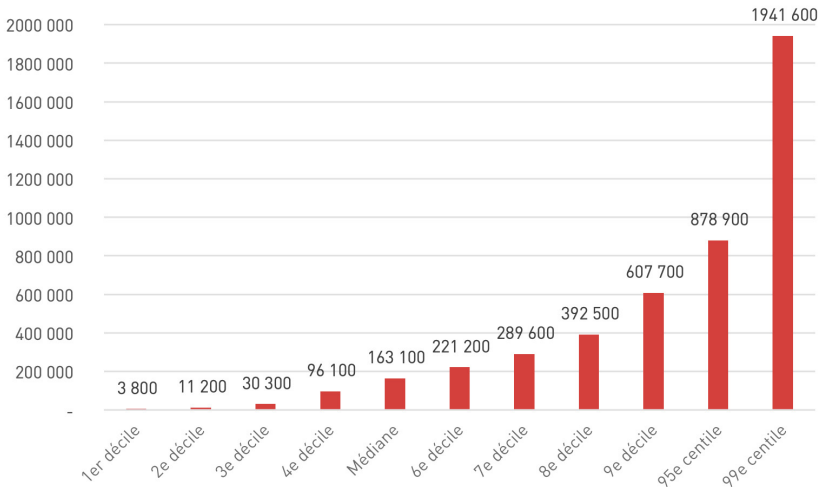
Les facteurs de hausse sont nombreux mais certains sont particulièrement choquants.

Quand de nombreux ménages peinent à se loger, la situation est bien différente pour d'autres. Ainsi, depuis 2014, le nombre de résidences secondaires ou logements occasionnels a augmenté plus de 2 fois plus vite que le nombre de résidences principales. Pire, le nombre de logements vacants a lui augmenté 3 fois plus vite. Entre 2009 et 2014, c'était même 4 fois plus vite.

Le logement est un problème très politique et de nombreux leviers pourraient être activés pour tenter de contrer cette hausse.

Les 10 % les plus riches détiennent près de la moitié du patrimoine

Patrimoine brut en 2018, en €



Source : Insee

Note de lecture : En France, 1 % des ménages ont un patrimoine brut (sans tenir compte de l'endettement) égal ou supérieur à 1 941 600 €. 90 % des ménages ont un patrimoine brut égal ou supérieur à 3 800 €.

Le séparatisme des riches

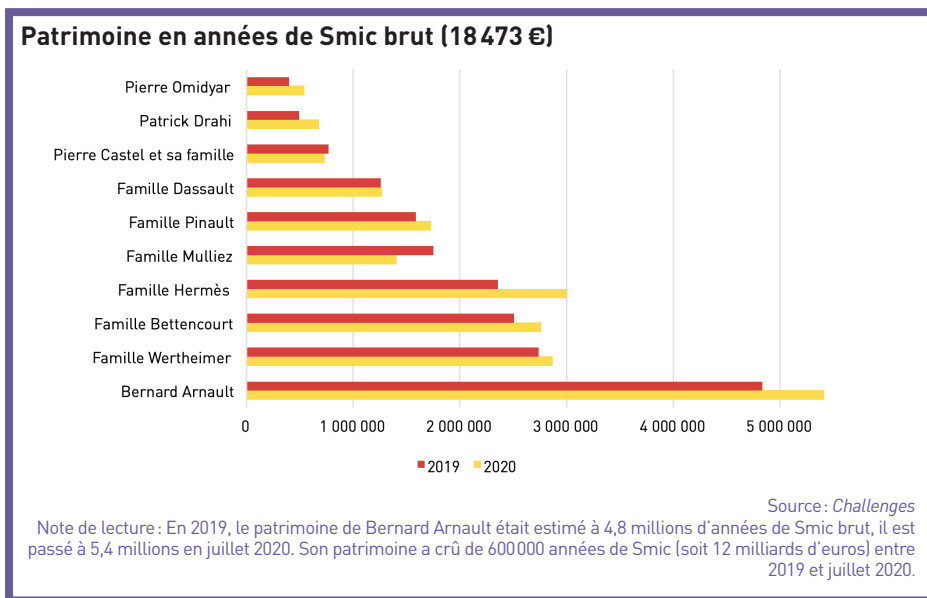
Si les plus riches concentrent déjà une part importante des revenus, le séparatisme des classes aisées est encore plus net quand on regarde les patrimoines. Les 10 % les mieux doté-e-s concentrent pratiquement **la moitié** de tout le patrimoine en France. Si l'on resserre encore un peu la focale, on s'aperçoit que le centile supérieur (les 1 % les mieux doté-e-s) possède à lui seul 16 % du patrimoine total et **un tiers** du patrimoine financier ! Encore une fois, c'est le pouvoir associé au patrimoine financier qui est essentiel à comprendre : celui qui possède est celui qui dicte, faisant de notre système économique un système censitaire. À l'inverse, les 50 %

les moins doté-e-s ne se partagent que **8 % du patrimoine total** ! C'est dire la concentration en haut de l'échelle sociale.

Le mythe de la méritocratie

Comment les classes dominantes justifient-elles ces inégalités ? En invoquant le mythe de la « méritocratie ». La gâteau serait alors réparti en fonction du mérite de chacun-e : beaucoup pour quelques méritant-e-s (les « premier-ère-s de cordée »), peu pour les autres. Le problème de cette rhétorique ? **70 % du patrimoine total en France provient de l'héritage** (Piketty, 2019). Où est le « mérite » à bien naître ? Aucun argument économique ne permet de justifier ces inégalités.

Concentration des richesses... et du pouvoir !



Des patrimoines déconnectés de l'économie réelle

Le patrimoine de ces grandes fortunes est essentiellement détenu sous forme d'actions. Il est donc soumis à la volatilité de la Bourse. Ainsi, la fortune de Bernard Arnault a fondu de près de 30 % entre le 1^{er} janvier et la mi-mars 2020 avant de retrouver rapidement son niveau initial. On parle là de fluctuations de plusieurs dizaines de milliards d'euros. Ainsi en juillet, la fortune de Bernard Arnault était estimée à 100 milliards d'euros.

Il s'agit évidemment de patrimoine « fictif » dans la mesure où il ne pourrait pas vendre toutes ses actions d'un coup sans faire chuter le cours de l'action. Cependant, cela se

matérialise bien en « cash » parfois, comme en août 2020 quand Jeff Bezos a revendu pour plus de 3 milliards de dollars d'actions Amazon. Il s'agit là de milliards bien réels, en monnaie sonnante !

Celui qui détient, c'est celui qui décide

Les commentateurs ne manquent pas de rappeler que ce qui est détenu correspond d'abord à des actions et non pas à de la monnaie. C'est justement le problème ! Au-delà de l'indépendance de ces chiffres, c'est surtout la concentration du pouvoir que permet la détention d'actions qui pose problème. Les décisions stratégiques sont prises par une poignée de personnes pour servir les intérêts... d'une poignée de personnes !

Paradis fiscaux : un manque à gagner colossal pour les finances publiques



Fraude fiscale, un problème majeur pour les finances publiques

Lorsqu'on évoque les problèmes budgétaires, il est rare d'entendre parler de paradis fiscaux. Il faut qu'un scandale éclate (Panama Papers, LuxLeaks) pour que la question soit remise à l'agenda médiatique. On y pense, et puis on oublie. Dans le même temps, les chiffres donnent le tournis. Des chercheurs de l'université Berkeley ont montré que 300 milliards d'euros d'actifs français sont détenus dans les paradis fiscaux. C'est l'équivalent de 15 % du PIB annuel de la France. Imposés au taux légal, ce sont 60 à 80 milliards d'euros selon les estimations qui échappent chaque année au Fisc, c'est-à-dire pratiquement le budget annuel de l'Éducation nationale.

Les plus riches échappent encore à l'impôt

Sur ces 300 milliards, la moitié est détenue par les 0,01 % les plus riches. Il y a une véritable scission des plus riches avec la solidarité nationale et son support de base, l'acquittement de l'impôt.

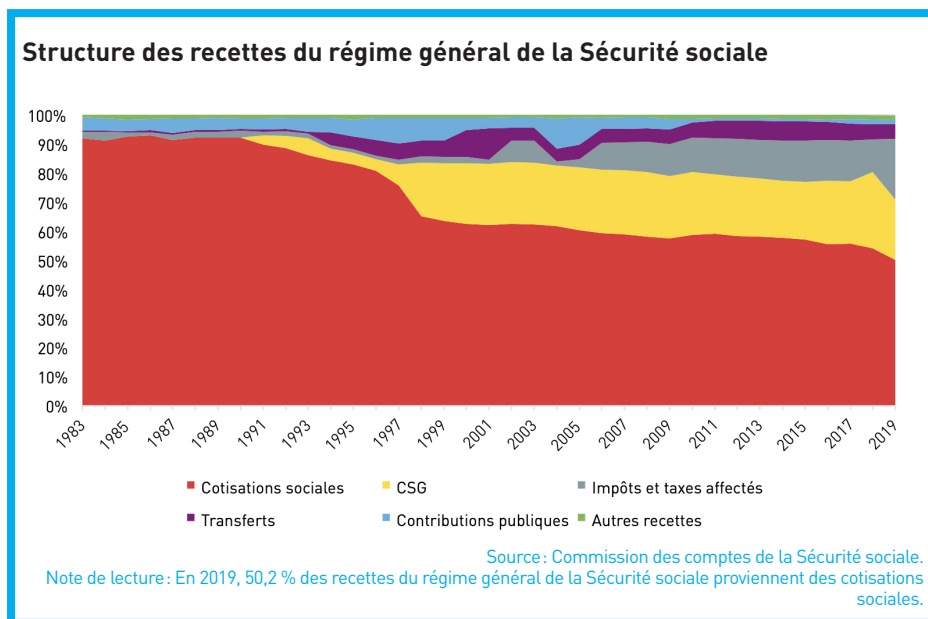
Face à ce constat, l'État doit mettre des moyens supplémentaires pour traquer la fraude fiscale mais également mettre fin, notamment au niveau européen, à l'ambiguïté de certaines règles fiscales qui constituent une brèche dans laquelle s'engouffrent les conseiller-ère-s fiscaux-les des plus riches. C'est une question d'efficacité économique et de justice sociale. L'impunité de ces resquilleur-se-s en col blanc n'a que trop duré.

POUR ALLER PLUS LOIN : Gabriel Zucman, *La Richesse cachée des nations*, Seuil, 144 pages

Chapitre III / **SÉCURITÉ SOCIALE ET SERVICES PUBLICS**

Les services publics et la Sécurité sociale sont sans conteste les derniers remparts face au chaos néolibéral. La collusion entre les gouvernements successifs et les intérêts financiers, couplée au dogme du marché, fragilisent cette barrière depuis bientôt quarante ans. Les années Macron sont une nouvelle tentative, violente, de destruction de notre modèle social. Réduction du nombre de fonctionnaires, recours aux contractuel-le-s, réforme du statut de la fonction publique, réforme de l'assurance chômage, projet de réforme des retraites, projet de revenu universel d'activité... Rien n'est épargné. Afin de défendre au mieux notre modèle de protection sociale ainsi que nos services publics, il est utile d'avoir à l'esprit un état des lieux, loin d'être exhaustif, de la situation. Il permet à la fois de mettre l'accent sur les points morts des politiques publiques, la dégradation des services publics mais également de noter l'efficacité d'institutions qui, tant bien que mal, résistent au néolibéralisme. L'intervention publique reste de loin la meilleure arme pour lutter contre la pauvreté, les inégalités. Elle reste également le meilleur outil d'un développement économique soutenu et harmonieux sur le territoire. Encore faut-il une solide vision et une volonté politique. Les services publics et la Sécurité sociale sont notre bien commun et forment le liant entre tous les citoyens. Les défendre et les développer : voilà le projet que nous portons.

Financement de la Sécurité sociale : le paritarisme en danger



Depuis la création de la CSG en 1991, les impôts de différentes formes n'ont cessé de prendre de l'ampleur dans le financement de la Sécurité sociale. Aujourd'hui, 41,6 % des recettes de la Sécurité sociale sont issues des impôts (impôts et taxes affectés et CSG). En contrepartie, la part des cotisations sociales n'est plus que de 50,2 % contre plus de 92,2 % en 1990. Ce basculement n'est pas sans conséquences.

La CSG ne permet pas d'acquérir des droits !

Aucun droit n'est associé à la CSG et aux impôts et taxes affectés à la Sécurité sociale, contrairement aux cotisations sociales. On passe donc d'un système assurantiel à un système assistanciel dans lequel la Sécurité

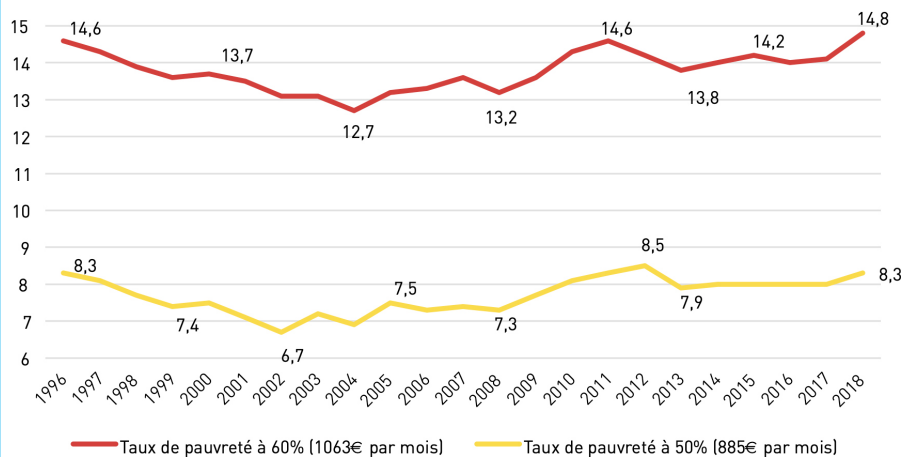
sociale est laissée au bon-vouloir des gouvernements. Nous ne pouvons laisser faire ça. La Sécurité sociale n'est pas un cadeau, c'est un droit !

Une remise en cause du paritarisme

Ce basculement sert également à justifier l'autoritarisme du gouvernement et le balayage de la logique paritaire pour ce qui a trait à la protection sociale – preuve en est avec la réforme de l'assurance chômage. La crise du coronavirus démontre d'ailleurs que cette réforme imposée par le gouvernement est totalement déconnectée de la réalité et est inapplicable. C'est pourquoi nous revendiquons le retour à un financement de la Sécurité sociale quasi-exclusivement par les cotisations sociales.

Taux de pauvreté : triste record d'Emmanuel Macron

Évolution du taux de pauvreté depuis 1996 (en %)



Note de lecture : Le taux de pauvreté à 60 % du revenu médian est passé de 14,1 % en 2017 à 14,8 % en 2018. Source : Insee

Un triste record qui en appelle d'autres

Le taux de pauvreté s'établit à 14,8 % en 2018. C'est le nombre le plus élevé de personnes en situation de pauvreté depuis plus de vingt ans. Selon l'Insee, ce sont 9,3 millions de personnes qui sont désormais en situation de pauvreté monétaire. Cette augmentation est directement imputable aux politiques gouvernementales, qui diminuent les ressources des plus faibles quand les patrimoines des plus aisés explosent. Les projets de réforme (assurance chômage, « revenu universel d'activité ») vont encore aggraver la situation des plus fragiles, sans compter la crise sanitaire et économique qui devrait faire exploser les chiffres de la pauvreté.

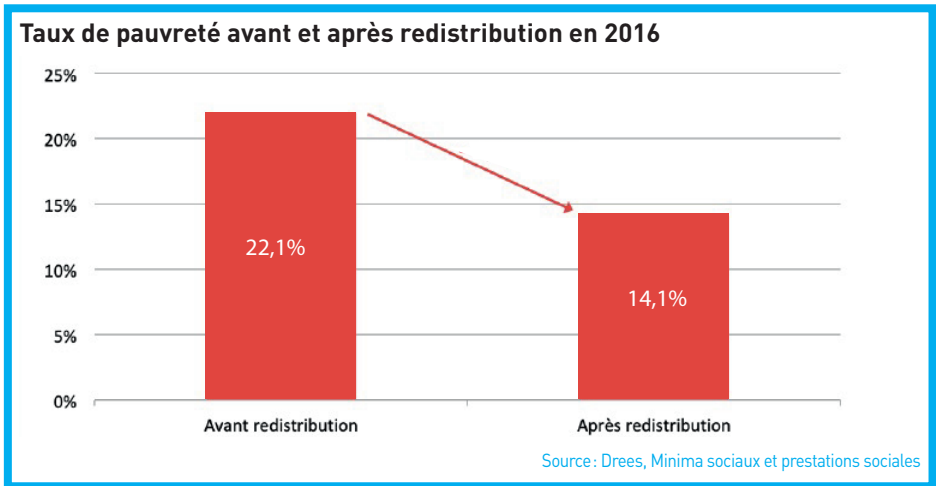
Les associations de lutte contre la pauvreté s'attendent à plus d'un million de pauvres supplémentaires. La crise ne fait qu'exacerber les inégalités et fragiliser davantage les

plus pauvres. Toute notre attention devrait être portée sur la lutte contre la pauvreté, pourtant pas un centime n'a été consacré à cette cause dans le cadre du plan de relance.

La pauvreté n'est pas une fatalité, c'est une question de volonté politique

Nous avons formulé des propositions pour éradiquer la pauvreté. Elles diffèrent bien évidemment de ce que prépare le gouvernement. Seul un programme ambitieux de développement de l'emploi pour tou-te-s et une revalorisation des prestations sociales (financées notamment par la redistribution des richesses) permettront de sortir durablement de la pauvreté. Éradiquer la grande pauvreté coûterait environ 10 milliards, soit ce que va nous coûter la baisse des « impôts de production » du plan de relance. C'est une affaire de choix politique, et il y a urgence.

La grande efficacité de la redistribution pour lutter contre la pauvreté



En 2017, le taux de pauvreté est passé de 22,1 % à 14,1 % après redistribution.

« On met un pognon de dingue dans les minima sociaux, les gens ils restent quand même pauvres » Emmanuel Macron, juin 2018

Heureusement, contrairement à ce que laisse entendre le président de la République, la protection sociale a bien un effet, et pas des moindres ! Évidemment, on ne peut se satisfaire d'un taux de pauvreté de 14,1 %, mais la réduction de la pauvreté de l'ordre de 36 % grâce au système de protection sociale est à souligner !

Pour certains types de ménages comme les familles monoparentales avec un enfant, la redistribution permet de réduire la pauvreté de 44 %.

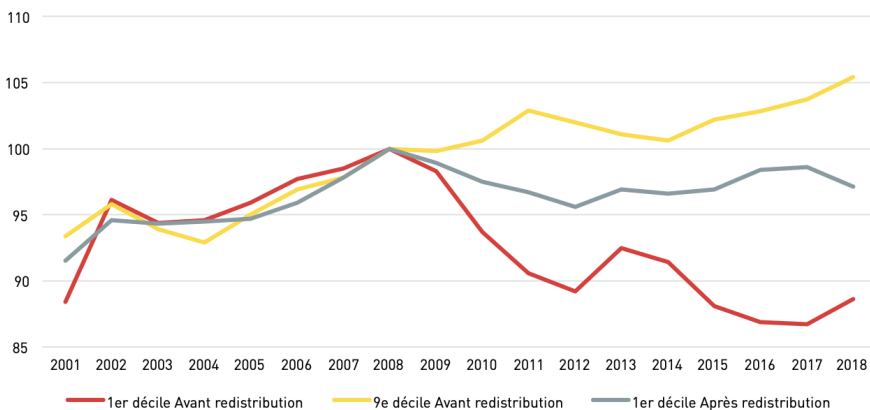
Niveau inquiétant des inégalités primaires

« On est dans le curatif » disait Emmanuel Macron, on pourrait lui donner raison mais certainement pas dans le sens où il l'entend. En effet, la redistribution sert aujourd'hui à nous « guérir » en partie des inégalités primaires (avant redistribution) qui ne cessent de s'accroître. Plus d'un-e français-e sur cinq serait pauvre sans la redistribution. La pauvreté toucherait 61,5 % des familles monoparentales avec deux enfants.

Face à des inégalités d'une telle ampleur, la redistribution ne peut être qu'un palliatif. Le véritable enjeu, c'est de limiter l'accroissement des richesses pour les plus riches, *via* notamment un salaire maximum et surtout une plus forte taxation sur les patrimoines, et d'augmenter les revenus des moins riches, *via* l'augmentation des salaires et des minima sociaux.

Besoin de redistribution et de prestations sociales

Évolution du niveau de vie par décile (base 100 en 2008) en euros constants



Source : Insee

Note de lecture : Le niveau de vie des 10 % des ménages les plus pauvres en termes de niveau de vie en euros constants (une fois pris en compte l'inflation) avant redistribution a baissé de 11,4 % entre 2008 et 2018.

Un niveau de vie avant redistribution inférieur à 2001 pour les plus pauvres

Avant redistribution, le niveau de vie des 10 % les plus pauvres est 11,4 % plus faible qu'en 2008. Il est même plus faible qu'en 2001. Par comparaison, le niveau de vie des 10 % les plus riches avant redistribution est 5,4 % plus élevé qu'en 2008 et 12,8 % plus élevé qu'en 2001.

Un besoin de redistribution accru

Il est d'usage chez les libéraux-les de désigner la « générosité » de notre modèle social comme responsable de l'explosion des dépenses publiques et de la dette. Les chiffres exposés ci-dessus montrent une

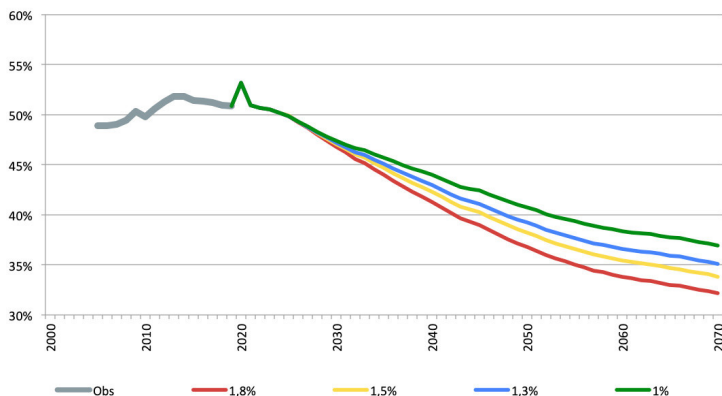
tout autre réalité. Notre modèle social n'est pas plus généreux, simplement il y a davantage de besoins car il est de plus en plus difficile de vivre de son travail en France.

Par rapport à 2008, même après redistribution, le niveau de vie des ménages du 1^{er} décile a baissé (de 3,1 %), preuve que la « générosité excessive » de notre modèle social est une fable.

La conception de la Sécurité sociale des libéraux-les est opposée à la nôtre. Ils considèrent comme un mal nécessaire de laisser toute une partie de la population sur le bas-côté. Des miettes leur sont donc « accordées », de quoi assurer leur survie et une fragile paix sociale... jusqu'à quand ?

Il est impératif de renforcer notre système de retraites

Pension moyenne de l'ensemble des retraités (en % du revenu d'activité moyen brut)



Sources : projections COR et comptes nationaux de l'Insee – novembre 2020.

Note de lecture : en 2019, le montant brut moyen de pension de l'ensemble des retraités de droit direct représente 50,8 % du revenu d'activité moyen (hors activité partielle). Les différents scénarios correspondent aux hypothèses de croissance de la productivité du travail.

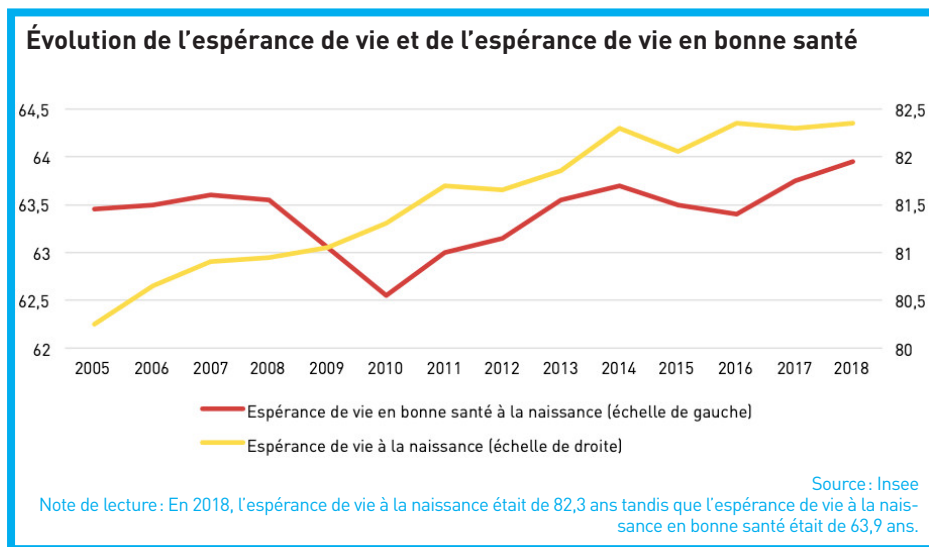
Le problème du système de retraites n'est pas budgétaire

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et économique qui a engendré une forte baisse des cotisations retraites et donc un déficit de notre système de retraites. Pour les fétichistes de l'équilibre, ce problème conjoncturel est une aubaine pour de nouveau appeler à une réforme structurelle et budgétaire de notre système de retraites. Focalisé-e-s sur l'équilibre budgétaire, elles et ils oublient que le vrai problème de notre système de retraites, c'est la baisse annoncée du niveau des pensions par rapport aux revenus des actifs.

Il faut renforcer notre système des retraites

Cette baisse des pensions conduit celles et ceux qui le peuvent à se constituer un complément de retraites *via* des organismes privés de prévoyance, cela crée une Sécurité sociale à deux vitesses. Forts de ce constat, nous n'avons jamais défendu le *statu quo* mais au contraire appelé à une réforme des retraites pour améliorer notre système de retraites et assurer son financement et des pensions décentes, notamment en assurant un minimum de pension au niveau du Smic pour une carrière complète.

Nous vivons plus longtemps... mais dans quelles conditions ?



Vivre plus longtemps, oui, mais surtout en bonne santé !

Le gouvernement voulait faire de l'espérance de vie un indicateur sur lequel indexer la durée de cotisation. Or ce qui nous intéresse c'est surtout l'espérance de vie en bonne santé : à quoi bon vivre plus longtemps si c'est dans des conditions très dégradées ? Ce que montre le graphique, c'est que l'espérance de vie en bonne santé stagne alors que l'espérance de vie continue d'augmenter.

Finir sa carrière en mauvaise santé, pas question !

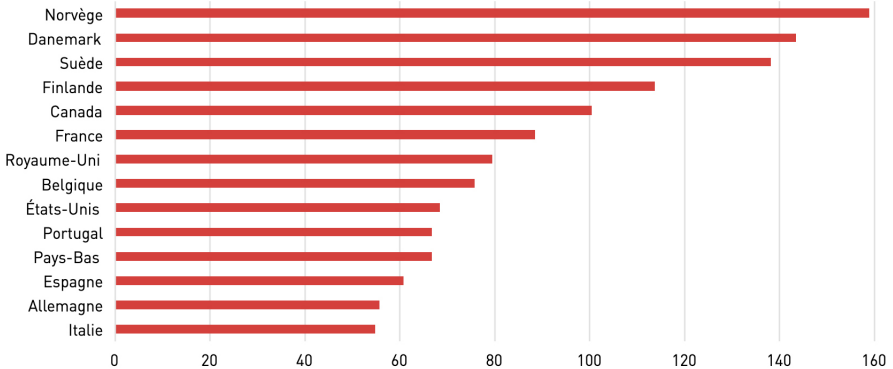
Il s'agit ici d'une moyenne, dans le détail, l'espérance de vie en bonne santé est de 64,5 ans pour les femmes et de 63,4 ans pour les hommes. Pour certaines profes-

sions, fortement concernées par la pénibilité, l'espérance de vie en bonne santé est encore inférieure à ce chiffre. Dès à présent, des travailleur-se-s partent en retraite en mauvaise santé du fait de la pénibilité de leur travail et de l'usure provoquée par l'allongement des carrières. Ce n'est pas acceptable. Revendiquer le partage du temps de travail et la retraite à 60 ans, c'est aussi revendiquer le droit à profiter de la vie à la retraite.

Pour autant, un départ anticipé n'est qu'un palliatif qui ne répare en rien la dégradation de la santé causée par le travail. En amont de ces maladies professionnelles, il est donc prioritaire de lutter âprement contre la pénibilité au travail pour préserver la santé des travailleur-se-s.

L'emploi public : moteur du développement économique

Emploi dans les APU* pour 1 000 habitant-e-s



Source : OCDE; *APU = administrations publiques (intégrant les contractuel-le-s)

Note de lecture : En France, en 2015, dans les administrations publiques, on comptait 88,5 emplois pour 1 000 habitants

L'emploi public souvent extrapolé

Le corps politique, et avec lui les économistes libéraux-les, répètent à qui veut l'entendre que la France compte « *trop de fonctionnaires* ». Les chiffres démontrent une réalité bien différente. En 2015, on comptait en France 88,5 emplois dans les administrations publiques pour 1 000 habitant-e-s. C'était 158,5 en Norvège – soit près de 80 % de plus. On remarque que les pays nordiques, souvent cités en exemples en termes de discipline budgétaire, monopolisent les premières places du classement. L'emploi public est donc loin d'être incompatible avec des finances saines, comme le laisse penser le gouvernement.

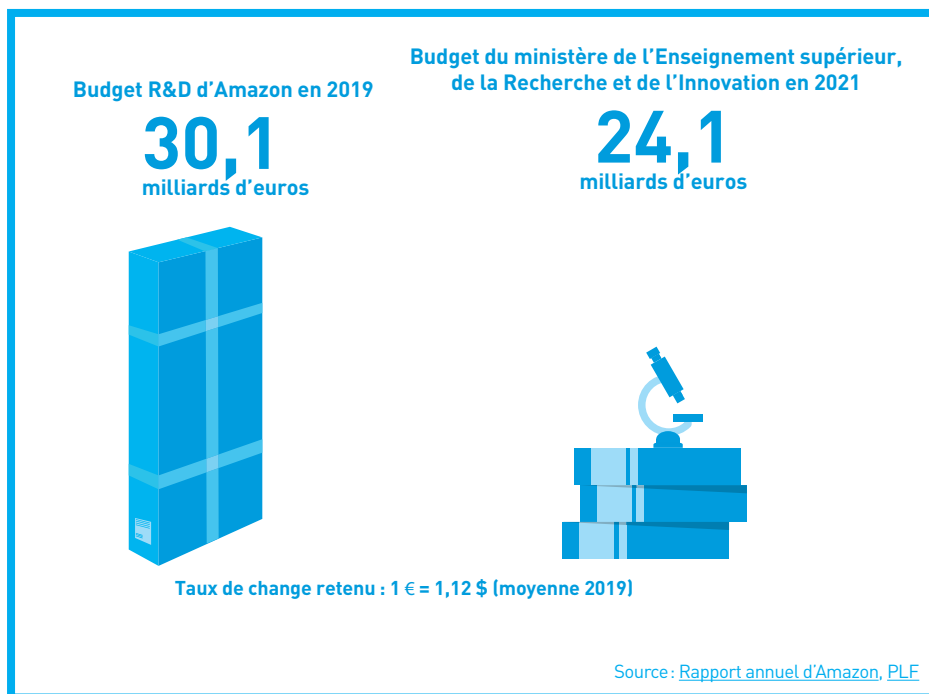
L'importance de la fonction publique

La crise sanitaire a une nouvelle fois montré le rôle primordial et l'importance des

fonctionnaires et du secteur public. Cette crise rappelle également que des décennies de casse des services publics ne peuvent être réparées en quelques mois.

Les services publics assurent un accès équitable aux éléments les plus fondamentaux comme l'éducation, la santé ou encore la justice. Ils sont donc un pilier de l'économie et de la cohésion sociale. Il y a un lien direct entre le nombre d'emplois publics, la réduction des inégalités, les performances scolaires et la qualité de la croissance. La Norvège a ainsi l'IDH (indice de développement humain) le plus élevé au monde. Contre la raison économique, l'idéologie libérale nous conduit à préférer dépenser des dizaines de milliards en exonérations de cotisations sociales et baisses d'impôt pour les entreprises plutôt que de développer l'emploi public.

La recherche publique à l'abandon



Des chercheurs précaires

La LPPR¹ accentue la soumission de la recherche publique aux exigences et aux règles du privé. Elle acte également la précarisation des doctorant-e-s et postdoctorant-e-s. Ce mépris de l'enseignement supérieur et de la recherche n'est pas sans conséquence. De fait, le budget recherche et développement d'Amazon est désormais supérieur au budget du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de la France.

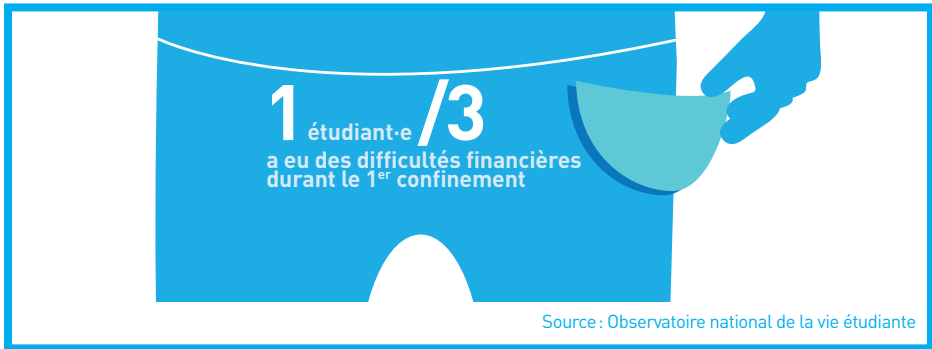
La recherche française à l'agonie

Cette régression de la recherche publique au profit du privé est une perte de souverai-

neté. Pour preuve, les travaux de recherche sur les coronavirus qui avaient été drastiquement réduits au début des années 2000, faute de moyens. Autre élément marquant, la dernière prix Nobel de physique, Emmanuelle Charpentier, fait ses recherches en Allemagne et avait indiqué que « *la France aurait du mal à [lui] donner les moyens qu'[elle a eu] en Allemagne* ». Un tel aveu de faiblesse de la part de la France est inacceptable. Il est urgent de retrouver la voie d'une recherche publique ambitieuse et financée au service de l'intérêt général.

1. Loi de programmation pluriannuelle de la recherche.

L'abandon des étudiant-e-s



En temps normal, les étudiant-e-s doivent déjà faire face à de nombreuses difficultés, notamment financières, qui sont autant d'obstacles à leur réussite scolaire.

Le confinement a amplifié ces difficultés du fait de la suppression des « jobs » étudiants par exemple. Quand près de trois quarts des étudiant-e-s travaillent pour financer leurs études, on comprend bien l'impact sur leurs finances. Pour 16,8 % des étudiant-e-s, le premier confinement a provoqué des difficultés financières plus difficiles qu'à la normale.

Parmi le tiers des étudiant-e-s qui ont eu des difficultés financières, plus de la moitié ont eu des difficultés pour subvenir aux dépenses alimentaires. Comment étudier sereinement le ventre vide ?

Les oublié-e-s du gouvernement

Les difficultés ne s'arrêtent pas à l'aspect financier. Étudier à distance est un exercice au combien difficile, en particulier pour les nouveaux-elles étudiant-e-s. La moitié d'entre

35,9 % des étudiant-e-s se sentaient souvent ou en permanence épuisé-e-s durant le premier confinement

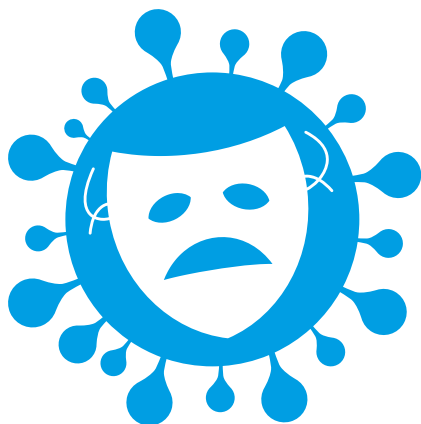
51 % des étudiant-e-s ont eu des difficultés dans l'organisation de leur travail personnel et de leur temps

elles et eux ont ressenti un sentiment de solitude ou d'isolement durant le premier confinement, le deuxième n'a pu qu'aggraver la situation.

Comment vouloir préparer « l'économie de demain » si on sacrifie le service public d'enseignement supérieur et laisse à l'abandon plus de 2,7 millions d'étudiant-e-s ?

Face au sacrifice de cette génération, le gouvernement n'a apporté aucune réponse. Une allocation permettant aux étudiant-e-s de se concentrer sur leurs études sans avoir à travailler à côté en serait une première.

2020, année noire pour la culture



74 %

**Impact* du Covid
sur le chiffre d'affaires
du spectacle vivant en 2020**

* Estimation faite durant l'été 2020 avec l'hypothèse qu'il n'y aurait pas de reconfinement en 2020. L'impact réel est donc sans aucun doute plus important encore.

Sources : Insee, MCC, DGCA, Entretiens, Questionnaire.

Traitement des données : Département des études, de la prospective et des statistiques du Ministère de la Culture.

La culture, grande victime des restrictions sanitaires

Le spectacle vivant repose sur l'interaction entre les artistes et leur public. Cette interaction a été mise à mal par le coronavirus et ainsi le spectacle vivant a subi de plein fouet les fermetures et restrictions administratives. L'impact est donc colossal, avec trois quarts d'activité en moins, alors même que le deuxième confinement n'était pas envisagé.

La culture dans son ensemble a été touchée par la situation sanitaire, avec un impact estimé en juillet 2020 à 25 % du chiffre d'affaires pour l'année 2020.

Aider la culture, une priorité

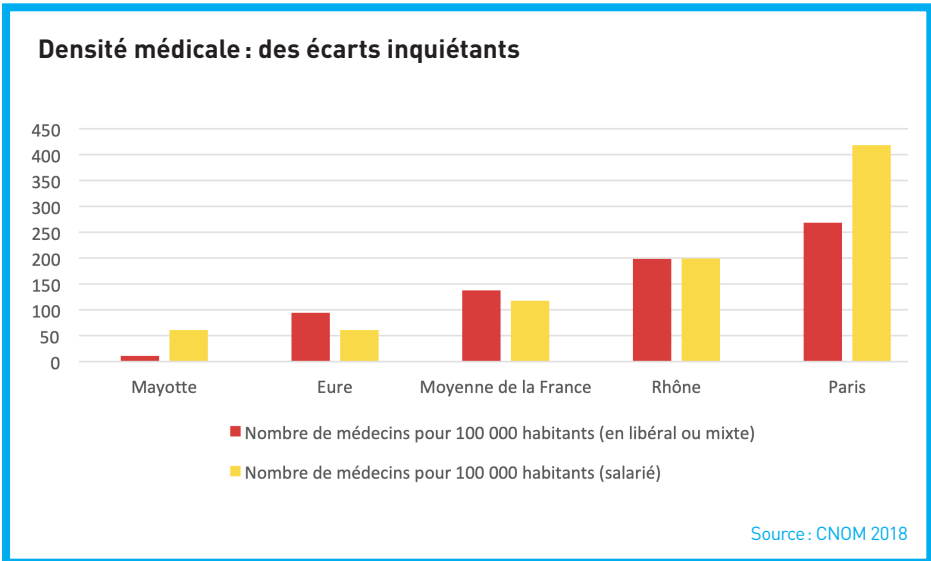
Contrairement à ce que disent les classifications administratives, la culture est un secteur essentiel à divers titres et est

indispensable à l'émancipation des citoyens. Le monde de la culture, qui repose essentiellement sur des travailleurs précaires et des petites structures, ne se relèvera pas seul d'un choc d'une telle ampleur.

L'État doit donc s'assurer que la crise sanitaire et économique ne cause pas de dommages irréparables sur le monde de la culture. Le risque est une concentration du secteur, au profit des plus gros acteurs de la culture, ce qui engendrerait une standardisation culturelle et porterait atteinte à l'exception culturelle française.

POUR ALLER PLUS LOIN : Voir [Les impacts de la crise sanitaire sur le secteur culturel](#)

Accès à la médecine : l'abandon des pouvoirs publics



L'État ne compense pas les inégalités territoriales liées à la liberté d'installation de la médecine libérale

Étant donné la liberté d'installation dont jouissent les médecins, il est logique de voir des inégalités dans la densité des effectifs de médecins en exercice libéral ou mixte. Ainsi, le climat des Alpes-Maritimes attire de nombreux-ses médecins, c'est donc le département (hormis Paris) qui a la plus forte densité de médecins en libéral ou exercice mixte. Cependant on peut penser que le rôle de l'État est de compenser, au moins en partie, ces inégalités « naturelles ». Il ne fait en réalité que les accentuer.

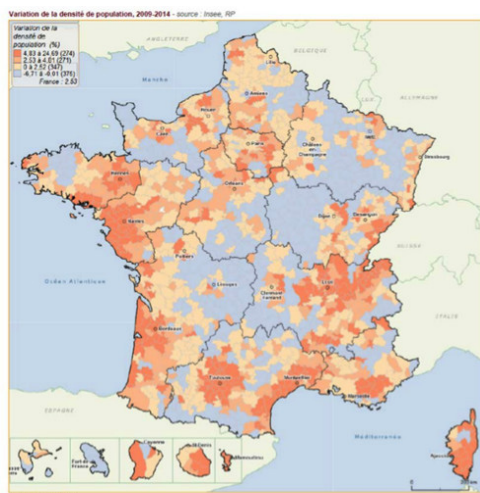
Un indicateur révélateur de l'abandon de l'Outre-mer

Concernant la médecine libérale et mixte, Mayotte dispose de 9 fois moins de médecins que l'Eure, département métropolitain le moins bien doté. Comme le montre le graphique, l'État ne corrige nullement ces inégalités. En termes de médecins salarié-e-s, les Mahorais-es sont également parmi les 3 territoires français à la plus faible densité.

On trouve aujourd'hui des départements qui ne comptent qu'un-e seul-e médecin sur certaines spécialités. Ce n'est pas acceptable !

Entre 2017 et 2018, le nombre de généralistes en activité régulière dans la Creuse a chuté de **7,30 %** alors qu'il s'agissait déjà d'un des départements les moins dotés.

Des territoires à l'abandon



Issu de : <https://www.comptes.fr/system/files/2019-03/20190320-acces-services-publics-territoires-ruraux.pdf>

Des faibles perspectives pour la jeunesse

On entend parfois parler de « diagonale du vide » pour parler des territoires ruraux entre les Landes et la Meuse. Ce sentiment de « vide » risque de s'accroître. En effet, alors même qu'il s'agissait déjà des départements les moins densément peuplés, ce sont également ceux qui ont perdu le plus d'habitants, relativement à leur population, entre 2009 et 2014. C'est notamment le résultat de départs massifs de jeunes sans perspectives professionnelles dans leur département d'origine.

Par exemple, tandis que le taux de pauvreté chez les moins de 30 ans était de 16,5 % en 2017 dans le département de Paris, il frôlait ou dépassait les 25 % pour une bonne partie de départements qui se dépeuplent.

L'urgence de revitaliser ces territoires

On a donc un vieillissement de la population, et la tendance sera de plus en plus difficile à inverser. Pour contrer cette situation, les pouvoirs publics doivent agir pour revitaliser ces territoires. Selon la Cour des comptes, entre 2013 et 2017, le nombre d'écoles rurales a été réduit de 5,31 %, soit plus de 1 000 fermetures d'écoles en cinq ans. En ce qui concerne les services de la Direction générale des finances publiques, même traitement : 5,6 % de réduction entre 2011 et 2016. Il faut absolument stopper cette hémorragie et au contraire redéployer des services publics au plus près des usagers afin de créer de l'emploi local et lutter contre le sentiment d'abandon de ces territoires par les pouvoirs publics centraux. Le développement des petites lignes ferroviaires est également un levier à activer par les pouvoirs publics pour mettre fin à l'enclavement de ces territoires.

Chapitre IV / LE COÛT DU CAPITAL

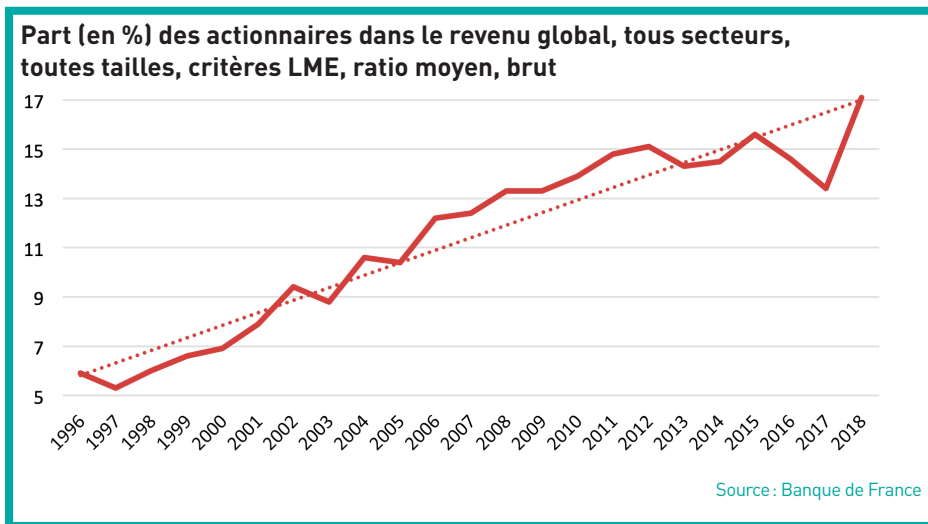
Qui n'a jamais entendu parler du « coût du travail »? Les éditorialistes se relaient sur les plateaux TV pour rappeler à quel point les salarié-e-s coûtent cher. Que nous soyons parmi les plus productif-ve-s au monde, et donc que nous « rapportons » bien plus que nous coûtions est curieusement moins mis en avant. Que la course à la baisse des salaires en Europe au nom de la « compétitivité » nous conduise à la stagnation économique n'est pas beaucoup plus discuté. Symétriquement, et à de rares exceptions près, la question du coût du capital est, elle, complètement éludée dans le débat public. On oublie pourtant une réalité fort simple: un-e actionnaire qui apporte des capitaux ne le fait pas à titre gracieux. Il y a ce qu'il ou elle apporte (une partie du capital), et il y a ce que notre travail lui rapporte (les dividendes). Le coût du capital, dans la définition de base que nous proposons, c'est la partie du profit qui n'est pas réinvestie (majoritairement les dividendes). Et cette question change tout! C'est bien le capital qui nous coûte, économiquement, socialement, budgétairement.

Il faut étendre la définition du coût du capital à au moins 3 éléments:

- le coût financier du capital, correspondant aux versements de dividendes et d'intérêts;
- le coût économique du capital, où la faiblesse de l'investissement est directement liée à l'asphyxie actionnariale;
- le coût public du capital, correspondant à l'ensemble des exonérations de cotisations, crédits d'impôts accordés au capital et à celles et ceux qui le détiennent, sans compter le coût exorbitant de la fraude fiscale des entreprises comme des particuliers.

Lutter contre le coût du capital, c'est non seulement lutter pour le travail, mais également pour un système économique plus efficace.

Part des actionnaires dans le revenu global



Les années quatre-vingt marquent un tournant majeur de l'économie mondiale, et des économies avancées plus particulièrement.

La financiarisation de l'économie

D'une économie majoritairement basée sur le crédit bancaire, encadrée par l'État et régulée, on passe à une économie de marchés financiers, dérégulés. C'est cela que l'on nomme la « financiarisation ». L'explosion des inégalités, la pression accrue sur le travail, la concentration du capital, les crises financières sont toutes les conséquences de ce nouveau modèle économique.

Le pouvoir exorbitant des actionnaires

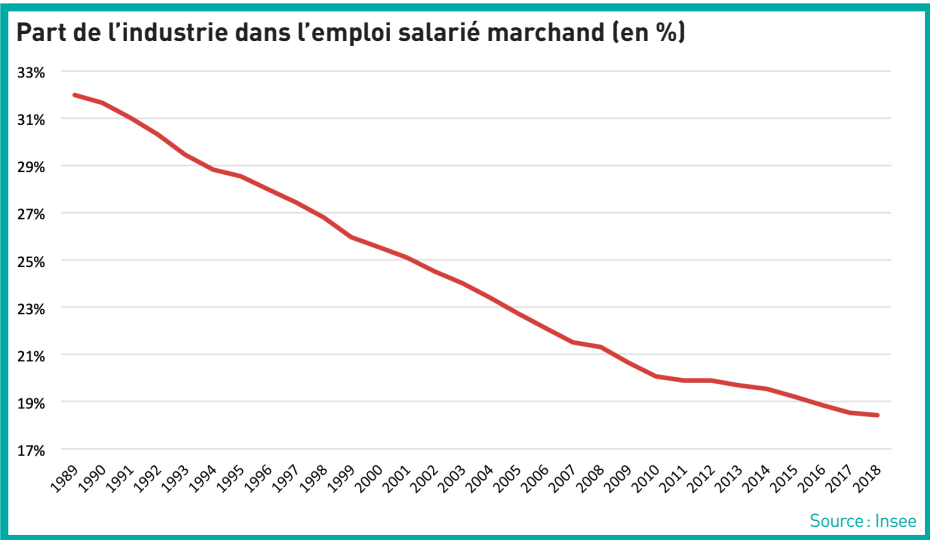
La montée du pouvoir des actionnaires, visible sur le graphique ci-dessus, est le symptôme le plus évident de cette financiarisation. Leur poids dans la richesse globale des entreprises a été multiplié par 2,5

en vingt ans en France. La première conséquence concrète de ce pouvoir actionnarial est la concentration des richesses et du pouvoir entre les mains d'un nombre restreint d'individus. La deuxième, peut-être la plus dramatique, est de réduire le travail et son organisation dans l'entreprise en variable d'ajustement pour maximiser la rentabilité actionnariale.

Les décisions d'investissement, d'embauches, la politique salariale, sont tout entières dictées par une poignée d'individus. La crise financière de 2008, et sans doute la prochaine crise qui vient, nous rappellent l'urgence d'un changement de modèle.

Le plafonnement de la taxation du capital (« flat tax ») a fait s'envoler les dividendes en 2018 : + 64 % de dividendes versés aux ménages résidents par rapport à 2017 !

L'industrie sacrifiée



Depuis les années quatre-vingt-dix, l'emploi dans l'industrie n'a cessé de baisser. La part de l'industrie dans l'emploi salarié marchand est passée de 32 % en 1989 à 18 % en 2018. Plusieurs explications à cela.

La mise en concurrence des travailleur-se-s

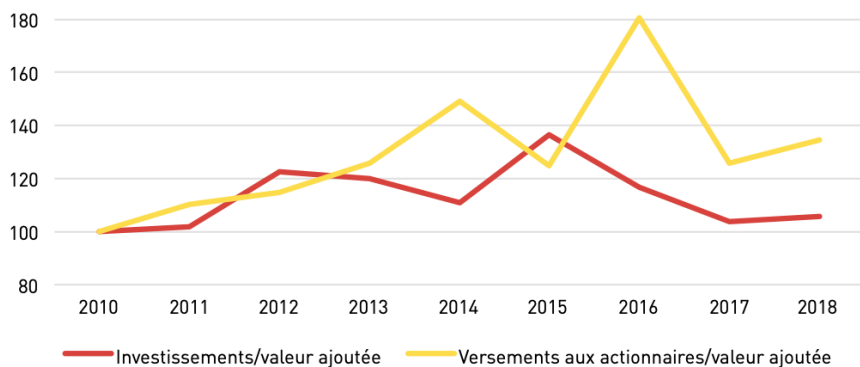
La mondialisation des échanges a contribué à la mise en concurrence des travailleur-se-s et en premier lieu dans l'industrie. Les ouvrier-ère-s de l'industrie en ont été les premières victimes. Le patronat étant à la recherche de la rentabilité la plus forte, les pays à bas salaires ont attiré de nombreuses usines au détriment des travailleur-se-s. Cela se traduit aujourd'hui par un déficit commercial de 60 milliards d'euros.

L'urgence d'une véritable politique industrielle

La chute de l'industrie française est également le résultat du manque d'investissement de la part du patronat et de l'État. Ce manque d'investissement a nui à la compétitivité hors prix des produits français. Lorsque les actionnaires privilégient la rentabilité immédiate au détriment de l'investissement, le long terme est sacrifié. Il n'y a pas de grande économie sans industrie. Ce constat rend donc urgent un plan d'investissement massif, indispensable pour repenser notre système productif dans le cadre de la transition écologique, piloté par un pôle financier public pour être à l'abri de l'appétit du privé.

Les versements aux actionnaires au détriment de l'investissement

Évolution de la part moyenne de chaque poste au sein de la valeur ajoutée (base 100 en 2010)



Source : Données entreprises (documents de référence) et Base de données Orbis
 Traitement : Le Basic

Moyenne sur 35 entreprises non financières du CAC 40

Note de lecture : Entre 2010 et 2018, la part moyenne des versements aux actionnaires dans la valeur ajoutée a augmenté de 35,62 %.

Le carcan de la rentabilité actionnariale

L'argument central du patronat repose sur une idée simple : les dividendes sont le prix à payer pour qu'il y ait suffisamment d'investissement dans l'économie. Mais cet argument ne résiste pas à l'analyse. Le graphique ci-dessus donne une illustration du phénomène de « *downsize and distribute* » (littéralement : réduire et distribuer). Rapportée à la valeur ajoutée, la part des dividendes augmente, celle de l'investissement stagne.

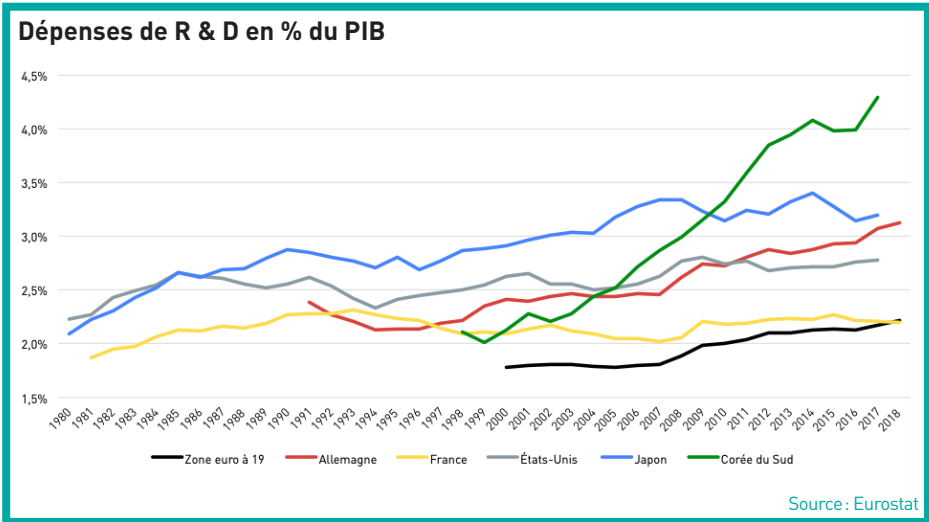
La rentabilité financière extrêmement élevée exigée par les actionnaires pousse les entreprises à réduire leurs projets d'investissements (*downsize*) pour distribuer une

part plus importante du profit aux actionnaires (*distribute*). La logique actionnariale est en ce sens contraire au développement productif de l'entreprise et aux intérêts des salarié-e-s, dont les salaires stagnent.

Ce que les actionnaires prennent

C'est toute la prédation financière que l'on voit à l'œuvre ici. Si les libéraux-les ne manquent jamais une occasion de rappeler que les actionnaires apportent des capitaux à l'entreprise, ils oublient systématiquement de dire combien ces mêmes actionnaires prennent à la valeur ajoutée. La finance asphyxie littéralement l'économie.

Recherche et développement : sous-investissement chronique



Le retard français en R & D

La France accuse un retard important en matière de dépenses en recherche et développement. Alors que l'objectif fixé en 2010 par la « stratégie de Lisbonne » était de 3 % du PIB, les dépenses en la matière stagnent à 2,2 % du PIB en France, loin derrière la Corée du Sud (4,3 %) l'Allemagne (3,1 %) et les États-Unis (2,8 %).

Un symptôme du coût du capital

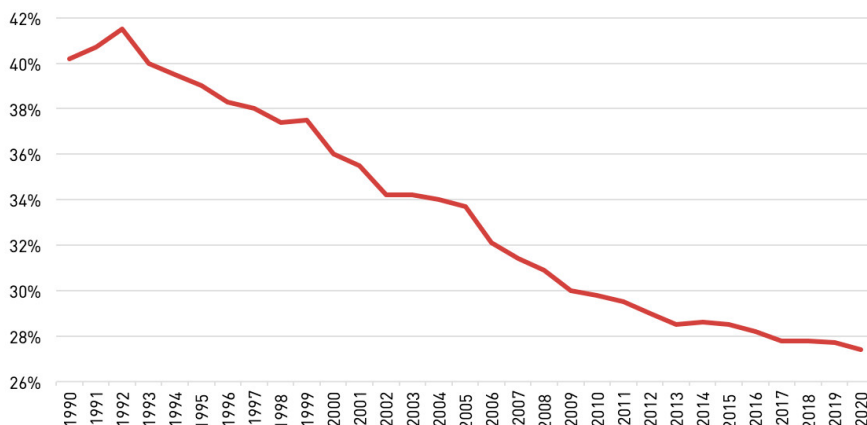
Ce décrochage français traduit plusieurs choses. C'est d'abord une manifestation du coût du capital : l'investissement dans la R & D ne porte ses fruits qu'à long terme, à des lieues de la logique court-termiste

des détenteur-ric-e-s d'actions. Cela traduit également le manque de vision des gouvernements successifs, quand on sait l'importance des dépenses en R & D pour développer le potentiel productif. C'est enfin l'échec de la logique du « tout-marché » contenue dans le CIR¹, coûteux (de l'ordre de 5 milliards par an) et inefficace. Seul un développement de l'emploi scientifique et des crédits en faveur de la recherche permettra au pays de combler ce retard. Ce ne sont pas les projets de recherche qui manquent (transition écologique, économie du numérique), mais bien la vision politique de long terme que commande l'intérêt général.

1. Crédit d'impôt recherche.

Impôts sur les sociétés : la chute dans les économies avancées

Taux moyen d'imposition des entreprises des pays du G20



Source : Devereux, Habu, Lepoev and Maffini, "G20 Corporation Tax Ranking", *Oxford University Centre for Business Taxation Policy Paper*, March 2016

Note de lecture : Entre 2000 et 2020, le taux moyen d'imposition sur les entreprises dans les pays du G20 est passé de 36 % à 27,4 %.

Quand on pense au « coût du capital », on pense en premier lieu au poids démesuré des actionnaires dans la vie économique. Ce poids se retrouve aussi dans la mise en concurrence des systèmes fiscaux des pays. Le chantage à l'emploi concerne aussi l'impôt.

La course au dumping fiscal

Le graphique ci-dessus est particulièrement parlant. Il montre que dans les économies avancées, le taux d'imposition sur les sociétés (IS) moyen est tombé de 40 % en 1990 à moins de 28 % trente ans plus tard. C'est le résultat direct de la concurrence fiscale que se mènent les États (notamment

en Europe). Le bonheur des plus riches est assis sur le malheur des finances publiques des États.

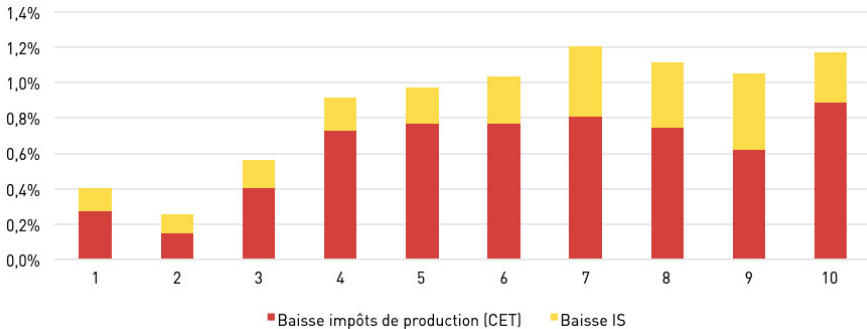
L'impôt sur les sociétés, trop important en France ?

La situation de la France a ceci de particulier qu'elle fait partie des 5 pays où l'impôt sur les sociétés pèse moins de 5 % des recettes fiscales, avec les Bahamas, l'Islande, la Slovénie et le Tokélaou¹. La chute n'est pas près de s'arrêter, quand le gouvernement prépare la baisse de l'IS à 25 % en 2022. La concurrence fiscale est donc aussi le résultat du coût du capital.

1. Source : OCDE <https://www.oecd.org/fr/fiscalite/beps/statistiques-de-l-impot-sur-les-societes-premiere-edition.pdf>

Des baisses d'impôts mal ciblées

Réduction d'impôts pour les entreprises contenues dans le plan de relance, selon le nombre de salariés. (En % de la VA)



Source : Données issues des bases liasses fiscales, LIFI, PERIM, SINAPSE, TVA, CVAE, CFE
 Traitement des données : Institut des politiques publiques (IPP)

<https://www.ipp.eu/actualites/resultats-entreprises-impact-de-la-crise-et-des-mesures-budgetaires-2020-2021/>

Énième baisse d'impôts

Après les baisses de cotisations sociales, le gouvernement continue son travail de mise en tension des finances publiques avec de nouvelles baisses d'impôts sur le capital. Nouvelle baisse de l'impôt sur les sociétés et surtout baisse d'impôts de production pour 10 milliards d'euros en 2021.

Des mesures en faveur des plus petites entreprises ?

Ce n'est pas ce que montre le graphique ci-dessus. Ce sont en réalité les plus grandes entreprises (à droite sur le graphique) qui vont le plus bénéficier de ces deux mesures. C'est logique puisque ce sont aussi celles qui du fait de leur taille paient le plus d'impôts. Les grands groupes peuvent se frotter les mains. Plus effarant encore, l'IPP rappelle que les entreprises les moins

touchées par la crise en perte de chiffre d'affaires... sont également celles qui toucheront le plus en baisses d'impôts ! Il s'agit bel et bien de cadeaux fiscaux.

Ciblage et contreparties : il y a urgence

C'est toute la politique fiscale qui doit changer de braquet. Les baisses d'impôts aveugles sont coûteuses, inefficaces en termes de créations d'emplois. Il y a urgence à imposer des contreparties aux aides publiques quand il y en a. Sous peine de continuer la fuite en avant fiscale.

On parle beaucoup d'impôts de production, mais on oublie de parler des subventions qui représentent 3 % du PIB soit 70 milliards d'euros !

POUR ALLER PLUS LOIN : *Mémo éco* – « L'institut des politiques publiques confirme nos craintes sur les mesures gouvernementales ».

Emmanuel Macron, président des ultra-riches



Un cadeau à plusieurs millions d'euros grâce au PFU

Entre 2013 et 2017, les versements de dividendes avaient quelque peu baissé du fait d'une fiscalité moins favorable. Dès son arrivée au pouvoir, Emmanuel Macron est revenu sur cette fiscalité en mettant en place le « prélèvement forfaitaire unique » (PFU). Pour profiter au maximum de cette baisse de la fiscalité, les dividendes versés aux ménages résidents en France ont explosé : + 64 %, soit une augmentation de 9 milliards pour atteindre 23 milliards d'euros. À eux seuls, 1500 foyers ont capté la moitié de cette hausse, soit en moyenne 3 millions d'euros par foyer. Les 0,1 % les plus riches se partagent 14,7 milliards de dividendes, soit 64 % du total. Pour les finances publiques, le coût est de plus d'un milliard d'euros.

Les « simples » redevables de l'ISF ne sont pas en reste

L'autre grande réforme de fiscalité du capital était la suppression de l'ISF, remplacé par un impôt sur la fortune immobilière (IFI).

340000 ménages ont bénéficié de cette réforme, avec un gain moyen de près de 10000 € par ménage et par an. Évidemment l'économie d'impôt est bien plus forte pour les grandes fortunes.

En effet, pour les ménages qui ont un patrimoine taxable de plus de 10 millions d'euros, l'économie se chiffre à près de 110000 € d'impôts par an. Mieux, ou plutôt pire, pour les 100 premier-ère-s contribuables, l'économie d'impôt est en moyenne de 1,2 million d'euros.

Une fois de plus, les finances publiques en font les frais avec une perte estimée à 3,5 milliards d'euros par an.

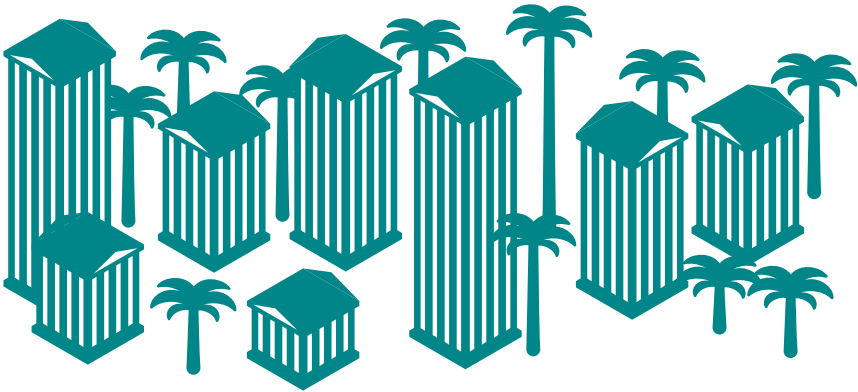
Pour rappel : avec 5 milliards d'euros, on peut augmenter le RSA de moitié. Les faits sont têtus : Emmanuel Macron est bien le président des riches, et même des ultra-riches, principaux financeurs de sa campagne électorale¹.

POUR ALLER PLUS LOIN : [Lettre éco septembre 2020](#)

1. <https://www.franceculture.fr/politique/comment-800-grands-donateurs-ont-finance-la-moitie-de-la-campagne-demmanuel-macron>.

Le CAC 40 raffole des paradis fiscaux

2 500 filiales du CAC 40 dans les paradis fiscaux



Source : Attac, Rapport janvier 2019

Une pratique courante

Les groupes du CAC 40 déclarent plus de 16 000 filiales, dont 15 % dans les paradis fiscaux. Certains groupes comme Danone, Kering, LVMH ou encore Axa en comptent même entre 20 et 30 % ! Parmi les paradis fiscaux qui abritent les filiales des groupes français, on trouve notamment des pays européens, censés être nos « partenaires » économiques. La compétition fiscale fait rage entre les pays européens pour attirer les entreprises et leurs bénéfices.

Les grands perdants de ces montages

Avec ces filiales, les grandes entreprises cherchent donc à déclarer les bénéfices

loin de là où ils ont été faits. Au-delà d'échapper au fisc français, ces filiales permettent d'échapper à l'intéressement et à la participation en déplaçant les bénéfices et en les minorant devant les salariés.

Pourtant, entre 2010 et 2017, **les impôts payés par les firmes du CAC 40 ont diminué de 6,4 % et leurs effectifs en France ont fondu de 20 %**. Au jeu financier de la filialisation, les salarié-e-s et les contribuables ne gagnent jamais.

Les raisons ne manquent donc pas pour combattre ces filiales dans les paradis fiscaux. À commencer par celles des groupes dont l'État est actionnaire !

Les niches sociales du capital



91
milliards d'euros
en 2019

Source : Cour des comptes

Selon le projet de loi finances de la Sécurité sociale 2021, les exonérations et niches fiscales représenteront 67,4 milliards d'euros pour cette année. Cependant, la Cour des comptes évaluait plutôt ce chiffre à 91,3 milliards pour l'année 2019.

Une menace pour le financement de la Sécu

L'importance prise par les dispositifs d'exonération de cotisations représente un danger pour la Sécurité sociale à deux égards. Premièrement, la multiplication des dispositifs est une porte ouverte aux « irrégularités » – c'est-à-dire à la fraude. L'autre menace pour le financement de la Sécurité sociale vient du fait de la tendance à la non-compensation par l'État de ces baisses de recettes (2 milliards d'euros en 2021).

Le CICE, inefficace mais pérennisé

Les différentes études commandées par France stratégie font état d'effets nuls ou

très faibles sur l'emploi par rapport au coût exorbitant du dispositif. Le coût (public) du capital, c'est aussi un ensemble inutile de dispositifs d'exonérations. Pour rappel, la transformation du CICE en exonérations de cotisations coûte entre 18 et 22 milliards d'euros par an. Avec cette somme, l'État pourrait créer plus de 350 000 postes de fonctionnaires sans compter les économies (allocations-chômage, minima sociaux...) et retombées fiscales (impôt sur le revenu, TVA, etc.) qui minimiseraient le coût pour les finances publiques. Cet argent aurait donc un effet significatif sur l'emploi s'il était utilisé à bon escient.

Il est urgent de faire un moratoire sur ces exonérations tant leur coût pour les finances publiques est élevé et tant leur efficacité est faible. L'opacité qui règne en matière de gestion des deniers publics est intolérable.

Exonérations de cotisations, une trappe à bas salaires !

Salaire brut	1555 € (1 Smic)	2332 € (1,5 Smic)	3 110 € (2 Smic)
Exonérations de cotisations patronales	619,65 €	264,89 €	242,51 €
Cotisations patronales restantes	26,20 €	703,90 €	1049,20 €
Cotisations salariales	323,98 €	485,96 €	647,96 €
Salaire net	1230,60 €	1845,91 €	2461,20 €
Montant total payé par l'employeur	1580,78 €	3035,77 €	4158,36 €
Montant supplémentaire payé par l'employeur par rapport au Smic	/	92 %	163 %

Sources : Logiciel de gestion de paie.

(les chiffres peuvent varier selon la mutuelle, le statut de l'employé-e, la taille de l'entreprise ou encore le secteur d'activité. Ici, les chiffres sont donnés avec l'hypothèse qu'il n'y a pas de mutuelle, par souci de simplicité)

Une trappe à bas salaires

Les exonérations de cotisations sont généralement ciblées sur les bas salaires. Les libéraux-les justifient cela en disant que les embauches des personnels à bas salaires sont plus sensibles aux variations du « coût du travail ». Ainsi, les exonérations Fillon par exemple sont au maximum au niveau du Smic et sont ensuite dégressives jusqu'à 1,6 Smic. Cela a de gros effets pervers puisque les augmentations de salaires au niveau du Smic coûtent donc proportionnellement plus cher à l'employeur. En effet, comme le montre le tableau, en passant de 1 Smic à 1,5 Smic, le salaire augmente de 50 % mais le coût pour l'employeur augmente de 92 %. C'est donc fortement désincitatif

et complique la lutte pour les augmentations de salaires !

« Zéro cotisations Urssaf » au niveau du Smic !

À force d'exonérations en tous genres, le rêve du patronat est presque atteint ! Au niveau du Smic, il ne reste que quelques cotisations comme la cotisation AT-MP pour des montants dérisoires. Ainsi, alors que les cotisations patronales font normalement partie de la rétribution de notre travail, nous devons compenser, en tant que contribuables, ces exonérations à la Sécurité sociale. Pire, certaines exonérations ne sont pas compensées et participent à l'appauvrissement des services publics, comme la santé ou l'éducation.

Ces profits qui échappent à l'impôt



Source : Vicard V., (2019) « L'évitement fiscal des multinationales en France : combien et où ? » *Lettre du CEPII*, n° 400, juin 2019

un manque à gagner important

Outre la mise en concurrence des systèmes fiscaux, une des conséquences du coût du capital consiste en l'évitement pur et simple de l'impôt. Ainsi pour 2015, c'est au moins 36 milliards de profits des multinationales qui échappent au fisc français, soit 14 milliards de recettes fiscales. C'est 30 fois plus qu'en 2000, et près d'un tiers des recettes de l'impôt sur les sociétés qui disparaît. Pour donner un ordre de grandeur, si les multinationales étaient taxées correctement, c'est près de 2 fois le budget du ministère de la Justice qui serait financé immédiatement.

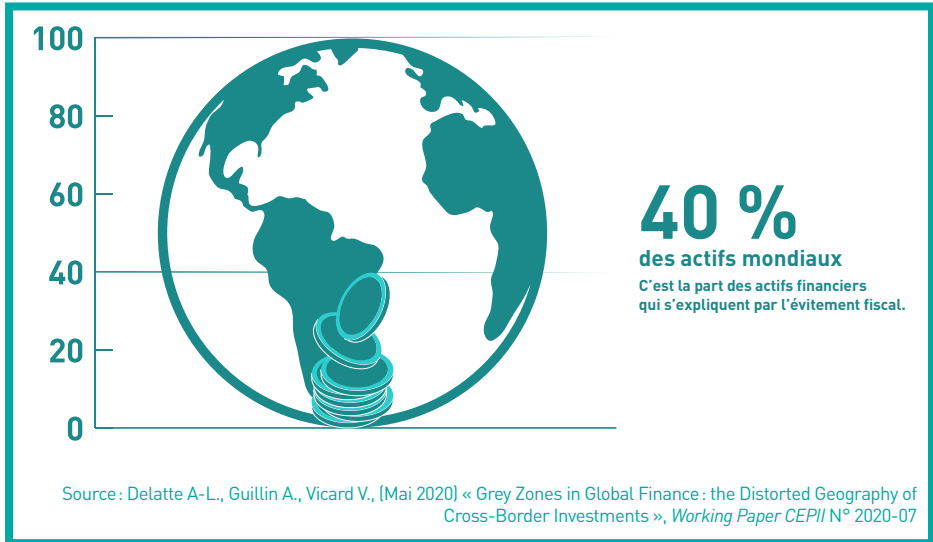
L'urgence de la lutte contre la fraude fiscale

De manière plus générale, la fraude fiscale coûte aux finances publiques entre 60 et 80 milliards par an selon Oxfam. C'est plus que le budget de l'Éducation nationale ! La

lutte contre la fraude fiscale doit être une priorité absolue. Le gouvernement préfère pourtant mettre une énergie colossale pour lutter contre la fraude aux allocations-chômage, qui se chiffre à 178 millions seulement pour Pôle emploi. Le sens des priorités n'est semble-t-il pas une qualité également répartie.

Les mastodontes du numérique, appelés Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) sont connus pour payer peu d'impôts. Compte tenu des différents crédits d'impôts et aides reçues par Amazon, son taux effectif d'imposition était de -1 % en 2017 et 2018. Amazon reçoit donc plus que ce qu'il paie. L'économie numérique est dominée par l'évitement fiscal.

4 actifs financiers sur 10 s'expliquent par l'évitement fiscal



Les flux de capitaux « anormaux »

Pour la pensée libérale, les flux de capitaux d'un pays à l'autre (essentiellement les « investissements directs à l'étranger », ou IDE) sont censés avoir des effets positifs sur la croissance, l'emploi et les salaires. Non seulement cette assertion est déjà fortement contestée, mais la réalité que masquent ces mouvements est bien plus crue.

Des chercheurs du CEPII¹ ont montré que 40 % des actifs financiers mondiaux sont « anormaux », c'est-à-dire qu'ils ne s'expliquent pas par des déterminants économiques. Ce chiffre est en augmentation constante depuis plusieurs années.

Le capital se cache

Où vont alors ces flux de capitaux ? Dans les paradis fiscaux. Sur les 6 plus gros contri-

buteurs à ces flux anormaux, trois sont bien connus : Luxembourg, Irlande et Pays-Bas. Les paradis fiscaux ne sont pas tous des paradis ensoleillés loin de nos frontières. Il faut mesurer à quel point ce chiffre de 40 % est étourdissant. La raison d'être de 4 actifs financiers sur 10 n'est pas l'investissement mais l'évitement fiscal. C'est colossal.

Un enjeu majeur pour les finances publiques

Les pertes en recettes fiscales se comptent en dizaines de milliards d'euros pour la France. C'est bien là aussi la marque du coût public du capital, c'est-à-dire ce qu'il coûte à la collectivité publique. La lutte contre l'évitement fiscal devrait être une priorité nationale.

1. Centre d'études prospectives et d'informations internationales.

Chapitre V / ÉLÉMENTS MACRO- ÉCONOMIQUES

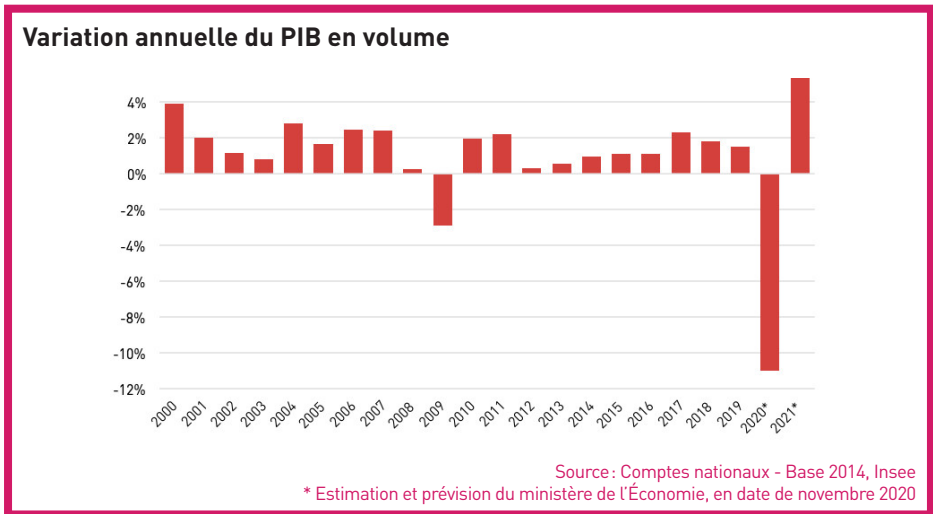
L'économie est une chose bien trop importante pour être laissée aux expert-e-s. Le décryptage de certains éléments macroéconomiques, comme la dette ou la monnaie, s'inscrit totalement dans notre démarche revendicative, notamment en assurant la faisabilité de nos propositions.

L'économie est une discipline éminemment politique. Celles et ceux qui expliquent le contraire sont également celles et ceux qui prétendent qu'en matière économique, il n'y a pas d'alternative. Or il y a toujours une alternative.

Les bouleversements que l'économie a subis en 2020 ont entraîné une réponse forte de la part des pouvoirs publics, rappelant la nécessité de se saisir de ces débats pour orienter et juger les politiques publiques mises en place. L'année a également été marquée par la remise en cause de certains dogmes des institutions libérales comme la règle des 60 % de PIB de dette publique et en parallèle l'émergence d'un débat sur la monétisation/annulation des dettes publiques. Loin des considérations purement techniques, ce sujet, comme d'autres, est crucial pour ouvrir les possibles et développer nos revendications.

Comprendre la macroéconomie, c'est comprendre la situation économique de la France et mettre en perspective ce qui se joue dans les secteurs et dans les entreprises. Ainsi le présent chapitre a pour ambition de donner quelques clés de compréhension de l'environnement économique dans lequel nous évoluons, en prétendant non pas à l'exhaustivité mais à la clarté.

Une chute historique de l'activité avec la crise sanitaire



Une chute spectaculaire du PIB

Selon les estimations en date de novembre 2020, le PIB de la France devrait chuter de 11 % en 2020, par rapport à 2019. Une telle chute, c'est du jamais vu en temps de paix, preuve du caractère historique de la situation.

La France ne fait pas figure d'exception dans le caractère exceptionnel de ces chiffres. Cette crise ne ressemble à aucune autre dans l'histoire économique récente. Elle appelle donc les décideurs publics à renouveler les mesures traditionnelles de réponse aux crises économiques.

La croissance du PIB, un indicateur à prendre avec précaution

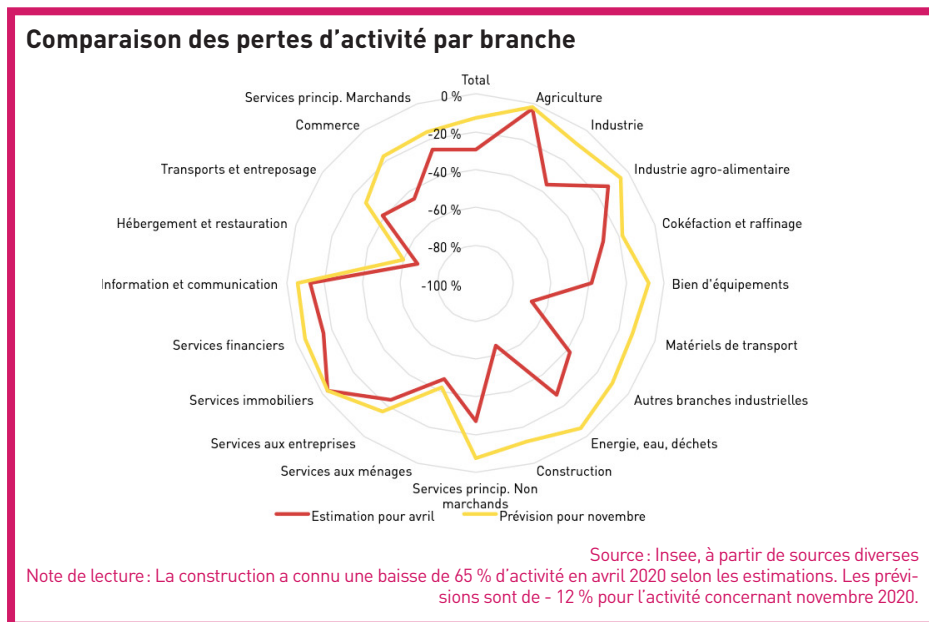
Logiquement, après une telle chute, un retour à la normale se traduirait par une croissance très importante. Par exemple,

au 3^e trimestre, le PIB a crû de 18,7 % par rapport au 2^e trimestre, du jamais vu non plus. Pour autant, le niveau d'activité au 3^e trimestre était inférieur à celui de l'année précédente. C'est dire l'urgence d'une politique économique ambitieuse.

Plus le plongeon est profond, plus le rebond sera fort. Cela nous appelle donc à la vigilance quant à l'interprétation des chiffres à venir sur les perspectives de croissance. Ces éléments encouragent à se saisir de cette opportunité pour faire émerger de nouveaux indicateurs de richesse, plus en lien avec le bien-être des populations et le respect de l'environnement.

ALLER PLUS LOIN : [Comprendre les chiffres de la croissance](#)

Crise du Covid : un impact très hétérogène



Un impact hétérogène

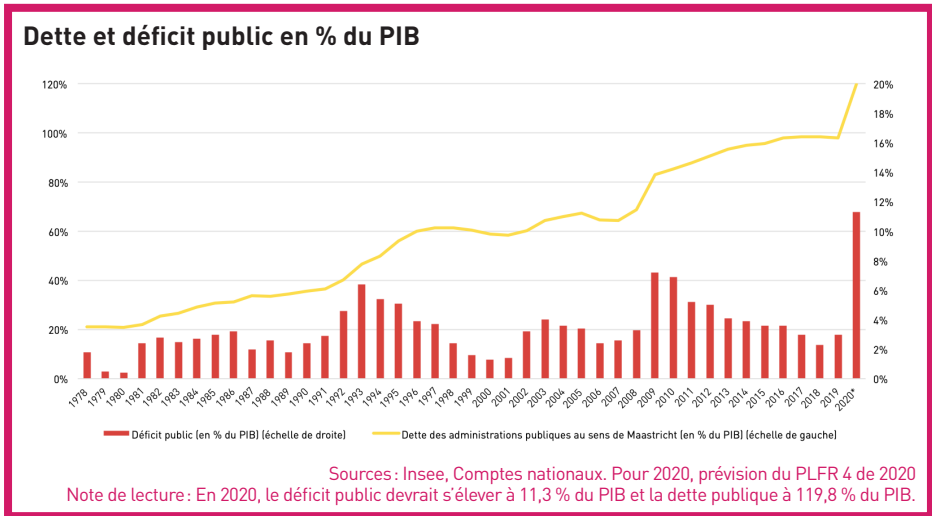
La crise sanitaire n'a pas eu le même impact sur l'activité selon les secteurs. Ainsi pour les secteurs qui fonctionnent essentiellement de manière dématérialisée comme les services financiers ou bien sont essentiels comme l'agriculture, l'énergie et l'eau, l'impact sur l'activité a été relativement limité. À l'inverse, certains secteurs ont connu une très forte baisse de l'activité. Le cas de l'hébergement-restauration est à ce titre le plus emblématique.

Il est essentiel que cette diversité des situations se ressente et se traduise par un accompagnement ciblé et non par une pluie indifférenciée d'aides publiques.

Un 2^e confinement moins strict

Pour tous les secteurs, le deuxième confinement a un impact moins fort que le premier. Outre l'effet d'apprentissage et l'adaptation de toutes et tous face à la pérennisation de cette situation extraordinaire, ce deuxième confinement a été marqué par la volonté de maintenir l'économie à flot « *quoiqu'il en coûte* ». Pour autant, au-delà de la puissance de ce deuxième choc pour l'économie, c'est la répétition des chocs avec si peu d'intervalle, et la durée de cette période de crise qui risque de créer beaucoup de dommages sur le plan économique et social.

Une hausse du déficit et de la dette du fait de la crise



Une hausse logique

Le déficit public et la dette publique ont augmenté massivement pendant la crise. C'est le résultat d'une chute des rentrées fiscales (annulations et reports de cotisations sociales, baisse des recettes de TVA et TIPCE, etc.), d'une hausse des dépenses publiques et de sécurité notamment pour financer le soutien aux ménages et aux entreprises (activité partielle longue durée, fonds de solidarité, etc.) et les dépenses de santé pendant la crise. La Sécurité sociale joue pleinement son rôle de stabilisateur de l'économie.

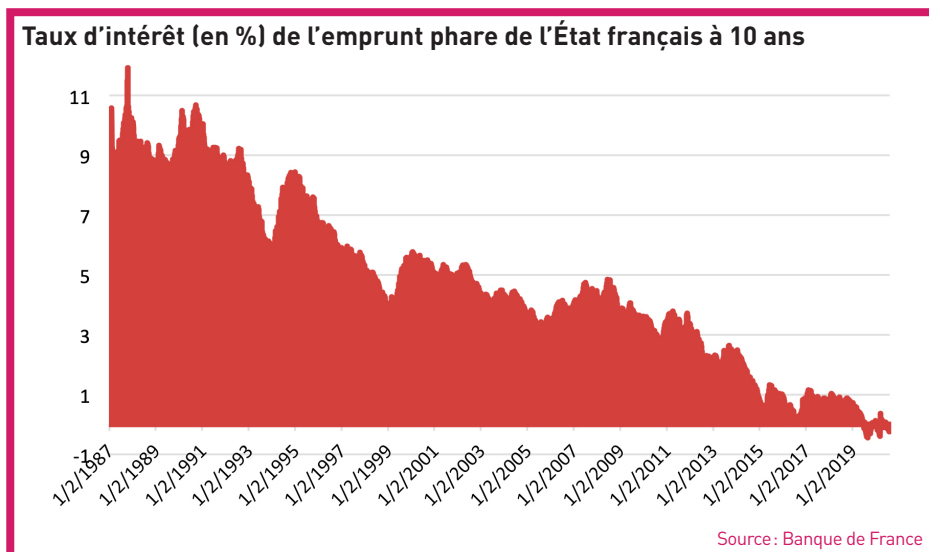
Le problème est le fléchage des dépenses

La chose est moins glorieuse pour les dépenses autonomes de l'État. La dépense publique est nécessaire, non seulement en temps de crise pour éviter le chômage de masse, mais plus généralement pour

guider la transition écologique, particulièrement quand les taux d'intérêt sont si faibles. En vérité, la charge de la dette est bien inférieure aujourd'hui en pleine crise à ce qu'elle était il y a trente ans. Le problème des dépenses actuelles et du mal nommé « plan de relance », c'est qu'elles sont mal fléchées et ratent le coche de la réorientation massive de notre économie. Des dépenses pour les entreprises sans contreparties en termes d'emploi, de décarbonation ou de temps de travail : le risque de gâchis est immense, et ce d'autant plus que le plus gros de la crise économique est encore devant nous.

Il n'y a pas matière à s'inquiéter de cette dette. Voir : [Note éco - Dette, Monnaie, Crise. 10 points pour comprendre le débat économique](#)

La France continue d'emprunter à taux négatifs



Le gouvernement cherche à justifier les coupes dans les dépenses publiques : désormais, l'argument des taux d'intérêt ne tient plus. Non seulement, ils sont au plus bas de leur histoire, mais mieux encore, ils sont à taux négatif. Concrètement, aujourd'hui, quand l'État emprunte à dix ans, il doit rembourser moins que le capital emprunté. Il gagne donc de l'argent en empruntant ! C'est le résultat direct de la politique de la Banque centrale (BCE) qui administre de fait les taux d'intérêt payés par les États, la BCE ayant acquis 71 % des émissions des États de la zone euro !

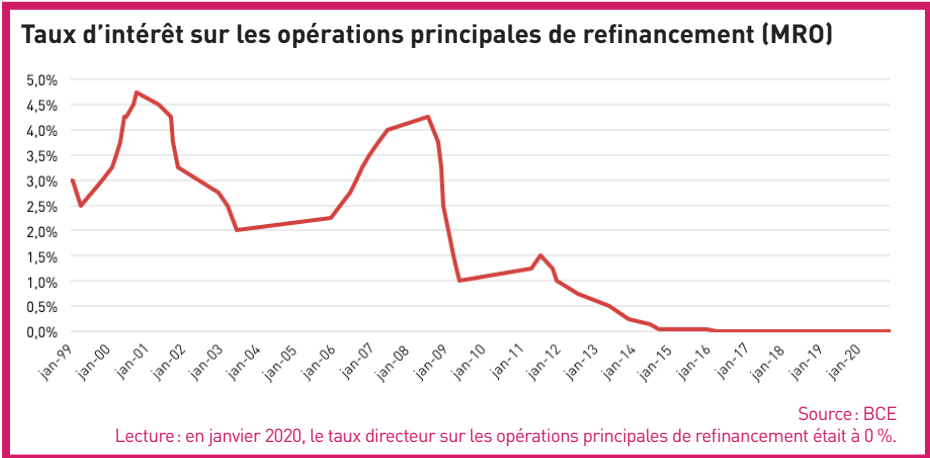
POUR ALLER PLUS LOIN, voir [la Note éco](#) : « dette, monnaie et crise ».

Ne pas investir directement est incompréhensible

Bien que les taux d'intérêt négatifs ne soient jamais un bon signe sur l'état de santé de l'économie, il est incompréhensible que le gouvernement n'en profite pas pour lancer un grand plan d'investissement, particulièrement en période de crise majeure comme celle que nous traversons.

Le faux plan de « relance » de 2020 est symptomatique du manque de vision stratégique du gouvernement. Ne pas augmenter les dépenses publiques en environnement de taux négatif est criminel du point de vue économique. Il l'est d'autant plus en période de crise.

La politique monétaire continue de pousser dans le vide



Le levier monétaire est abaissé au maximum

Pour contrer une récession, comme celle de 2008, les pouvoirs publics ont deux leviers : le budget – *via* la dépense publique – et la monnaie – *via* la banque centrale. Dès 2008, la BCE a diminué ses taux directeurs de trois points. Cela signifie concrètement que le « prix de la monnaie » a diminué drastiquement pour les banques. L'objectif ? Relancer l'investissement par le crédit dont le coût diminue. Ce taux a été abaissé à 0 au début des années 2010. Le problème : l'activité ne repart pas.

Des politiques non conventionnelles

La crise économique qui découle de la crise sanitaire est donc arrivée dans ce contexte où la BCE ne pouvait plus utiliser cet instrument de politique monétaire. Comme depuis début 2015, la BCE a alors racheté directement aux banques et aux entreprises des titres de dette contre de la liquidité (de la monnaie). La BCE a ainsi créé plus de 2500 milliards d'euros depuis 2015 en espérant là encore une

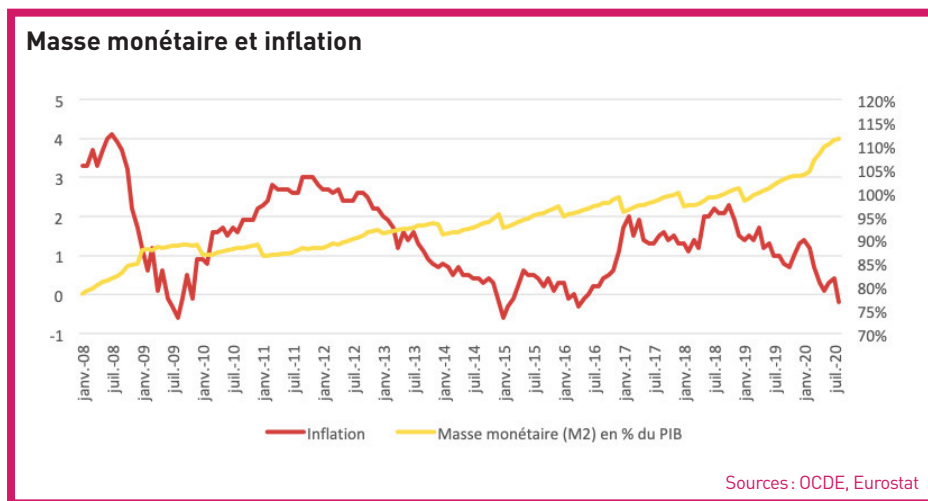
hausse de l'emprunt et de l'investissement, et surtout une stabilisation des taux d'intérêt des titres de dette publique. Mais cette politique pousse également dans le vide. La monnaie déversée aux banques et aux entreprises est épargnée, et pas réinvestie.

De nouvelles solutions à creuser

La BCE est en partie parvenue à ses fins, les États peuvent s'endetter à des taux très bas voire négatifs. Cependant, l'impact de ces mesures sur l'ensemble de l'économie demeure très faible. Et pour cause, nos gouvernants se plaisent à faire planer la sentence à venir du remboursement de cette dette. Il s'agit d'une fuite en avant qui nécessite de réfléchir à de nouvelles alternatives. Le contexte inédit a permis de faire tomber des tabous sur la dette publique et la monnaie, il est temps de passer à l'offensive.

ALLER PLUS LOIN : *Note éco - Dette, Monnaie, Crise. 10 points pour comprendre le débat économique*

Le danger de la déflation



Plus de monnaie... mais des prix qui chutent

La masse monétaire est, pour simplifier, la quantité de monnaie qui circule dans l'économie. La théorie économique dominante explique qu'une quantité de monnaie en circulation supérieure se traduit nécessairement par une hausse des prix. Le graphique montre clairement qu'en pratique il n'en est rien. La hausse des prix est en recul constant, on parle de désinflation, malgré une hausse de la monnaie en circulation, ce qui traduit l'atonie de l'activité des entreprises et l'inefficacité de la politique monétaire.

Deux risques : déflation et crise financière

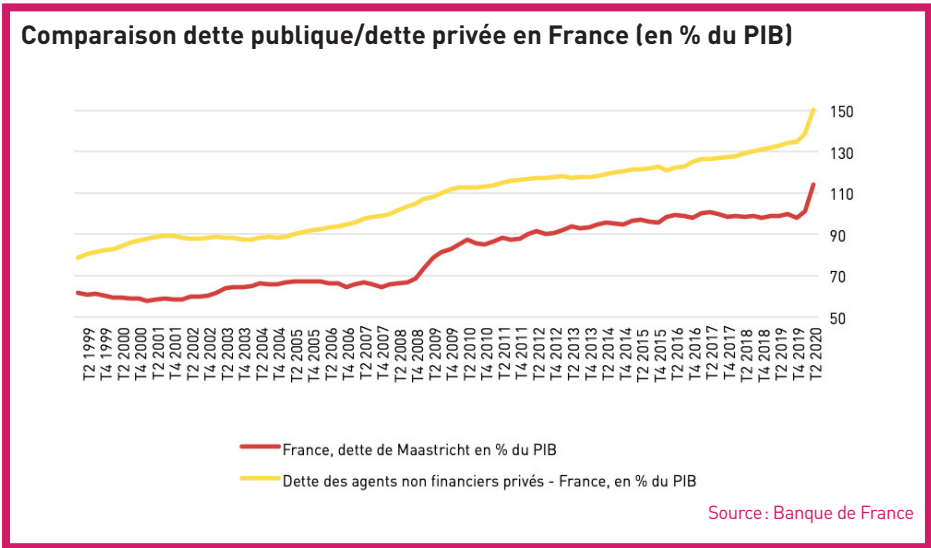
La déflation, c'est la baisse du niveau général des prix. C'est un symptôme majeur de crise qui augmente le poids réel de la dette, et provoque un cercle vicieux de baisse d'activité. Il reste un élément : l'envol des cours en bourse, qui battent des records, aux États-Unis notamment. Cela veut dire que la politique monétaire alimente les marchés financiers mais est incapable d'agir sur la situation de l'économie réelle. C'est très préoccupant pour la suite et appelle à repenser et le rôle de la Banque centrale, et l'action des pouvoirs publics.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Sur les cours de la Bourse : *Mémo éco* - Bourses : pourquoi elles s'envolent ?

Sur l'inflation : *Note éco* - L'inflation : De quoi s'agit-il au juste ? Faut-il craindre son retour ?

C'est la dette privée qui doit nous inquiéter



La dette privée attire peu de commentaires

La dette publique occupe un temps considérable de l'espace médiatique. La dette privée ne bénéficie pas du même volume de commentaire. C'est curieux quand on constate sur le graphique que la dette privée dépasse désormais les 150 % du PIB contre 114 % pour la dette publique. La dette privée (ménages et entreprises) française est également de 15 points supérieure à la moyenne de la Zone euro. L'inquiétude est pourtant de mise : les crises financières trouvent systématiquement leur origine dans un excès d'endettement privé. Avant même la crise sanitaire et économique, le FMI estimait par exemple que 40 % de la dette des en-

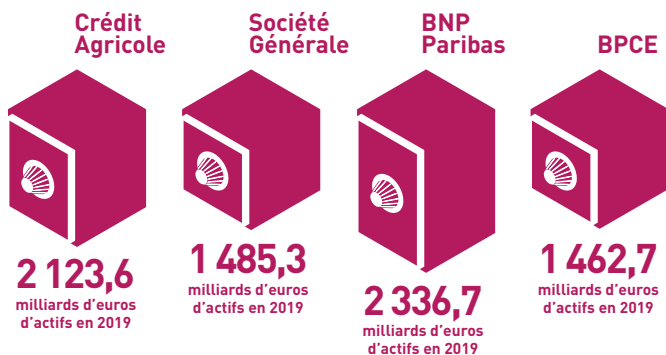
treprises dans les économies avancées présentait un risque de défaut.

Un sujet à prendre au sérieux

Au début de l'année 2020, la dette brute des entreprises françaises, y compris dans leurs activités à l'international, s'élève désormais à 155 % du PIB. C'est 159 % en Chine. Aux États-Unis, c'est la qualité des crédits octroyés aux PME qui préoccupe. Autant le dire clairement : le problème n'est pas la dette publique, mais bien la dette privée. C'est bien là que se trouvent les risques pour l'économie mondiale. Et ce sont bien ces chiffres, couplés à l'instabilité du secteur bancaire et financier, qui devraient nous alerter.

Plus d'une banque systémique sur dix est française

En France, 4 banques systémiques



Sources : Statista, Financial Stability Board (FSB)

Système bancaire et financier : des montants et des risques colossaux

Le nombre de banques systémiques (voir encadré) n'a pas diminué depuis la crise de 2008 et stagne à 29 dans le monde. Ces 29 banques pèsent 51 700 milliards de dollars, soit environ 70 % du PIB de la planète (source : Statista). Sur ces 29 banques, 4 sont françaises et constituent des mastodontes financiers. On dit de ces banques qu'elles sont « *too big to fail* » (trop grosses pour faire faillite). Le risque considérable lié à ces établissements est de surcroît porté par les contribuables en cas de crise, comme ce fut le cas en 2008. Il est alors parfaitement étonnant que le sauvetage des banques n'ait pas entraîné un contrôle suffisant de la part des pouvoirs publics.

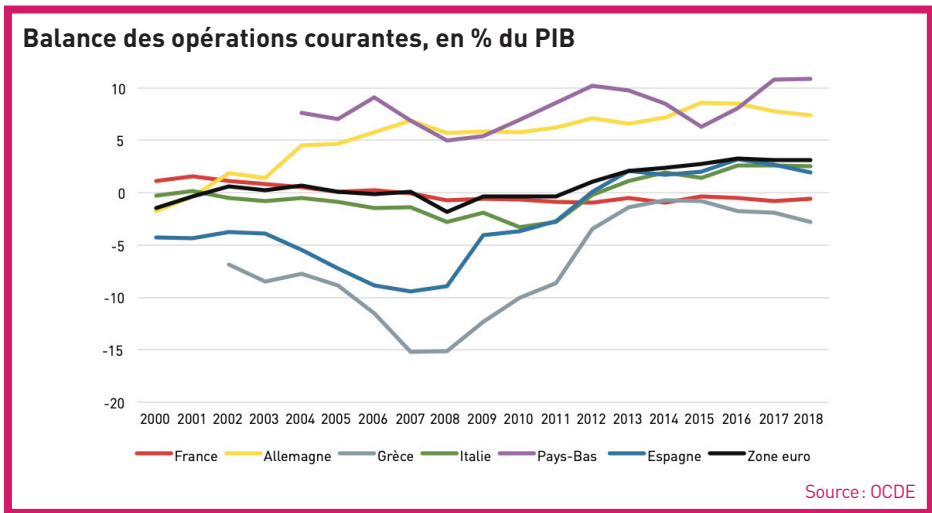
L'insuffisance de la régulation

Le puissant lobby bancaire met en avant l'idée que toute régulation supplémentaire du secteur se traduit par une perte de performance des banques, et donc un moindre

financement de l'économie. Si ce discours se tient pour les banques prises individuellement, il ne tient pas la route au niveau global : la régulation vise la stabilité du système financier dans son ensemble, et sur ce point, le compte n'y est pas. L'opacité des relations entre banques et fonds d'investissement, la grande technicité de la régulation, le fait que les régulateurs viennent eux-mêmes du système bancaire, la faiblesse des moyens accordés aux autorités de contrôle... Tout ceci risque d'être bien maigre face à une éventuelle crise. Il reste qu'il est urgent de poser la question du contrôle social du système bancaire, trop important et dangereux pour être laissé entre les mains des banquiers. La création d'un pôle financier public est un premier pas dans cette direction.

Une banque est dite « systémique » quand sa taille et ses activités sont telles qu'une chute de l'établissement entraînerait l'ensemble du système financier mondial. Lehman Brothers en est un exemple désormais célèbre.

Balance des opérations courante en Europe



La Zone euro a une balance courante (voir glossaire) globalement excédentaire: elle exporte plus qu'elle n'importe vis-à-vis du reste du monde. Mais au sein de la zone, on observe une nette fracture nord-sud, qui traduit à elle seule les déséquilibres européens.

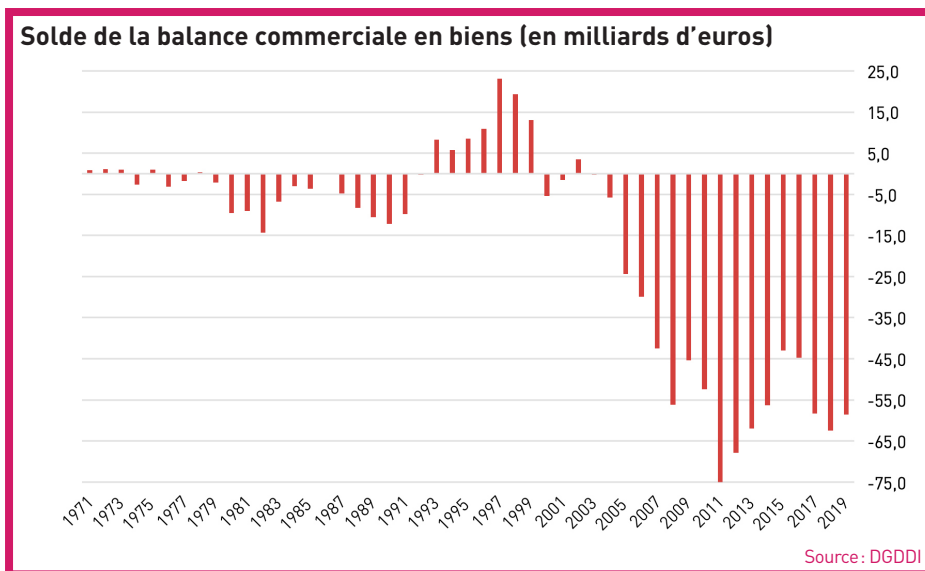
2000-2008 : la grande divergence

À partir de la mise en place de l'euro, deux pays tirent leur épingle du jeu sur le plan des échanges commerciaux: l'Allemagne et les Pays-Bas. Les gains de parts de marché de ces pays, notamment dans le domaine industriel, se traduisent par des pertes pour les « partenaires » du sud de la zone (au premier rang desquels on retrouve l'Espagne, la Grèce, et dans une moindre mesure la France et l'Italie). La recette de ce « succès »? La pression à la baisse sur les salaires pour l'Allemagne, le dumping fiscal pour les Pays-Bas. Une victoire à la Pyrrhus, quand les excédents allemands ont financé massivement la dette privée dans les pays du sud et ont renforcé la crise de 2008.

2009-2019 : la compétitivité... mais à quel prix ?

Les déséquilibres courants ont commencé à se résorber après la crise de 2008, mais les divergences persistent. Que s'est-il passé en Italie, en Espagne et Grèce? La crise et les mesures d'austérité ont réduit la demande intérieure (et donc les importations), et les gouvernements se sont tous mis à faire pression à la baisse sur les salaires. Le résultat? Une croissance extrêmement faible depuis dix ans en Europe. La raison est simple: tout le monde ne peut pas être « compétitif » au même moment – ou alors personne ne l'est. La course à la compétitivité est une course à la baisse des salaires, qui loin de réduire les divergences entre les pays européens, met en péril toute la zone. L'ampleur de la crise rappelle l'urgence de sortir du dogme de la compétitivité, au profit d'une véritable politique industrielle coordonnée.

La balance commerciale française : symptôme du malaise industriel



Le creusement des déficits commerciaux au **xxi^e** siècle

Le **xxi^e** siècle a été un tournant pour la balance commerciale en biens (c'est-à-dire hors services) de la France. En effet, depuis cette date, à une exception près, la France affiche un déficit commercial, qui est relativement conséquent aujourd'hui.

En 2019, le déficit commercial sur les biens était de 58,9 milliards d'euros. Dans le détail, les importations représentent 566,9 milliards d'euros et les exportations 508 milliards. Par comparaison, ces chiffres étaient de 169,7 milliards et 177,9 milliards en 1993, soit un excédent commercial de 8,2 milliards.

En même temps que le déséquilibre a changé de sens, on a assisté à une très forte ouverture commerciale.

La responsabilité est celle des dirigeant-e-s

Le fait d'avoir un déficit commercial (pas dramatique en soi) pose question à long terme. Sa hausse a plusieurs explications (mais certainement pas « *le coût du travail qui grève la compétitivité française* »). Le taux de marge, boosté par les baisses massives de la fiscalité des entreprises comme le CICE, n'a pas relancé les exportations, mais a accru les revenus des actionnaires. En revanche, il est clair que le manque d'investissement (notamment en R & D) et l'abandon de fleurons industriels ont pénalisé la position de la France. Il faut reconnaître l'échec des politiques menées jusqu'alors dans le domaine industriel. Seule une politique ambitieuse d'investissement, couplée à une véritable vision stratégique, permettra d'enrayer la mécanique de la désindustrialisation.

Chapitre VI / ENVIRON- NEMENT

Tandis que les conférences et les accords sur le climat se multiplient depuis 1988 et la création du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), l'impact de l'humanité sur le climat ne cesse d'augmenter. L'urgence climatique se fait donc de plus en plus pressante. Pour autant, la plupart des décideur·se·s politiques et diplomates du climat se satisfont des effets d'annonce.

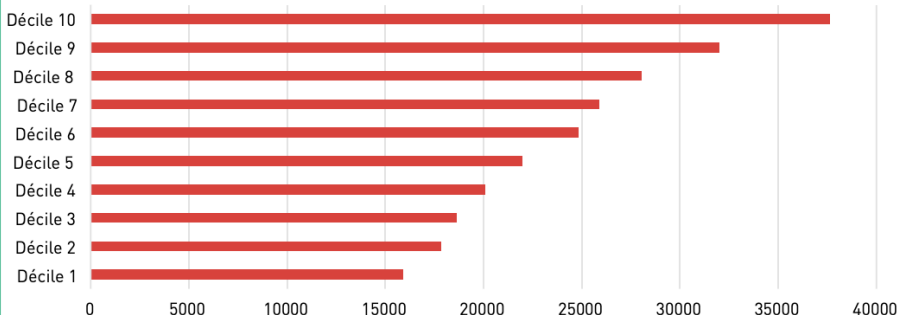
Les catastrophes climatiques augmentent d'année en année et les dérèglements sont de plus en plus visibles. Sans une révolution des modes de vie occidentaux, les conséquences terribles du réchauffement climatique seront précipitées. Elles sont désormais, pour une large part, inéluctables.

Devant cette évidence, les politiques publiques restent timides et excluent toute remise en cause du système qui nous conduit dans cette impasse. La crise sanitaire et économique est un avertissement sur la non-soutenabilité de notre modèle économique. C'est également une opportunité de changer radicalement de schéma, notamment à travers les plans de relance et de transition, qui auraient dû avoir la lutte contre le changement climatique comme fil conducteur.

Cette inaction s'explique en partie par le fait que l'exploitation de la nature et de ses ressources va de pair avec l'exploitation des travailleur·se·s. Luttés sociales et luttés environnementales sont donc intimement liées. Ce chapitre vise à donner quelques éléments pour le comprendre.

Les 10 % les plus riches ont une empreinte carbone 2,4 fois supérieure aux 10 % les plus pauvres

Émissions de CO₂ par ménage et par an selon le niveau de vie (en kilogrammes, en France)



Source : Carbon Consumption Survey, Budget des familles 2011, SOeS-CGDD, EXIOBASE3.
Calcul des auteurs de l'OFCE

Lecture : les ménages du premier décile émettent en moyenne 15 900 kg par an.

La réduction des inégalités est un impératif social et écologique

Le lien entre urgence sociale et urgence climatique, c'est aussi la réduction des inégalités. L'empreinte carbone des ménages est fortement liée à leur niveau de vie. Ainsi, En France, les ménages de 10^e décile, c'est-à-dire les 10 % les plus riches, ont une empreinte carbone moyenne 2,4 fois supérieure aux 10 % les plus modestes. Selon Oxfam¹, les 1 % les plus riches du monde sont responsables de 15 % des émissions cumulées entre 1990 et 2015. Plus de la moitié (52 %) des émissions de cette période sont le fait des 10 % les plus riches du monde. L'élévation nécessaire du niveau de vie d'une partie de la population française et mondiale ne pourra se faire sans revenir sur celui des plus riches.

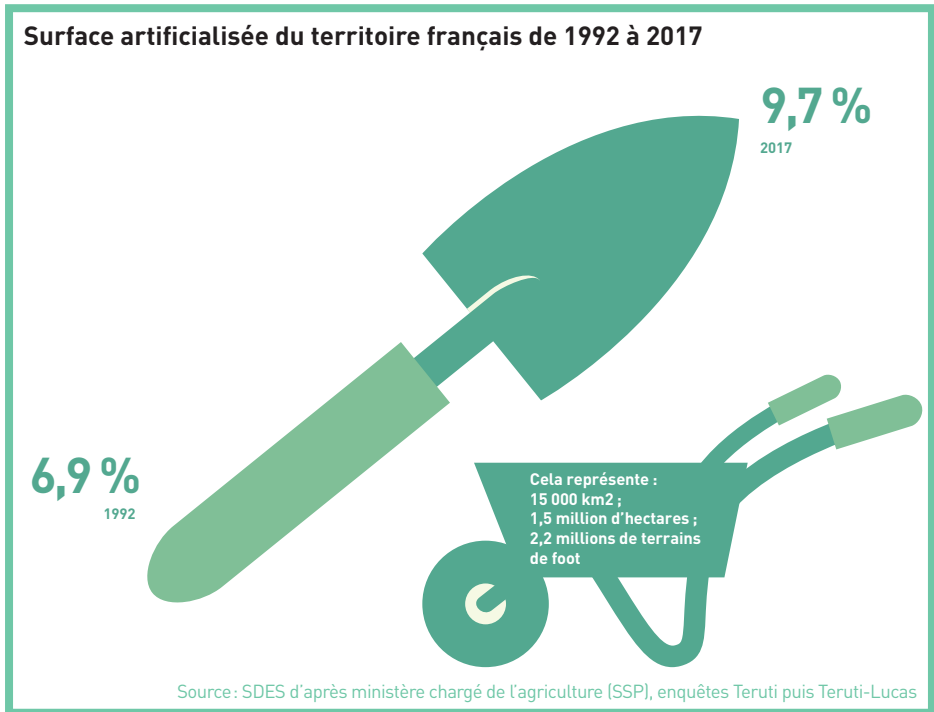
Appliquons le principe du « pollueur-payeur »

Il ne s'agit pas de dire que la seule taxation des plus aisé-e-s permettra de faire face à la crise climatique. Cependant, compte tenu de la responsabilité des plus riches dans la pollution mondiale, un impôt écologique sur les grandes fortunes pour financer la transition écologique serait justifié. Ces ressources pourraient notamment servir à équiper les ménages modestes en biens plus respectueux de l'environnement. Ces transferts de revenus seraient non seulement bienvenus socialement, mais utiles du point de vue écologique.

Sans aucun doute, la redistribution des richesses est un instrument majeur d'une politique environnementale ambitieuse.

1. <https://www.oxfamfrance.org/climat-et-energie/combattre-les-inegalites-des-emissions-de-co2/>

Artificialisation des sols



La nécessité de stopper l'artificialisation

Depuis une trentaine d'années, l'artificialisation des sols se poursuit à un rythme moyen : 1,1 % du territoire nouvellement artificialisé tous les dix ans. Ainsi, en 2017 en France métropolitaine, la surface artificialisée atteignait 9,7 % du territoire. À titre d'illustration, cela représente plus de deux fois la Bretagne. Rien qu'entre 1992 et 2017, l'équivalent de 2,5 départements français a été artificialisé.

Des dommages irréparables

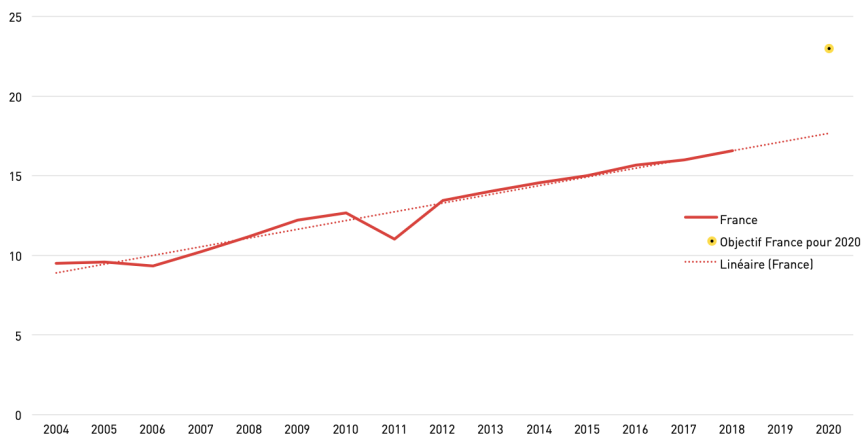
Cette artificialisation se fait notamment au détriment des terres agricoles et af-

fecte la biodiversité. De plus, la plupart des sols artificialisés deviennent imperméables, ce qui nuit au cycle de l'eau et favorise fortement les inondations. Le retour en arrière est très difficile sur ce plan, d'où l'urgence de mettre fin à l'artificialisation.

Il faut sortir des logiques de rentabilités qui guident l'utilisation des sols. Ainsi, même si cela revient plus cher, il faut par exemple dépolluer des espaces déjà artificialisés afin de leur donner un nouvel usage plutôt que d'artificialiser de nouvelles terres.

Énergies renouvelables : un échec inévitable sans politique industrielle

Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie (en %)



Source : Eurostat

En 2010, dans le cadre de la stratégie « Europe 2020 », la France s'est fixée pour objectif qu'en 2020, 23 % de l'énergie consommée en France soit renouvelable. À deux années du terme, nous étions encore loin de l'objectif. Il est peu probable que nous puissions combler ce retard.

Pourtant, certains pays (certes avec leurs spécificités propres) sont d'ores et déjà à près de 40 % voire plus, à l'image de la Suède, la Finlande ou encore la Lettonie.

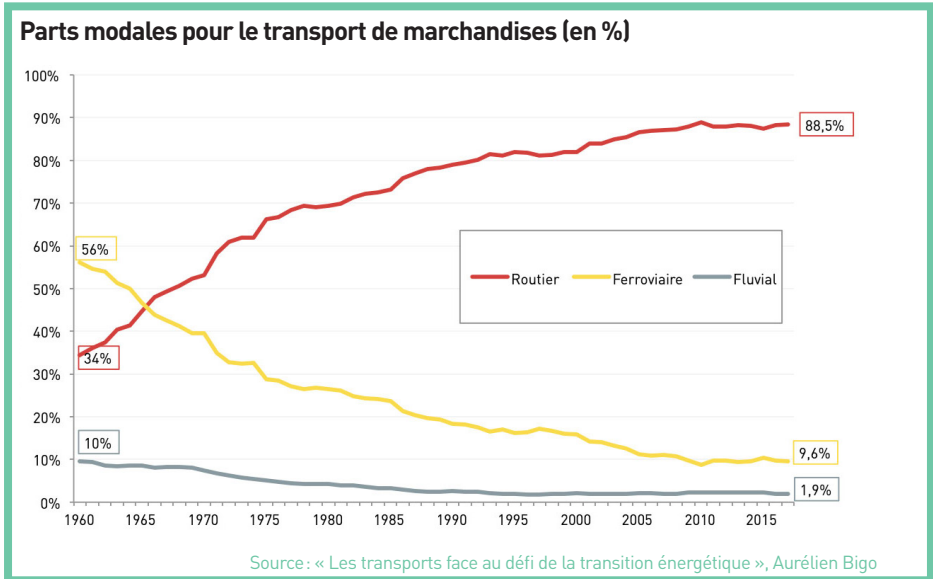
La nécessité d'acteurs publics

Il est nécessaire de recourir à des investissements publics massifs pour développer les énergies renouvelables.

Les besoins en électricité sont grandissants, notamment du fait de la tendance à décarboner des biens – la voiture par exemple. Ainsi, la production d'électricité est une question majeure à laquelle nous devons collectivement répondre. Il est indispensable qu'en matière énergétique les pouvoirs publics restent maîtres. Le projet de scission d'EDF (dit « Hercule ») va à l'encontre totale de cette logique en ouvrant au marché une part de la gestion de l'énergie en lieu et place d'une véritable politique industrielle.

Le défi énergétique qui se présente à nous rappelle donc la nécessité de disposer d'acteurs publics d'influence pour que la rentabilité financière ne soit pas la boussole des choix énergétiques.

Fret ferroviaire : un abandon aux lourdes conséquences environnementales



La France, en retard sur ses objectifs

En 2007, le Grenelle de l'environnement avait fixé l'objectif de transférer 25 % du transport routier vers d'autres modes de transport (essentiellement le ferroviaire). Pourtant la situation a depuis continué à se détériorer, au point qu'aujourd'hui le ferroviaire est tombé à moins de 10 % de l'ensemble du fret.

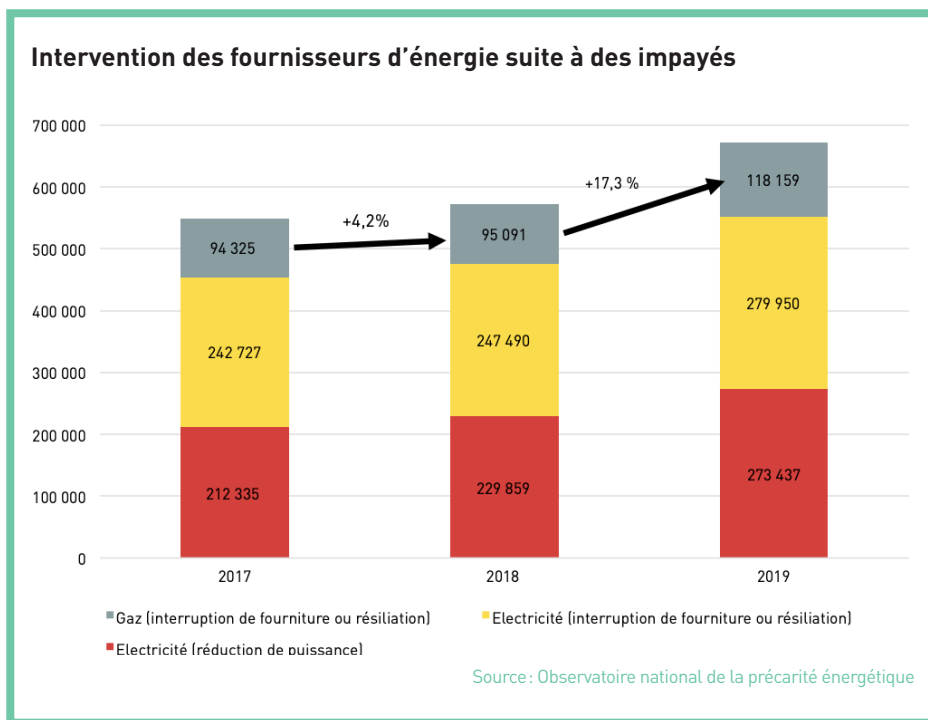
Ces chiffres sont le résultat de l'abandon du fret ferroviaire par les pouvoirs publics. Le manque d'investissement dans les infrastructures est criant et pèse sur la qualité de service. Cela vaut également pour le transport de personnes, où la part du ferroviaire est passée de 17 % en 1960 à 10,6 % en 2017. Symétriquement, la part véhicule particulier est passée de 63 % à 80 %.

Un non-sens écologique

Ce constat de déclin du ferroviaire est d'autant plus alarmant qu'il s'agit d'un moyen de transport extrêmement efficace du point de vue de l'accidentologie et sur le plan environnemental. En 2017, le fret ferroviaire était près de 10 fois plus économe que les poids-lourds en termes d'énergie consommée. Il faut donc développer la multimodalité pour profiter des avantages des différents moyens de transport tout en minorant leurs inconvénients. Des solutions existent, à condition de volonté politique. En ce sens, la CGT cheminots a présenté un plan de développement afin d'atteindre les 25 % de part modale pour le fret ferroviaire d'ici 2050.

POUR ALLER PLUS LOIN : Ensemble pour le fret. CGT Cheminots

Précarité énergétique : + 22,2 % d'interventions suite à des impayés en deux ans



L'énergie, un besoin de première nécessité

Après une hausse globale de 4,2 % entre 2017 et 2018, les interventions des fournisseurs d'énergies suite à des impayés ont bondi de 17,3 % en 2019, soit 22,2 % d'augmentation en deux ans.

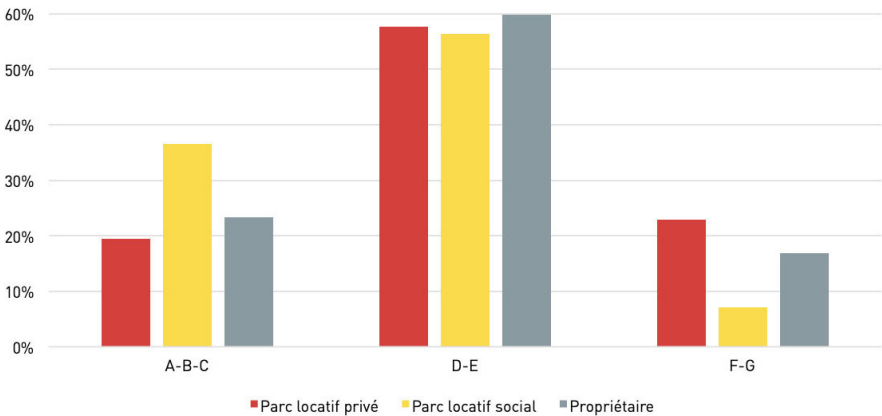
Priver d'énergie des familles en raison de leurs difficultés financières est une atteinte à leur dignité. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons voir inscrit dans la Constitution un droit opposable à l'accès à l'énergie ainsi que la réduction de la TVA de 20 % à 5,5 % comme pour tous les produits de première nécessité.

Fin du monde, fin du mois : même combat !

Face à cette souffrance sociale, il est urgent d'interdire les expulsions de logement et les coupures tout au long de l'année pour les familles en situation de précarité, comme le demande la coalition européenne *Right to Energy* (« droit à l'énergie »). Difficile de penser à l'écologie et à la rénovation énergétique quand chaque euro compte pour régler ses factures. *A contrario* de la libéralisation du marché de l'énergie, nous revendiquons un pôle public de l'énergie qui permettra notamment de prévenir ces situations dramatiques pour les ménages concernés.

Passoires thermiques : 4,8 millions de logements concernés

Classement des logements selon leur diagnostic de performance énergétique (DPE) et leur statut d'occupation



Source : Fidéli 2018, base des DPE 2017 et 2018 de l'Ademe, modèle Enerter (année 2015)

Note de lecture : 19,51 % des logements du parc locatif privé ont un DPE A, B et C

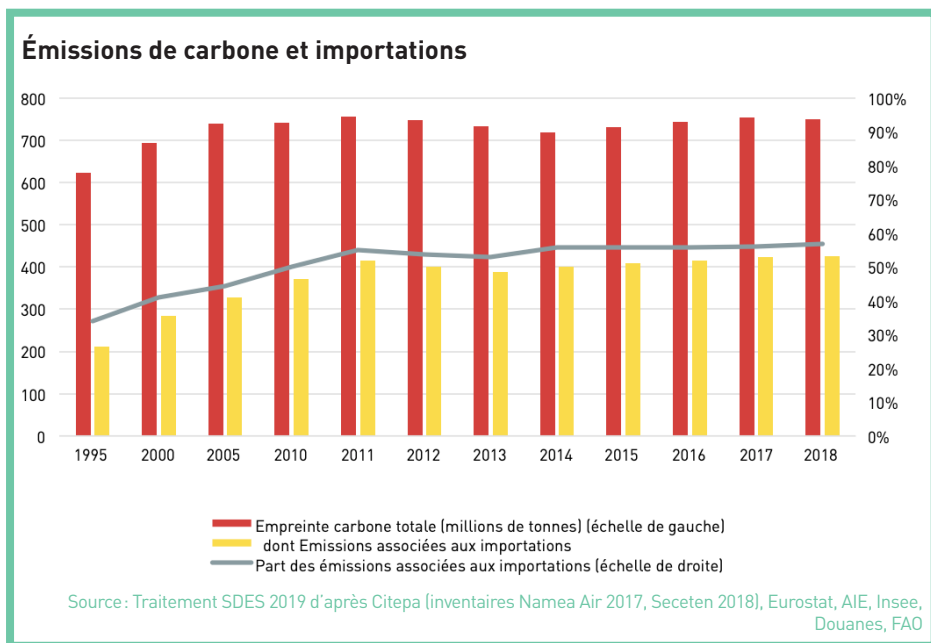
Entre rendement locatif et écologie, le choix est vite fait

Sans intervention étatique, la construction écologique se heurte à un obstacle majeur : la rente des propriétaires. On le voit, les logements dans le parc locatif privé sont les plus consommateurs d'énergie, puisque les travaux de rénovation sont synonymes de coûts supplémentaires à court terme pour les propriétaires. Ces derniers ont d'ailleurs de meilleurs logements personnels, notamment car en contrepartie du coût des travaux, les factures énergétiques sont réduites. Enfin, c'est le parc social, où la rentabilité est laissée de côté, qui affiche les meilleurs résultats. Énième preuve que l'État a un rôle prépondérant à jouer dans la transition écologique.

Un besoin d'investissement majeur

En 2018, 75 % des logements avaient une note égale ou inférieure à D. Il y a donc un besoin immense d'investissement pour la rénovation du parc immobilier en vue de la transition écologique. On compte, en 2018 en France, 4,8 millions de logements de catégories F ou G, qualifiés de « passoires thermiques ». Cela touche davantage les ménages modestes (20 % des ménages parmi les 20 % les plus modestes contre 15 % pour les 20 % les plus aisés). Les conséquences sont sans appel : 6 millions de ménages ont du mal à payer leur facture d'énergie. Urgence sociale et urgence climatique sont liées. Traiter les deux de concert ne peut se faire sans politique économique d'ampleur, incluant la question du logement.

Plus de la moitié de notre empreinte carbone est liée à nos importations



À quand une réduction de nos émissions de carbone ?

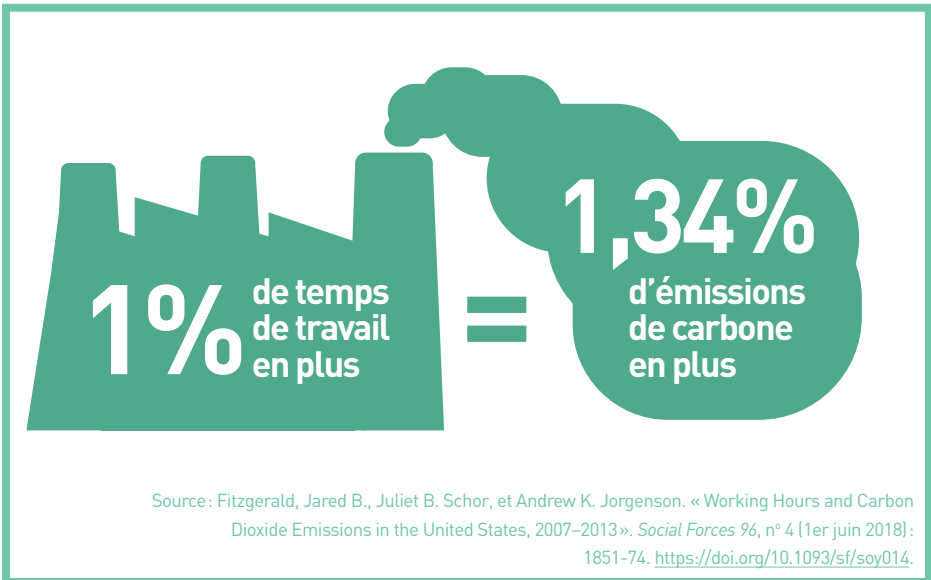
Depuis 1992 et le Sommet de la Terre à Rio, non seulement la France n'a pas réduit ses émissions de carbone, mais elle les a même augmentées de plus de 20 %. Malgré les grands discours de nos gouvernements, l'absence de mesures politiques ne trompe personne et les chiffres sont clairs : nos émissions ne baissent toujours pas.

L'exportation de la pollution, la domination des pays riches

Pourtant, il n'est pas rare d'entendre que la France pollue de moins en moins. C'est en oubliant, de façon hypocrite, toutes les émis-

sions engendrées par la production des produits que nous importons. Il est clair qu'en produisant de moins en moins en France, le carbone émis sur le territoire a été réduit. Mais en tant que consommatrice finale des produits importés, c'est bien la France qui est responsable de ces émissions. Cette capacité à exporter la pollution est un élément important des inégalités mondiales et de la domination des pays du Nord sur les pays du Sud. La réindustrialisation est également un sujet environnemental. Nous devons produire au plus près, notamment pour contrôler les conditions de production sur le plan environnemental. Le dumping environnemental n'a que trop duré.

Diminuer le temps de travail : une mesure écologique



Redonnons du sens à notre production

Comme l'ont mis en avant une partie des membres de la Convention citoyenne pour le climat, la réduction du temps de travail est l'une des mesures les plus emblématiques conciliant l'urgence sociale et l'urgence climatique. En effet, elle permet à la fois d'améliorer le quotidien des travailleur-se-s en emploi et d'en retrouver un pour celles et ceux qui en sont privé-e-s. De plus, la réduction du temps de travail est un élément central pour une politique environnementale en réduisant les émissions de carbone.

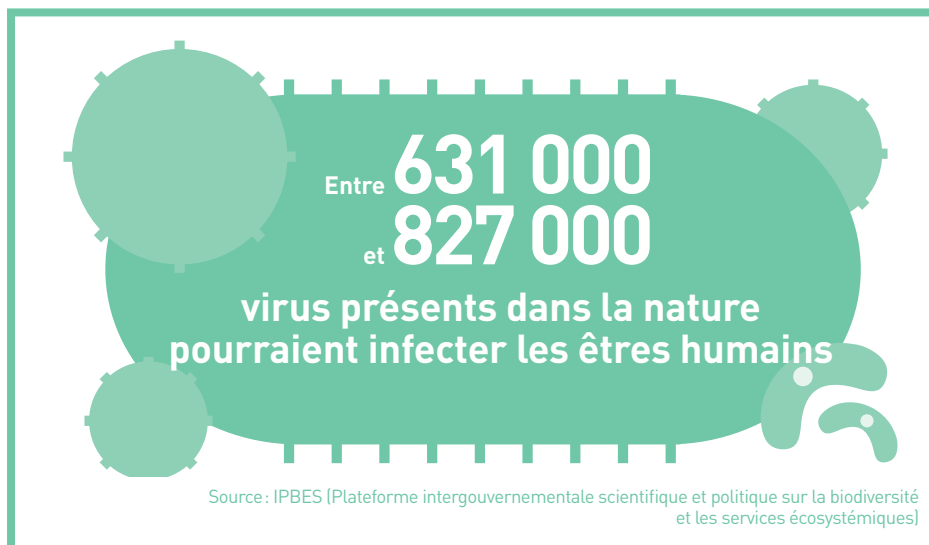
La déconnexion grandissante entre les salarié-e-s et leur outil de travail, couplée au morcellement de la production, conduit à perdre de vue le sens du travail. Or sans vision sur notre propre production, nous n'avons plus conscience de la surproduction engendrée par celle-ci.

Partageons les gains de productivité

En matière de productivité et de temps de travail, il est temps d'inverser la tendance. Selon un groupe de chercheur-se-s, aux États-Unis, 1 % de temps de travail en plus correspond à 1,34 % d'émissions de carbone supplémentaires. C'est parce que nous travaillons mieux et plus vite qu'il faut d'urgence réduire le temps de travail. C'est une mesure de progrès social et environnemental.

Réduire le temps de travail permettrait également aux salarié-e-s d'adopter des modes de vie plus respectueux de l'environnement sans effort majeur, en augmentant simplement leur temps libre. Un seul exemple : passer à la semaine de quatre jours réduirait de 20 % les trajets domicile-travail et donc les émissions de carbone qui y sont liées.

Biodiversité



Et si le Covid-19 n'était qu'un avertissement ?

Alors que l'épidémie de Covid-19 a paralysé la vie économique et sociale durant la majeure partie de l'année 2020, les scientifiques alertent sur le fait que des centaines de milliers d'autres virus, déjà présents dans la nature, pourraient toucher les êtres humains.

Pour ces expert·e·s, l'activité humaine est responsable de cette transmission de l'animal à l'humain. Les scientifiques pointent notamment du doigt le commerce international d'animaux sauvages et l'expansion agricole mondialisée. Ainsi, 24 % des espèces sauvages vertébrées font l'objet d'un commerce par l'Homme et plus de 30 % des nouvelles maladies infectieuses sont attribuées au changement d'utilisation des terres.

Quand la logique du capital surexploite la nature par soif de profit, le retour de bâton est violent. C'est déjà vrai aujourd'hui, et ce sera bien pire demain si nous ne changeons pas de trajectoire.

La prévention comme politique publique

Plutôt que d'ignorer ces chiffres et continuer la fuite en avant, une prise de conscience et un changement radical de nos comportements et de notre rapport à la nature est nécessaire.

Selon l'IPBES, il sera 100 fois moins coûteux d'adapter et transformer notre circuit de production et de consommation en amont plutôt que de le faire en réponse aux épidémies, une fois qu'elles surviennent. L'urgence environnementale n'est plus une affaire lointaine depuis de nombreuses années.

CONCLUSION

Ces indicateurs ont vocation à épauler les militant-e-s dans notre démarche revendicative. Les classes dirigeantes ont une fâcheuse tendance à naturaliser les phénomènes économiques, c'est-à-dire à laisser penser qu'il existerait des « lois » économiques comme il en existe en sciences physiques. Rien n'est plus faux. L'économie est une science sociale, et il n'y a alors pas une mais plusieurs manières de considérer l'économie. Il est dès lors parfaitement légitime que les économistes ne soient pas d'accord entre elles et eux. Le document que vous avez dans les mains reflète, sur la base de travaux économiques et des meilleures données disponibles, la vision que nous, à la CGT, portons sur l'économie. Comprendre les chiffres, c'est pouvoir ouvrir les possibles de deux manières.

D'abord en comprenant que le capitalisme financiarisé fonctionne... pour les 1 % les plus riches. Pour l'écrasante majorité de la population, le bilan est désastreux. Inégalités records et hyperconcentration des richesses, stagnation des revenus, déséquilibres économiques mondiaux, crises à répétition, chômage de masse, crise environnementale... Les indicateurs que nous proposons servent aussi à montrer la cohérence globale de notre démarche : justice sociale, efficacité économique et environnementale sont intrinsèquement liées. Nos revendications permettent de saisir dans un même mouvement ces trois dimensions.

Comprendre le monde dans lequel nous vivons du point de vue économique, c'est aussi ouvrir des perspectives et des alternatives. Une autre répartition des richesses, du travail sont possibles. Notre Sécurité sociale doit être renforcée et amendée et non démantelée comme depuis trente ans.

Nous vivons une crise au caractère inédit et qui pourrait en appeler d'autres, notamment une crise financière. Parfois reléguée au second plan par les impératifs du quotidien, la crise climatique continue également de planer et même de se rapprocher du fait de l'inaction politique. Seule une réorientation drastique de la politique économique nous permettrait d'en sortir par le haut.

Contribuer à comprendre le présent et penser l'avenir de notre économie, voilà en somme à quoi doit, modestement, servir ce baromètre.

Glossaire

Action

Titre de propriété d'une entreprise en contrepartie d'un apport de capital, les actions ouvrent le droit à un versement de dividendes.

Actifs financiers mondiaux

Titres de dettes et actions détenus par des résidents-e-s étranger-ère-s.

Avoirs

Éléments de la propriété d'un individu. Une maison ou une action sont des avoirs détenus.

Balance courante

La balance courante retrace les échanges (principalement de biens et services) entre pays. Pour grossir le trait, si elle est positive, le pays exporte plus qu'il n'importe. Si elle est négative, c'est l'inverse. Elle est en grande partie composée de la balance commerciale (exportations de biens – importations de biens).

Base 100 en année N

L'indicateur en question est considéré comme valant 100 en année N. Cela permet de voir les évolutions facilement en %. Ainsi, si l'indicateur vaut 105 en année N + 1, cela signifie qu'il y a eu une augmentation de 5 %.

Banque centrale

Institution publique, chargée d'émettre la monnaie, de mettre en application la politique monétaire et de fixer les taux d'intérêt directeurs. Aux États-Unis, il s'agit de la FED, pour la Zone euro c'est la Banque centrale européenne, enfin pour le Royaume-Uni c'est la Banque d'Angleterre (Bank of England).

Banque centrale européenne (BCE)

Dirigée par Christine Lagarde, elle est indépendante des États membres. La BCE détermine la politique monétaire de la Zone euro, en fixant des taux d'intérêt directeurs notamment. Son objectif est d'obtenir une inflation de 2 % au sein de la Zone euro.

Bureau international du travail (BIT)

C'est un organisme rattaché à l'ONU. C'est le secrétariat de l'OIT, l'Organisation internationale du travail.

Centiles/centièmes (et déciles/dixièmes)

Une population peut être répartie, par exemple, en 100 tranches de patrimoines. Les plus démunis-e-s ont un patrimoine situé entre zéro et 3800 €. Elles et ils constituent le premier centième de la distribution. Le premier centile (seuil de la plus grande pauvreté) est de 3800 €. À l'autre extrémité, les membres du dernier centième sont les plus riches. Elles et ils détiennent entre 1941601 € et environ 100 milliards (Bernard Arnault). On dit que 1941601 € est le 99^e centile (seuil de la plus grande richesse). De même, si on découpe la population en 10 tranches, on devrait parler de 10 dixièmes et de 9 déciles. Le cinquantième centile, qui est aussi le cinquième décile, partage la population en deux. C'est la médiane.

Conjoncturel/structurel

Un élément conjoncturel se rapporte à la conjoncture, c'est-à-dire au contexte économique du moment. Une politique conjoncturelle sera donc une politique de court terme en réponse à un phénomène particulier, comme

un plan de relance suite à une crise économique. À l'inverse, une politique structurelle a des objectifs de long terme et cherche à modifier la structure même de l'économie.

Contribution sociale généralisée (CSG)

Prélèvement obligatoire qui participe au financement de la Sécurité sociale, et, depuis 2018, de l'assurance chômage, à la place des cotisations prélevées sur les salaires.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)

C'est le service statistique du ministère du Travail.

Déflation

Baisse durable du niveau général des prix.

Désinflation

Ralentissement de l'inflation, c'est-à-dire de la hausse des prix. Ainsi, si l'inflation passe de 5 % à 4 % puis 2 %, on parle de désinflation.

Dettes publique/déficit public

Le déficit public est le solde annuel négatif (les dépenses étant supérieures aux ressources) du budget des administrations publiques. C'est donc un flux, on parle donc du déficit de l'année N. Au contraire, la dette publique correspond à l'ensemble des déficits accumulés auxquels on soustrait les remboursements. C'est un stock, on parle donc de la dette à la date X.

Dividende

Un dividende est un versement d'une entreprise à ses actionnaires pour rémunérer le capital investi. Ce sont les actionnaires, réunis en assemblée générale, qui décident du versement de dividendes et de leur montant. En principe, les dividendes versés en année N

le sont sur la base du résultat fait en N-1. Les dividendes sont une modalité de répartition du résultat.

Diagnostic de performance énergétique (DPE)

Permet de définir la qualité des logements selon sa consommation d'énergie. Les logements sont classés de A pour les moins énergivores à G pour les plus énergivores.

ETP

Équivalent temps plein.

Euros constants/courants

Les euros constants permettent de donner la valeur réelle – c'est-à-dire corrigée – de la variation des prix par rapport à une donnée de base ou de référence. Au contraire les euros courants sont les euros que l'on utilise dans le langage courant. Exemple : En 2018, l'inflation a été de 1,8 %, ainsi 101,80 euros courants fin 2018 valent 100 euros constants base 2017.

Fonds monétaire international (FMI)

L'objectif de cette institution internationale est notamment de garantir la stabilité financière et de promouvoir les échanges internationaux.

G7

Groupe des 7 économies réputées les plus puissantes au monde en 1975. Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni.

G20

Groupe composé de dix-neuf pays et de l'Union européenne. Représente plus de 90 % du PIB mondial.

GIEC

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Halo du chômage (définition du BIT)

Les personnes dans le halo du chômage sont des personnes qui désireraient travailler mais sont classées comme inactives car elles ne recherchent pas « activement » un emploi ou ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines.

Investissements directs à l'étranger (IDE)

Il s'agit des investissements dans une entité étrangère. Par convention, on ne parle d'IDE que lorsque l'investissement concerne plus de 10 % du capital afin de ne compter que les investissements significatifs et éviter notamment de prendre en compte les investissements non durables, purement spéculatifs.

Inflation

L'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix. Pour évaluer le taux d'inflation on utilise l'indice des prix à la consommation. Cette mesure n'est pas complète, le phénomène inflationniste couvrant un champ plus large que celui de la consommation des ménages (voir *Note éco* 152, Pouvoir d'achat : comprendre la réalité des chiffres).

ISF-IFI

L'impôt de solidarité sur la fortune a été transformé en 2018 en impôt sur la fortune immobilière par Emmanuel Macron. L'IFI ne prend notamment plus en compte le patrimoine détenu sous forme d'actions. Il a rapporté 3,5 milliards de moins que l'ISF aux finances publiques en 2018.

LME

Loi de modernisation de l'économie de 2008.

Masse monétaire

La masse monétaire correspond à la quantité de monnaie dans un pays ou une zone économique. On distingue 5 niveaux de masse monétaire : M0, M1, M2, M3, M4, selon ce que l'on prend en compte. M0 étant le plus restrictif et M4 le plus exhaustif .

Médiane

La médiane est le niveau où 50 % de la population se situe au-dessus et 50 % en dessous. Si la médiane est en dessous de la moyenne, cela signifie qu'il y a de plus fortes inégalités au-dessus. Par exemple, le salaire médian est inférieur au salaire moyen car il n'y a pas de limite supérieure aux salaires tandis qu'il y a un plancher (le Smic), les très hauts salaires tirent donc la moyenne vers le haut.

Obligation

C'est un titre de dette émis sur les marchés financiers par un agent économique (l'État ou une entreprise). Les obligations assimilables au Trésor (OAT) sont celles que l'État émet.

Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)

Organisation internationale d'études économiques, regroupant 36 pays, pour la plupart des économies développées.

Produit intérieur brut (PIB)

C'est la somme des richesses créées sur un territoire pour une période donnée, une année généralement.

Prélèvement forfaitaire unique ou Flat-Tax

Taux de taxation forfaitaire du capital à hauteur de 30 % (12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu

et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux). Avant 2018 et cette réforme, le capital était taxé à hauteur de 15,5 % pour les prélèvements et selon le revenu fiscal de référence pour l'impôt sur le revenu (jusqu'à 45 %). C'était donc une taxation progressive.

Rapport interdécile

C'est le rapport entre le neuvième décile (niveau de vie qui sépare les 90 % qui touchent le moins des 10 % qui touchent le plus) et le premier décile (niveau de vie qui sépare les 10 % les plus pauvres des 90 % restants).

Revenu global (définition Banque de France)

Il correspond à la valeur ajoutée à laquelle on ajoute les subventions d'exploitation ainsi que d'autres éléments au caractère relativement marginal.

Revenu universel d'activité (RUA)

Projet de réforme et d'unification de différentes prestations sociales (aides au logement, prime d'activité, RSA...) en fonction de la situation individuelle.

Semaine type

Elle correspond à une semaine « classique » de travail, par exemple si on a un contrat de 39 heures hebdomadaires compensées par des RTT, la semaine type est de 39 heures.

Sous-emploi (définition du BIT)

Il correspond aux salarié-e-s à temps partiel et désirant travailler davantage ainsi que les salarié-e-s à temps plein mais qui ont travaillé moins dans la période considérée (du fait du chômage partiel par exemple).

Subprimes (crise des)

Un *subprime* est un crédit immobilier hypothécaire risqué car consenti à des personnes dont

les ressources faibles laissent penser que le remboursement sera difficile. Si les emprunteur-se-s ne peuvent plus rembourser le prêt, la banque devient alors propriétaire du bien immobilier.

Taux d'intérêt directeurs

Taux d'intérêt de la BCE, notamment pour le refinancement des banques. Ils ont une influence sur tous les taux d'intérêt en vigueur dans l'Union européenne.

Taux de chômage (définition du BIT)

Sont considérées au chômage, selon le BIT, les personnes sans emploi, qui en recherchent un « activement » et sont disponibles pour travailler dans les quinze jours. Le taux de chômage selon le BIT rapporte donc ces chômeurs à la population active, c'est-à-dire chômeurs et travailleurs en emploi.

Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)

Anciennement taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers (TIPP), les recettes issues de cette taxe ont été fortement réduites en 2020, notamment du fait de la baisse de la consommation d'essence durant les confinements.

Valeur ajoutée (VA)

La valeur ajoutée est un indicateur économique qui mesure la valeur ou la richesse créée par une entreprise, un secteur d'activité ou un agent économique au cours d'une période donnée. La valeur ajoutée est définie comme la différence entre la valeur finale de la production (valorisée par le chiffre d'affaires) et la valeur des biens qui ont été consommés par le processus de production (consommations intermédiaires, comme les matières premières).



Dettes publiques, dividendes, financement de la Sécurité sociale, part des importations dans notre empreinte carbone, inégalités de patrimoine, pauvreté, chômage... Les statistiques, les données économiques et sociales sont nombreuses, et on peut rapidement se perdre dans l'océan des chiffres. Ce livret a pour objectif d'équiper les militant·e·s avec des chiffres clairs et expliqués clairement. Il vise à épauler l'action revendicative, à servir de référence sur les grands enjeux économiques. Il a aussi pour but de donner un autre son de cloche que celui qui est majoritairement propagé dans le pays. L'économie, c'est l'affaire de toute la CGT. Comprendre les chiffres pour mener la bataille des idées, convaincre et construire les alternatives... voilà l'ambition de ce baromètre, dont vous tenez la deuxième édition.